

ApprovisiOntario Plan d'activités

2025-2026 à 2027-2028



Septembre 2025



ApprovisiOntario

Table des matières

Message du président	3
Message du président-directeur général	4
Sommaire	6
Mandat, vision, mission et valeurs	9
Plan de stratégie et de mise en œuvre triennal	12
Thème 1 – Accroître le pouvoir d'achat de la province en centralisant les achats du secteur public	20
Thème 2 – Moderniser l'approvisionnement du secteur public pour soutenir le développement économique et renforcer la résilience des chaînes d'approvisionnement de l'Ontario	28
Thème 3 – Faire d'ApprovisiOntario la principale autorité en matière d'approvisionnement dans le secteur public de l'Ontario	38
Mesures de rendement et objectifs	47
Annexe A : Ressources	48
Annexe B : Stratégies de définition, d'évaluation et d'atténuation des risques	56
Annexe C : Technologie de l'information (TI)/Numérique	58
Annexe D : Initiatives réalisées en collaboration avec des tiers	60
Annexe E : Plan de communication	61
Annexe F : Analyse environnementale	64
Annexe G : Cas d'utilisation de l'intelligence artificielle	68
Annexe H : Réponse à la lettre de mandat	69

Message du président



Au nom du conseil d'administration, je suis heureux de présenter le plan d'activités pluriannuel d'ApprovisiOntario pour les exercices 2025-2026 à 2027-2028.

Au cours de la dernière année, l'organisme a continué de s'appuyer sur ses bases solides pour apporter des avantages tangibles à la population de l'Ontario. Notre objectif est d'accroître la valeur grâce à la centralisation des chaînes d'approvisionnement du secteur public tout en stimulant le développement économique et en favorisant l'innovation pour soutenir les entreprises de l'Ontario.

Notre équipe de direction, sous la direction du président-directeur général Jamie Wallace, a fait preuve d'un profond engagement à faire progresser notre mandat en fournissant des services exceptionnels de chaîne d'approvisionnement et d'approvisionnement au nom de la province. Dans le contexte géopolitique actuel, ApprovisiOntario mettra l'accent sur la résilience des chaînes d'approvisionnement et le développement économique pour soutenir la croissance des entreprises de l'Ontario. Nous tirerons parti du pouvoir d'achat de l'Ontario pour créer de la valeur grâce à un programme amélioré d'ententes visant les fournisseurs attirés. Nous travaillerons avec le gouvernement pour simplifier les processus d'approvisionnement afin de répondre aux besoins des ministères et des organismes au service de la population de l'Ontario. Nous travaillerons en partenariat avec le gouvernement, les acheteurs et les fournisseurs pour réaliser notre mandat.

Le conseil d'administration est profondément engagé dans le mandat de l'organisme et appuie l'accent continu mis sur l'efficacité opérationnelle, l'amélioration de la prestation des services et la réactivité aux besoins des clients. Nous reconnaissons l'importance stratégique de faire progresser les capacités en matière de données et de numériques, d'assurer la stabilité du budget de base et la nécessité de croître pour que l'organisme remplisse son mandat.

Le conseil d'administration est honoré de fournir des conseils à cet organisme et est fier de ce qui a été accompli jusqu'à maintenant. Nous nous réjouissons à l'idée d'atteindre les objectifs énoncés dans ce plan d'activités pluriannuel.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Paul G. Smith', written in a cursive style.

Paul G. Smith

Président du conseil d'administration
ApprovisiOntario

Message du président-directeur général



ApprovisiOntario fait d'énormes progrès pour devenir la principale autorité en matière d'approvisionnement du secteur public en Ontario. L'organisme a été créé pour renforcer la gestion de la chaîne d'approvisionnement et l'approvisionnement dans l'ensemble du secteur public et s'est engagé à centraliser les possibilités d'approvisionnement du secteur public afin d'apporter de la valeur à l'Ontario.

Le paysage de l'approvisionnement a connu des changements radicaux au cours des quatre dernières années, caractérisés par des tarifs douaniers, des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, des tensions géopolitiques, des avancées technologiques, des besoins changeants des consommateurs et des engagements en matière de durabilité. ApprovisiOntario a renforcé ses capacités fondamentales pour répondre aux tendances et aux chocs de l'écosystème d'approvisionnement et s'assurer que la province dispose d'une chaîne d'approvisionnement résiliente capable de résister aux urgences ou aux événements imprévus, y compris les considérations relatives aux fournitures fabriquées en Ontario. Les récents tarifs douaniers des États-Unis ont mis en évidence la nécessité d'adopter une approche d'approvisionnement axée sur l'Ontario et le Canada, en veillant à soutenir les entreprises nationales et à intégrer la résilience dans nos chaînes d'approvisionnement. Ce plan d'activités sert de feuille de route qui guidera la réalisation de la vision du gouvernement en matière de transformation de la chaîne d'approvisionnement et de l'approvisionnement dans l'ensemble de la province.

Je veux également prendre un moment pour réfléchir à nos réalisations. Nous avons constaté de nombreux succès dans notre quête de progrès démontrés par rapport à notre mandat essentiel l'année dernière, jetant les bases d'une voie à suivre. Ce plan d'activités décrira comment l'organisme continuera de tirer parti de ses réussites et de réaliser des progrès significatifs dans l'exercice de son mandat. Au cours de la dernière année, ApprovisiOntario a notamment :

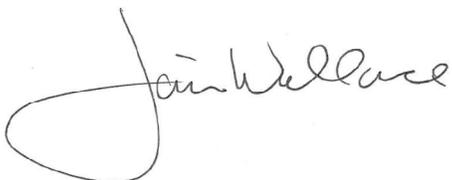
- entrepris la plus grande expansion en matière d'ententes visant les fournisseurs attitrés à l'échelle de l'entreprise de son histoire, augmentant la valeur du programme à 7 milliards de dollars;
- établi une nouvelle entente de fournisseurs attitrés à l'échelle de l'entreprise sur les appareils et services mobiles pour les ministères, les organismes et des milliers d'entités du secteur parapublic, dans l'espoir que ce contrat permettra d'éviter des coûts et de réaliser des économies importantes;
- fait progresser les efforts de centralisation de l'organisme pour soutenir la prestation efficace des services de la chaîne d'approvisionnement dans toute la province en transférant en mars 2025 la responsabilité de la prestation des services d'approvisionnement médicopharmaceutique du gouvernement de l'Ontario (SAMPGO) du ministère de la Santé (MSO) à ApprovisiOntario;

- dirigé l'acquisition de 30 millions de dollars en détecteurs de vapeur et d'autres améliorations de sécurité pour les écoles de l'Ontario, afin d'accroître la sécurité des jeunes de la province;
- entrepris des travaux essentiels de gestion des catégories et établi ApprovisiOntario comme responsable de la catégorie rénale, notamment en travaillant avec Santé Ontario pour gérer d'importants contrats de soins de santé;
- réalisé des progrès notables dans la mise en œuvre de la solution d'approvisionnement numérique (SAN) en organisant des événements de mobilisation du marché avec plus de 100 participants;
- démontré de l'engagement à l'égard de la centralisation des contrats informatiques du secteur public en lançant une demande d'appel d'offres et en informant les parties prenantes des avantages pour leurs organisations; et
- renforcé les capacités de base qui permettent à l'organisme d'étendre ses services au secteur parapublic et de répondre aux besoins des clients.

L'organisme s'est engagé à tirer parti de ses réussites et continue d'offrir des avantages tangibles et des résultats significatifs au gouvernement et à l'Ontario en général. Ce plan d'activités présentera une vision claire pour les trois prochaines années, qui centralise les achats du secteur public, soutient le développement économique, favorise l'innovation, favorise la durabilité et renforce la résilience.

L'organisme continue de rechercher et de surveiller les tendances émergentes dans les chaînes d'approvisionnement mondiales et nationales, y compris l'adoption de l'analyse prédictive et l'utilisation responsable de l'intelligence artificielle (IA), ainsi que la prévalence croissante des activités environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise (ESG). Alors que ApprovisiOntario prend de l'expansion pour devenir la principale autorité en matière d'approvisionnement du secteur public, l'organisme déploiera des efforts délibérés pour s'assurer que la chaîne d'approvisionnement de l'Ontario est protégée contre les menaces émergentes, tout en restant suffisamment agile pour saisir de nouvelles possibilités.

L'approvisionnement est un outil énorme qui stimule la croissance économique, crée des emplois et stimule l'innovation. Il sert de fondement pour renforcer la résilience et, surtout, réaffecter l'argent aux services publics qui profitent explicitement à la population de l'Ontario. En exploitant son potentiel, ApprovisiOntario continuera d'utiliser et de promouvoir l'approvisionnement comme levier stratégique pour améliorer les services publics et l'économie de l'Ontario.



Jamie Wallace

PDG

ApprovisiOntario

Sommaire

ApprovisiOntario a été créé pour maximiser la valeur pour les contribuables de l'Ontario, soutenir le développement économique, renforcer la résilience et favoriser la centralisation. Notre ambition est de faciliter une approche pangouvernementale de l'achat de biens et de services et de fournir des services de chaîne d'approvisionnement à d'autres organismes du secteur public. L'approche actuelle en matière d'approvisionnement en Ontario, où plusieurs entités de prestation de services fournissent des produits identiques ou similaires, est inefficace et empêche le gouvernement de réinvestir de manière optimale les économies dans les services publics essentiels. Au fur et à mesure qu'ApprovisiOntario poursuit son mandat de centralisation, des changements seront apportés au système actuel. Ces changements sont dans l'intérêt des contribuables de l'Ontario, et ApprovisiOntario a l'intention de prendre des mesures délibérées et efficaces pour concrétiser la vision du gouvernement en matière d'approvisionnement et de transformation de la chaîne d'approvisionnement. Pour respecter ces engagements, ApprovisiOntario mettra l'accent sur les points suivants :

- 1.** soutenir les objectifs généraux du gouvernement en matière de transformation de la chaîne d'approvisionnement, notamment diriger les efforts de centralisation pour éviter les coûts et réaliser des économies, et renforcer la résilience en soutenant les entreprises ontariennes par l'entremise de l'Initiative de développement des entreprises ontariennes (IDEO); et
- 2.** s'acquitter du mandat de l'organisme, tel que défini par la *Loi de 2019 sur la gestion de la chaîne d'approvisionnement (entités gouvernementales, parapubliques et du secteur de la santé)* (LGCA), en améliorant la gestion de la chaîne d'approvisionnement en ce qui concerne les entités gouvernementales, les entités parapubliques et les entités du secteur de la santé.

Avec le soutien indéfectible du gouvernement, ApprovisiOntario prévoit que les trois prochaines années seront cruciales pour faire progresser son mandat de centralisation, en réduisant la fragmentation et les obstacles, y compris l'accessibilité, dans l'ensemble de l'écosystème d'approvisionnement du secteur public. ApprovisiOntario s'est concentré sur le renforcement de ses capacités fondamentales et est maintenant prêt à jouer un rôle plus important dans la centralisation de l'approvisionnement dans le secteur public.

ApprovisiOntario gère le programme d'ententes visant les fournisseurs attirés à l'échelle de l'entreprise depuis 2023-2024, et en 2024-2025, l'agence a entrepris la plus grande expansion de l'histoire du programme, portant la valeur à 7 milliards de dollars. Le programme d'ententes visant les fournisseurs attirés jouera un rôle déterminant dans la réalisation du mandat de centralisation de l'organisme, alors qu'ApprovisiOntario cherche à poursuivre son expansion dans les secteurs de la santé et de l'éducation avec des offres nouvelles et actualisées pour s'assurer que les clients ont accès à une gamme concurrentielle de contrats. Dans le cadre de l'engagement d'ApprovisiOntario

à accroître les possibilités pour les acheteurs du secteur public et les dépenses sous gestion, l'organisme prévoit élargir le programme d'ententes visant les fournisseurs attirés à l'échelle de l'entreprise afin d'augmenter sa valeur de 7 milliards de dollars à 16,8 milliards de dollars en 2025-2026. Ce nombre continuera d'augmenter à mesure que l'organisme centralisera davantage les possibilités d'approvisionnement dans la province.

ApprovisiOntario continuera de favoriser les relations au sein du milieu de l'approvisionnement afin de s'assurer que l'organisme est bien placé pour répondre aux besoins de ses clients et de la population ontarienne. À cet égard, ApprovisiOntario a lancé plusieurs tables sectorielles et continuera de le faire au cours de ce plan d'activités. Les tables sectorielles offrent à ApprovisiOntario une tribune pour discuter des approches centralisées pour résoudre les défis commerciaux et faire progresser les priorités stratégiques. Les discussions aux tables sectorielles permettent également à ApprovisiOntario de cerner les possibilités pertinentes et critiques que l'organisme peut poursuivre.

En plus de la centralisation, ApprovisiOntario se concentre sur l'intégration de la résilience dans les chaînes d'approvisionnement de l'Ontario. La résilience est importante dans le contexte des menaces tarifaires des États-Unis, car il est démontré qu'il est nécessaire de soutenir les entreprises de l'Ontario et du Canada par l'approvisionnement. Cela comprend l'utilisation de l'IDEO pour uniformiser les règles du jeu pour les entreprises nationales en exigeant des considérations sociales et économiques dans le processus d'approvisionnement. Cette initiative garantit que l'approvisionnement demeure équitable, transparent et ouvert, et respecte les obligations des accords commerciaux. En outre, elle exige que les acheteurs du secteur public accordent la préférence aux entreprises de l'Ontario lorsqu'ils effectuent des achats de biens et de services dans le cadre des seuils fixés par l'accord commercial national de l'Ontario.

ApprovisiOntario continue de renforcer sa résilience en gérant la réserve d'équipement de protection individuelle et de fournitures et d'équipement essentiels (EPI/FEE) de la province. La réserve fournit des EPI et des FEE de haute qualité à toutes les entités du secteur public de l'Ontario et assure la sécurité des travailleurs du secteur public et une chaîne d'approvisionnement résiliente en cas d'urgence future. Avant 2020, tous les EPI et les FEE provenaient de fournisseurs à l'extérieur de l'Ontario. Aujourd'hui, 98 % des contrats relatifs à la réserve provinciale sont attribués à des entreprises de l'Ontario. ApprovisiOntario continuera d'aider les entreprises canadiennes à travailler à la mise en place d'une chaîne d'approvisionnement conçue en Ontario.

ApprovisiOntario a pris de l'élan de façon constante. Grâce à un solide soutien du gouvernement, nous sommes bien placés pour continuer à réaliser des économies et des évitements de coûts importants qui peuvent être réinvestis dans les services publics essentiels. Notre engagement à l'égard de la centralisation a permis à l'organisme de favoriser la collaboration, ce qui a mené à des services plus cohérents et plus efficaces pour les Ontariennes et les Ontariens.

	THÈME 1 : Croître et réaliser des gains d'efficacité en centralisant le pouvoir d'achat de la province	THÈME 2 : Moderniser l'approvisionnement du secteur public pour soutenir le développement économique et renforcer la résilience des chaînes d'approvisionnement de l'Ontario	THÈME 3 : Faire d'ApprovisiOntario la principale autorité en matière d'approvisionnement dans le secteur public de l'Ontario
PRIORITÉS	1.1 Développer et promouvoir les nouvelles ententes visant les fournisseurs attirés de l'agence et les ententes actualisées qui répondent aux demandes du marché et aux besoins des clients	2.1 Améliorer l'expérience client et la prise de décisions axées sur les données grâce à une SAN à guichet unique nouvellement conçu et lancé avec succès	3.1 Optimiser les fonctions internes, les structures et les relations d'approbation avec le gouvernement pour permettre la maturation des organismes
	1.2 Tirer parti des outils existants et saisir les occasions d'accroître l'adoption de l'entente visant les fournisseurs attirés d'ApprovisiOntario	2.2 Accroître l'efficacité des processus et réduire les obstacles administratifs, y compris l'accessibilité, grâce à la modernisation et à la transformation de l'approvisionnement dans le secteur public	3.2 Promouvoir une culture d'excellence dans l'ensemble de l'écosystème d'approvisionnement du secteur public
	1.3 Cultiver des partenariats stratégiques dans l'écosystème de l'approvisionnement du secteur public	2.3 Positionner stratégiquement la province pour se préparer et intervenir en cas de perturbations de la chaîne d'approvisionnement, d'urgences et de risques mondiaux	3.3 Attirer et commencer à centraliser l'expertise en approvisionnement pour créer un milieu de travail intégré à haut rendement
		2.4 Tirer parti de la technologie et des données pour améliorer l'expérience client et accélérer la croissance	3.4 Déterminer les ressources et les réalignements structurels nécessaires pour qu'ApprovisiOntario puisse remplir son mandat

Mandat, vision, mission et valeurs

Mandat

ApprovisiOntario est un organisme provincial établi par règlement (Règlement de l'Ontario 612/20) pris en vertu de la LGCA. Le mandat de l'organisme est d'assurer et de soutenir la gestion de la chaîne d'approvisionnement au nom des entités gouvernementales, des entités du secteur parapublic et des entités du secteur de la santé, ainsi que de recueillir des données sur la gestion de la chaîne d'approvisionnement et le rendement des fournisseurs. Il s'agit notamment de s'assurer que les entités prescrites de l'organisme et d'autres ont accès à des produits de haute qualité, opportuns et fiables au meilleur rapport qualité-prix. Ces entités comprennent :

- **Le gouvernement** – notamment les ministères, les organismes provinciaux, la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité, ainsi qu'Ontario Power Generation et ses filiales;
- **le secteur parapublic** – notamment les conseils scolaires, les établissements d'enseignement postsecondaires financés par les fonds publics, les sociétés d'aide à l'enfance, ainsi que les organismes effectuant des achats en groupe et organismes de services communs qui passent des marchés pour ces entités contrôlées par ces entités du secteur parapublic, qui passent des marchés uniquement ou principalement pour le compte de ces entités;
- **le secteur de la santé** – notamment les hôpitaux, l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa, ainsi que les organismes effectuant des achats en groupe et les organismes de services communs qui passent des marchés pour ces entités.

Le présent document utilise des termes tels que « toutes les entités du secteur public » et la fonction publique de l'Ontario (FPO) et le secteur parapublic tout au long du document. Sauf indication contraire, lorsque le plan d'activités identifie « toutes les entités du secteur public », il fait référence à l'ensemble du secteur public de l'Ontario, qu'elles soient considérées ou non comme des entités visées par règlement pour ApprovisiOntario. Lorsque le document fait référence à la FPO et/ou au secteur parapublic, il fait spécifiquement référence aux entités visées par règlement d'ApprovisiOntario en vertu de la LGCA.

De plus, reconnaissant que les politiques fondées sur les données sont essentielles à la réalisation de la vision de transformation de l'approvisionnement dans le secteur public du gouvernement, ApprovisiOntario a le pouvoir, en vertu du Règlement de l'Ontario 612/20 de la LGCA, de recueillir les renseignements suivants auprès des entités visées par règlement :

- les inventaires actuels de tous les biens et les besoins futurs en matière d'inventaire;
- les activités d'approvisionnement actuelles et futures;
- les possibilités, imprévus et contraintes en lien avec la chaîne d'approvisionnement;
- les renseignements sur les contrats en lien avec l'acquisition de biens ou de services;
- tout autre renseignement en lien avec la gestion de la chaîne d'approvisionnement ou le rendement des fournisseurs spécifié par ApprovisiOntario.

L'organisme s'est concentré sur le renforcement de ses capacités fondamentales et a principalement servi les clients au sein de la FPO. Plus précisément, les dépenses annuelles d'approvisionnement de la FPO s'élèvent à environ 7 milliards de dollars, et ApprovisiOntario a réussi à réaliser des milliards de dollars en économies de coûts et des centaines de millions de dollars grâce au programme d'ententes visant les fournisseurs attitrés. Cependant, ApprovisiOntario a l'occasion d'entamer une nouvelle phase de son mandat, une phase de maturation, alors que l'organisme continue de s'étendre aux secteurs de la santé et de l'apprentissage, avec des contrats disponibles pour les municipalités et d'autres entités du secteur public. Au fur et à mesure que l'organisme poursuit son expansion, elle cherchera à s'attaquer aux dépenses d'approvisionnement estimées à 23 milliards de dollars dans le secteur parapublic, qui se poursuivront au cours du cycle de planification triennal de ce plan d'activités. Alors que l'organisme s'oriente vers une approche pangouvernementale, ApprovisiOntario s'efforcera de :

- améliorer l'orientation client et élargir les possibilités d'engagement des fournisseurs;
- centraliser les principales fonctions d'approvisionnement et les contrats au sein d'ApprovisiOntario;
- apporter de la cohésion à une chaîne d'approvisionnement fragmentée du secteur public;
- éliminer les obstacles pour les entreprises qui cherchent à accéder à des possibilités d'approvisionnement dans le secteur public;
- créer une chaîne d'approvisionnement résiliente, adaptable et conçue en Ontario sur laquelle les citoyens peuvent compter.

Pour y parvenir, ApprovisiOntario élargira considérablement le programme d'ententes visant les fournisseurs attitrés à l'échelle de l'entreprise, qui donne accès à des contrats centralisés à toutes les entités du secteur public de l'Ontario, ainsi qu'aux acheteurs du secteur public dans d'autres provinces et territoires. Grâce à l'expansion du programme d'ententes visant les fournisseurs attitrés et des services consultatifs à l'échelle de l'entreprise, ApprovisiOntario continuera de répondre aux besoins des clients et aux conditions du marché, tout en permettant aux entités du secteur public de tirer parti du programme, de réaliser des économies substantielles et d'éviter les coûts.

De plus, ApprovisiOntario gère la réserve d'urgence d'EPI et de FEE de la province et fournit des EPI et des FEE de haute qualité à toutes les entités du secteur public de l'Ontario, au besoin. En plus des entités visées par règlement, conformément au Règlement de l'Ontario 612/20 pris en application de la LGCA, ApprovisiOntario a pour objet de fournir et de soutenir la gestion de la chaîne d'approvisionnement à l'égard des EPI pour le compte d'entités qui ne sont pas visées par règlement. L'organisme a fait des progrès importants pour rendre la réserve d'EPI et de FEE de la province plus résiliente, ce qui est démontré par 98 % des contrats de réserve provinciaux attribués à des entreprises de l'Ontario.

ApprovisiOntario s'est engagé à respecter les principes fondamentaux de la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO) : la dignité, l'indépendance, l'intégration et l'égalité des chances. Notre objectif est de faire en sorte que l'accessibilité soit prise en compte tout au long du processus d'approvisionnement et que toutes les Ontariennes et tous les Ontariens puissent accéder à nos services et à nos renseignements au moment et de la manière qui leur conviennent, sans rencontrer d'obstacles. Chaque approvisionnement d'ApprovisiOntario est conforme aux principes de la LAPHO.

En tant que chef de file de confiance en matière d'approvisionnement public, ApprovisiOntario s'efforce d'exploiter le pouvoir d'achat collectif du secteur public de l'Ontario afin de centraliser les achats dans l'ensemble du secteur public, de créer de la valeur pour les contribuables, de renforcer la résilience et de débloquer des possibilités économiques au nom de la province. Ancré dans ses piliers fondamentaux – collaboration, transparence, confiance, résilience, durabilité, accessibilité, développement économique, innovation et efficacité – ApprovisiOntario s'est engagé à renforcer ces valeurs dans l'écosystème d'approvisionnement du secteur public, ce qui renforce l'impact de son travail dans l'ensemble de l'Ontario.

Vision : exploiter le pouvoir d'achat de l'Ontario pour favoriser le **développement économique, la résilience** à l'échelle de la province et produire de **la valeur** pour la population de l'Ontario.

Mission : apporter une cohésion à la chaîne d'approvisionnement du secteur public en adoptant l'innovation et en tirant parti de différents partenariats et relations avec les fournisseurs.

Valeurs : nos valeurs sont motivées par notre engagement envers nos partenaires, les intervenants et les uns les autres afin d'obtenir les meilleurs résultats pour la population de l'Ontario.

- **Collaboration** – Travailler ensemble pour obtenir des résultats.
- **Confiance** – Établir des relations avec intégrité et responsabilité.
- **Excellence** – Fournir des solutions transformatrices grâce à l'innovation.

Plan de stratégie et de mise en œuvre triennal

Alors qu'ApprovisiOntario se tourne vers les trois prochaines années, l'organisme poursuit la vision du gouvernement en matière de centralisation et de transformation de la chaîne d'approvisionnement provinciale. Il est essentiel pour cette vision qu'ApprovisiOntario tire parti de ses succès antérieurs en établissant les capacités de base nécessaires et en établissant des partenariats stratégiques au sein de l'écosystème d'approvisionnement du secteur public. ApprovisiOntario prévoit continuer de réaliser des économies importantes pour le gouvernement, qui seront principalement réalisées grâce à l'expansion continue du programme d'ententes visant les fournisseurs attirés à l'échelle de l'entreprise.

Une réalisation importante dans le renforcement des capacités fondamentales de l'organisme est l'intégration réussie de Gestion de la chaîne d'approvisionnement Ontario (GCAO), une ancienne division du ministère des Services au public et aux entreprises et de l'Approvisionnement (MSPEA). Aujourd'hui, ApprovisiOntario est un organisme de prestation de services unifié qui s'engage et est outillé pour continuer d'apporter des avantages tangibles à la FPO, au secteur parapublic et, plus généralement, à l'Ontario.

Historiquement, ApprovisiOntario s'est concentré sur les clients de la FPO, qui ont des dépenses annuelles d'approvisionnement d'environ 7 milliards de dollars en biens et services. L'organisme a réussi à réduire les coûts et à réaliser des économies pour le gouvernement de l'Ontario en se concentrant sur ces clients. Ces réalisations sont considérables et, pourtant, elles ne représentent pas la pleine occasion d'exploiter le pouvoir d'achat du secteur public dans l'ensemble de la province, en travaillant avec le secteur parapublic. Les dépenses annuelles d'approvisionnement du secteur parapublic sont estimées à 23 milliards de dollars, ce qui est plus de trois fois plus élevé que celui du SPO. Par conséquent, les trois prochaines années seront cruciales pour le mandat de centralisation d'ApprovisiOntario, car l'organisme cherche à élargir et à s'assurer que ses services répondent aux besoins du secteur parapublic et à structurer un paysage d'approvisionnement fragmenté.

ApprovisiOntario a élaboré un cadre complet de réalisation des avantages pour l'analyse comparative et le suivi des résultats ciblés, mesurables et quantifiables des activités de l'organisme. La méthode de calcul est examinée par une tierce partie et, une fois validée, elle sera appliquée aux opérations et aux initiatives de base de l'organisme, en particulier aux catégories clés du programme d'ententes visant les fournisseurs attirés à l'échelle de l'entreprise de l'organisme, afin d'estimer les avantages attendus. Pour appuyer le cadre, ApprovisiOntario a élaboré des méthodologies et des outils de réalisation des avantages pour saisir les résultats des initiatives de centralisation.

L'élaboration de ce cadre s'appuie sur les pratiques exemplaires de la recherche, de l'industrie et du milieu universitaire et est comparable à celle d'autres entités de prestation de services dans le paysage de l'approvisionnement du secteur public. En utilisant ce cadre, ApprovisiOntario peut démontrer la valeur importante découlant de la centralisation des dépenses d'approvisionnement du secteur public. Des exemples d'avantages et de résultats attendus sont énumérés dans le tableau ci-dessous.

Résultats attendus et indicateurs clé de rendement pour 2024-25 (ICR et résultats)



À court terme, ApprovisiOntario continuera de se concentrer sur l'établissement de partenariats stratégiques dans l'ensemble de l'écosystème d'approvisionnement. Ces partenariats nous aident à cerner les possibilités de centralisation et à éclairer les travaux de modernisation de l'approvisionnement de l'organisme afin d'éliminer les obstacles, y compris l'accessibilité, et de réduire les formalités administratives pour faciliter les affaires avec l'Ontario. Ces partenariats permettent également à ApprovisiOntario d'avoir une vue claire sur les perturbations et les pénuries prévues ou potentielles de la chaîne d'approvisionnement, en particulier dans le secteur des soins de santé. En favorisant la communication et en élaborant des plans d'urgence, ApprovisiOntario continuera d'intégrer la résilience comme principe clé dans la protection des chaînes d'approvisionnement essentielles.

ApprovisiOntario continuera de collaborer avec les organismes effectuant des achats en groupe et les organismes de services communs pour s'assurer qu'il existe une approche coordonnée et adéquatement gouvernée de l'écosystème d'approvisionnement actuel afin de réduire les chevauchements. Les partenariats dans les secteurs de la santé et de l'apprentissage permettent à ApprovisiOntario de mieux comprendre les besoins du marché et des clients, ce qui aide à éclairer les ententes visant les fournisseurs existants et nouvelles à l'échelle de l'entreprise afin qu'elles puissent être utilisées par un plus grand éventail de clients.

Reconnaissant que les améliorations technologiques seront essentielles au succès de l'organisme, ApprovisiOntario s'est engagé à moderniser les systèmes existants tels que le Portail des appels d'offres de l'Ontario. ApprovisiOntario fera évoluer ces systèmes grâce à la mise en œuvre pluriannuelle de la SAN. La SAN transformera les processus d'approvisionnement, d'achats et de gestion des contrats de bout en bout au fil du temps grâce à un déploiement progressif.

À l'heure actuelle, plus de 6 000 entités fragmentées du secteur public de la province utilisent de multiples plateformes pour leurs besoins en matière d'approvisionnement. Par conséquent, ApprovisiOntario élabore une SAN pour le secteur public de l'Ontario afin de :

- ✓ améliorer l'expérience utilisateur;
- ✓ centraliser les activités d'approvisionnement;
- ✓ renforcer la résilience de la chaîne d'approvisionnement;
- ✓ réduire les coûts;
- ✓ recueillir des données cohérentes et de haute qualité;
- ✓ permettre aux fournisseurs de trouver toutes les possibilités d'approvisionnement du secteur public en un seul endroit;
- ✓ renforcer la cybersécurité.

Guichet unique, la SAN assurera une expérience d'approvisionnement transparente et efficace, tout en soutenant notre engagement à l'égard d'un processus d'approvisionnement ouvert, équitable et concurrentiel. Le portail transformera les processus d'approvisionnement, d'achats et de gestion des contrats du secteur public au fil du temps grâce à un déploiement progressif.

ApprovisiOntario a fait des progrès importants dans la mise en œuvre de la SAN. En septembre 2024, l'agence a organisé une journée des fournisseurs pour les fournisseurs potentiels où plus de 100 parties intéressées ont fourni des informations précieuses sur le marché.



Parallèlement, ApprovisiOntario s'est engagé à concevoir et à lancer une stratégie d'expérience numérique pour améliorer l'accès en ligne et les ressources qui permettent aux acheteurs et aux fournisseurs d'accéder plus facilement à ce dont ils ont besoin. Au-delà d'une plateforme moderne et axée sur le client, la SAN élargira considérablement les capacités de collecte de données de l'organisme, ce qui permettra à l'organisme de cerner les tendances du marché et les opportunités pour les acheteurs et les fournisseurs du secteur public.

À moyen terme, l'organisme se concentrera sur la mise en œuvre de nouvelles offres de services aux clients au sein de la FPO et du secteur parapublic. Cela comprend le début de la mise en œuvre d'une approche de service à guichet unique, qui aidera les acheteurs et les fournisseurs à rendre l'approvisionnement du secteur public plus accessible. L'approche de service à guichet unique sera éclairée par les intervenants et les partenaires, et un déploiement progressif aidera à s'assurer que des changements peuvent être apportés en fonction des commentaires des intervenants et des partenaires et de l'évolution des besoins des clients et du marché. L'approche de service à guichet unique n'est qu'une initiative qui démontre l'engagement d'ApprovisiOntario à centraliser, à moderniser et à devenir la principale autorité en matière d'approvisionnement du secteur public dans la province.

L'organisme s'appuiera également sur ses travaux de modernisation de l'approvisionnement en identifiant les possibilités de rationaliser les processus et de réduire les formalités administratives pour les acheteurs et les fournisseurs, en fonction des commentaires des tables sectorielles et des consultations des intervenants et des partenaires. Une occasion intéressante qu'ApprovisiOntario explore est l'élaboration d'un guide pour offrir une formation aux acheteurs sur la façon d'intégrer les considérations de durabilité dans les stratégies d'approvisionnement. Les travaux de modernisation de l'approvisionnement d'ApprovisiOntario sont essentiels à la réalisation de la vision du gouvernement en matière de transformation de la chaîne d'approvisionnement. L'organisme s'est engagé à collaborer continuellement avec les intervenants et les partenaires afin d'être informé des nouvelles possibilités et des exigences changeantes dans le paysage de l'approvisionnement.

À long terme, ApprovisiOntario centralisera davantage les possibilités d'approvisionnement dans la FPO et le secteur parapublic. Plus précisément, ApprovisiOntario cherche à prendre de l'expansion dans les secteurs de la santé et de l'apprentissage, ce qui témoigne de son engagement à remplir son mandat de centraliser l'approvisionnement et d'élargir l'offre de services au secteur parapublic. Ces secteurs ont été ciblés en fonction de leur importance cruciale pour l'Ontario, combinée à leurs importantes dépenses annuelles d'approvisionnement. De plus, le risque de perturbation de la chaîne d'approvisionnement dans ces secteurs est particulièrement aigu et ils bénéficieront de la participation d'ApprovisiOntario pour renforcer la résilience.

Au cours des trois prochaines années, il est important de continuer à mobiliser les intervenants et les partenaires pour s'assurer que les stratégies de gestion du changement complètent les ajustements au sein de l'écosystème d'approvisionnement. ApprovisiOntario reconnaît l'importance de la gestion du changement pour aider à minimiser les perturbations des activités à mesure que de nouvelles directives sont publiées.

Un exemple récent de la façon dont ApprovisiOntario a été le fer de lance de la gestion du changement est la mise en œuvre de l'IDEO. ApprovisiOntario a fourni des guides et des séances de formation complets pour faciliter la mise en œuvre harmonieuse de l'IDEO afin de répondre aux questions et aux préoccupations dans l'écosystème de l'approvisionnement. La mise en œuvre de l'IDEO continuera d'être surveillée et évaluée pour assurer le succès et la croissance. ApprovisiOntario peut aider les acheteurs à répondre à un large éventail de sujets et de préoccupations grâce à ses services consultatifs à BPSSupplyChain@supplyontario.ca.

Afin d'assurer le succès à long terme de l'organisme, ApprovisiOntario est continuellement à la recherche de sa prochaine occasion d'avoir un impact et d'apporter des avantages tangibles à la province. Pour faciliter l'identification des opportunités, ApprovisiOntario a créé une équipe de développement des activités.

En 2024, ApprovisiOntario a établi plusieurs tables sectorielles, dont les tables sur la santé, l'apprentissage et les municipalités. La discussion à ces tables permet à ApprovisiOntario de cerner les possibilités pertinentes et critiques que l'organisme peut saisir et qui sont éclairées par nos intervenants. ApprovisiOntario prendra ces idées et les concrétisera dans l'ensemble de l'écosystème de la chaîne d'approvisionnement provinciale. L'objectif de l'approche de développement des activités est de trier les possibilités de centralisation dans une optique cohérente, fondée sur des données probantes et stratégiques. Cette approche holistique de développement des activités accélérera la stratégie de centralisation d'ApprovisiOntario.

À titre d'exemple, l'une des priorités du développement des activités consiste à offrir une solution technologique de back-office standard pour les systèmes financiers et de ressources humaines (solution dorsale standard [SDS]) pour le secteur public en 2025, en utilisant une approche de fournisseur de services gérés (FSG), avec d'importantes possibilités de mise à l'échelle.

Modernisation d'un fournisseur de services gérés pour une solution dorsale standard dans le secteur public

Dans l'ensemble de l'Ontario, il y a une redondance dans l'exploitation des solutions dorsales pour fournir des capacités en matière de RH et de finances, ce qui se traduit par :

- des modules fragmentés et des systèmes déconnectés avec une capacité limitée d'intégration complète qui garantit des solutions d'affaires de bout en bout. Chaque entité du secteur public prend donc sa propre décision, ce qui entraîne des inefficacités opérationnelles;
- la conception, la mise en œuvre et les opérations normalisées sont répétées à plusieurs reprises;
- capacités du système inadéquates et désuètes;
- solutions de fin de vie et de mise hors service.

Les SDS fournissent des informations commerciales pertinentes et permettent aux organisations d'obtenir des contrôles internes sur les opérations de différentes fonctions opérationnelles. À l'automne 2024, ApprovisiOntario a mené des consultations sur le marché afin de recueillir des conseils et un dialogue ouvert dans ce domaine, car nous constatons une demande croissante et un besoin urgent d'acheter des SDS..

Ce réalignement et cet approvisionnement collaboratif permettront de réaliser de meilleures économies et une cybersécurité robuste en permettant aux petites et moyennes entreprises d'adopter de meilleures technologies dans le cadre d'un effort consolidé avec ApprovisiOntario. Parmi les autres avantages clés, mentionnons :

- prévenir les solutions surpayées; tirer parti des **économies d'échelle** pour que l'organisme se procure une solution standard à l'intention de tous les secteurs publics;
- améliorer les normes de données pour tirer des idées pour la **prise de décisions fondées sur les données**;
- améliorer la capacité fonctionnelle **et de sécurité** répondant aux besoins plus larges du gouvernement;
- **centraliser** les activités d'approvisionnement et une solution standard pour l'adoption;
- favoriser la **résilience** des solutions dorsales du secteur public grâce à des modèles de cybersécurité et de soutien améliorés;
- utiliser **l'innovation** pour automatiser afin de réduire les redondances et de permettre la visibilité des données pour de meilleures informations.

Pourquoi ApprovisiOntario?

ApprovisiOntario étend l'utilisation de son programme d'ententes visant les fournisseurs attirés à l'échelle de l'entreprise aux entités non membres de la FPO. Ce faisant, l'organisme incite les clients et les intervenants à recueillir leurs besoins et leurs commentaires à la fois dans les ententes visant les fournisseurs attirés que nous poursuivons et dans l'élaboration de ces ententes. L'engagement des intervenants au niveau opérationnel et stratégique permettra à l'organisme d'être une organisation axée sur le client, agile, souple et responsable, ce qui permettra des stratégies de catégorie.

En tant qu'organisme provincial de centralisation de l'approvisionnement, l'élaboration d'une approche cohérente, normalisée et universelle de la planification des ressources de l'entreprise s'harmonise avec les priorités stratégiques de l'organisme. Voici quelques-uns des avantages prévus de l'utilisation du programme d'ententes visant les fournisseurs attirés d'ApprovisiOntario :

- **atténuer les défis opérationnels** – les petites organisations n'ont pas la capacité de se débarrasser des systèmes existants en raison du coût élevé de conception d'un SDS, ce qui permet à ApprovisiOntario d'être particulièrement bien placé pour aider à stimuler cette transformation commerciale;
- **accroître l'efficacité des coûts** - réduire considérablement les dépenses gouvernementales grâce à l'approvisionnement centralisé, à la normalisation et à la réutilisation d'un SDS;
- **améliorer la visibilité pour obtenir des renseignements sur l'approvisionnement** - recueillir les exigences de plusieurs entités et offrir un système de premier ordre à toutes les petites et moyennes entités en tirant parti du pouvoir d'achat provincial de l'Ontario.

La voie à suivre pour ApprovisiOntario est ancrée dans nos valeurs organisationnelles de collaboration, de confiance et d'excellence. ApprovisiOntario continuera de travailler avec les intervenants et les partenaires pour réaliser le mandat de l'organisme et la vision du gouvernement en matière de transformation de la chaîne d'approvisionnement. ApprovisiOntario a la plus grande confiance en ses capacités fondamentales qui lui permettront d'atteindre ses objectifs ambitieux, mais essentiels, au cours des trois prochaines années.

THÈME 1

Accroître le pouvoir d'achat de la province en centralisant les achats du secteur public

La centralisation est l'un des objectifs d'ApprovisiOntario, car l'organisme a reçu l'ordre de mobiliser 30 milliards de dollars en dépenses annuelles d'approvisionnement du secteur public pour créer de la valeur, favoriser le développement économique et réduire les chevauchements. La collecte et l'analyse des données seront essentielles pour que l'organisme puisse s'acquitter de son mandat de centralisation. Plus précisément, ApprovisiOntario a l'intention d'utiliser la SAN au fur et à mesure que les fournisseurs et les acheteurs sont intégrés pour exploiter les données des fournisseurs recueillies dans le cadre de contrats centralisés. À l'avenir, cela aidera l'organisme à prendre des décisions éclairées dans la planification des priorités fondamentales, à développer davantage notre programme d'ententes visant les fournisseurs attirés à l'échelle de l'entreprise et à centraliser les activités clés, en commençant par les secteurs prioritaires comme les soins de santé.

ApprovisiOntario poursuit ses efforts de centralisation en achetant des biens d'équipement, en améliorant les inefficacités et en maximisant la valeur dans l'ensemble du système de santé public. En regroupant les achats de capital et de fournitures cliniques, nous visons à harmoniser les processus, à réduire les coûts et à améliorer la transparence, tout en renforçant les entreprises et l'écosystème de la chaîne d'approvisionnement de l'Ontario et tout en maintenant la qualité.

L'un des principaux domaines d'intérêt de cet effort est l'acquisition centralisée de lits cliniques, un atout essentiel pour les établissements correctionnels, les secteurs de l'apprentissage et de la santé, entre autres. En adoptant un modèle centralisé, ApprovisiOntario assure des pratiques d'approvisionnement harmonisées, des partenariats avec les fournisseurs plus solides et une meilleure prestation de valeur dans l'ensemble de l'Ontario, ce qui permet à toutes les entités de récolter les avantages de la demande provinciale.

Cette centralisation s'harmonise avec la stratégie globale de l'infrastructure des soins de santé de l'Ontario, qui comprend plus de 50 projets hospitaliers. Ces efforts permettront d'ajouter plus de 3 000 nouveaux lits pour les hôpitaux et de moderniser ou d'acheter 58 000 lits de soins de longue durée (2019) d'ici 2028, ce qui permettra au système de santé de répondre aux demandes d'une population croissante.

ApprovisiOntario créera un cadre normalisé et évolutif pour répondre à la demande croissante en soins de santé. Cette approche garantit un accès rentable à des ressources cliniques de haute qualité tout en harmonisant l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement avec les objectifs généraux de la province en matière de soins de santé.

Grâce au programme d'ententes visant les fournisseurs attirés à l'échelle de l'entreprise, le gouvernement peut tirer parti de son pouvoir d'achat pour faire progresser les priorités du gouvernement, optimiser les ressources, réduire le fardeau administratif et accroître l'efficacité en regroupant les dépenses. C'est pour ces raisons qu'ApprovisiOntario continuera de travailler à l'échelle du gouvernement pour moderniser les pratiques d'approvisionnement et réduire les formalités administratives et les obstacles à l'approvisionnement accessible, ce qui permettra à l'organisme d'être plus réactif et plus agile.

Le programme d'ententes visant les fournisseurs attirés à l'échelle de l'entreprise comprend actuellement 82 ententes établies, des ententes de licence en volume de logiciels négociées et des protocoles d'entente négociés. Dans le cadre de l'engagement d'ApprovisiOntario à accroître les possibilités pour les acheteurs du secteur public et les dépenses sous gestion, l'organisme prévoit élargir le programme d'ententes visant les fournisseurs attirés à l'échelle de l'entreprise et augmenter sa valeur de 7 milliards de dollars à 16,8 milliards de dollars. Cela s'ajoute à l'expansion du programme au cours de l'exercice précédent, qui a vu la valeur passer à 7 milliards de dollars, ce qui en fait la plus forte augmentation depuis la création du programme.

En août 2024, ApprovisiOntario a établi une nouvelle entente visant les fournisseurs attirés à l'échelle de l'entreprise pour les appareils et services mobiles, qui compte plusieurs fournisseurs qualifiés (dont certains basés en Ontario) et durera six ans (2030).

Le nouveau contrat centralisé permettra d'éviter les coûts et de réaliser des économies importantes par rapport à l'entente sur l'acquisition de pagination et les appareils mobiles et les services signée il y a dix ans. Le nouveau contrat de services mobiles procurera des avantages financiers aux ministères, organismes, hôpitaux, conseils scolaires, sociétés d'aide à l'enfance et autres entités du secteur public de l'Ontario, leur permettant de réinvestir leurs économies dans des services essentiels de première ligne. Au-delà des

économies et de l'évitement des coûts, ce contrat apporte une nouvelle valeur importante aux entités du secteur public, notamment :

- lancement des forfaits Apportez votre propre appareil (BYOD) avec des tarifs encore plus réduits;
- introduction des forfaits États-Unis/Canada sans frais d'itinérance dans les deux pays;
- mise en place d'un programme de rachat et d'élimination d'appareils;
- contenant une tarification des données de l'Internet des objets (IdO) à plusieurs niveaux égale ou supérieure à la tarification des forfaits mobiles.

En centralisant l'approvisionnement, l'entente favorise l'efficacité et la création de valeur pour les contribuables et les entités qui achètent avec des fonds publics. Cette entente est un excellent exemple des avantages de la centralisation compte tenu de la vaste portée de l'entente visant les fournisseurs attirés, des économies importantes qui seront réalisées et de la possibilité de réinvestissement dans le secteur public.

Grâce à l'élargissement du programme, ApprovisiOntario cherchera également à élargir son soutien et son offre aux entités du secteur parapublic. Pour y parvenir, l'agence favorisera l'utilisation des ententes visant les fournisseurs attirés par le secteur parapublic et les municipalités par le biais de tables sectorielles et de communautés de pratique. Cela créera des occasions de faire de nos ententes le contrat de choix pour les principales catégories de dépenses du secteur parapublic, ce qui permettra une approche globale du secteur public pour réaliser des économies substantielles et éviter des coûts. Un exemple récent de réponse d'ApprovisiOntario à un besoin urgent du ministère est l'établissement rapide d'une entente visant les fournisseurs attirés pour des dispositions relatives au détecteur de vapeur et à la sécurité des bâtiments.

La centralisation en action : Détecteurs de vapeur

En réponse à une nouvelle priorité pendant la période de la rentrée scolaire, ApprovisiOntario, en collaboration avec le ministère de l'Éducation, a coordonné et livré l'acquisition de détecteurs de vapeur et d'autres améliorations de sécurité pour 30 millions de dollars pour les écoles primaires et secondaires de la province.

L'élimination du vapotage sur les terrains scolaires fait partie du plan provincial du gouvernement visant à réduire les distractions dans les salles de classe et à améliorer la santé des enfants et des jeunes. À cette fin, ApprovisiOntario a établi une entente visant les fournisseurs attirés multifournisseur pour les dispositions relatives au détecteur de vapeur et à la sécurité des bâtiments qui peut être utilisée par plus de 5 000 écoles de la province pour accéder à l'infrastructure de sécurité essentielle.

En plus d'élargir ses propres ententes centralisées, ApprovisiOntario cherche à faire évoluer stratégiquement et à améliorer sa relation avec les organismes effectuant des achats en groupe et les organismes de services communs. Pour ce faire, nous coordonnerons les objectifs d'approvisionnement et améliorerons la gestion des contrats, ce qui nous aidera à offrir la meilleure valeur, à créer des contrats et des catégories stratégiques et à faire progresser notre mandat de centralisation. En fin de compte, cela aidera ApprovisiOntario à remplir son mandat d'offrir de la valeur aux Ontariennes et aux Ontariens tout en assurant la cohésion de la chaîne d'approvisionnement provinciale et du paysage de l'approvisionnement.

Les antécédents d'ApprovisiOntario en matière de collaboration avec des organismes effectuant des achats en groupe et des organismes de services communs de confiance, des intervenants et des partenaires ont favorisé de précieuses relations avec le secteur public visant à partager les pratiques exemplaires et les leçons apprises. Plus précisément, avec l'aide de notre équipe des partenariats stratégiques, l'organisme a recueilli des renseignements sur l'ensemble de l'écosystème d'approvisionnement de la province par l'intermédiaire de nombreuses tables sectorielles, y compris l'apprentissage et la santé, afin d'éclairer la prise de décisions stratégiques et d'améliorer le processus d'approvisionnement pour les acheteurs du secteur public.

ApprovisiOntario dirige un groupe d'étude sur le secteur de la santé et un groupe d'étude sur le secteur de l'apprentissage avec des intervenants de l'industrie afin de cerner les risques liés aux tarifs et les possibilités d'assurer la résilience de la chaîne d'approvisionnement. Une partie importante du travail comprend la collecte de données auprès d'entités du secteur de la santé et de l'apprentissage, y compris les hôpitaux, les collèges et les universités, afin de permettre une réponse fondée sur les données aux risques et aux possibilités tarifaires. Cela comprend l'examen de tous les contrats américains octroyés par les entités de santé et d'apprentissage du secteur public de l'Ontario et de tous les contrats à venir.

Ces informations nous aideront à élaborer un plan d'action axé sur le maintien des réalisations réalisées à partir des tables établies, tout en favorisant l'ouverture des voies de communication et la transparence. De plus, l'organisme utilisera les renseignements recueillis pour mieux harmoniser les stratégies et les priorités internes des catégories et pour assurer le soutien des secteurs clés.

Alors qu'ApprovisiOntario continue de démontrer sa valeur en centralisant les approvisionnements, en réduisant les obstacles, en soutenant les entreprises de l'Ontario et en créant des économies pour les clients, les relations avec les partenaires du secteur public, les organisations de l'industrie, les partenaires du secteur privé et d'autres ordres de gouvernement devraient continuer de se développer. Cela permettra de partager et de mettre en œuvre rapidement et efficacement les pratiques exemplaires entre les intervenants.

Priorités

- 1.1** Développer et promouvoir les nouvelles ententes visant les fournisseurs attirés de l'agence et les ententes actualisées qui répondent aux demandes du marché et aux besoins des clients.
- 1.2** Tirer parti des outils existants et en rechercher de nouveaux pour accroître l'adoption d'ententes visant les fournisseurs attirés d'ApprovisiOntario.
- 1.3** Cultiver des partenariats stratégiques dans l'écosystème de l'approvisionnement du secteur public.

Priorité	2025-2026	2026-2027	2027-2028
1.1	<ul style="list-style-type: none"> Offrir des programmes éducatifs et des ateliers élargis aux professionnels de l'approvisionnement du secteur public et aux décideurs. 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer et ajuster le contenu et la fréquence des programmes éducatifs et des ateliers offerts pour refléter les besoins et les commentaires des clients. 	<ul style="list-style-type: none"> Continuer d'évaluer et d'ajuster le contenu et la fréquence des programmes éducatifs et des ateliers offerts.
1.1	<ul style="list-style-type: none"> Lancer de nouvelles offres d'ententes visant les fournisseurs attirés pour s'assurer que les clients ont accès à une gamme concurrentielle de contrats dans tous les secteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> Élargir l'offre d'ententes visant les fournisseurs attirés pour mieux répondre aux besoins émergents des clients et du marché. 	<ul style="list-style-type: none"> Continuer à cerner les possibilités de nouvelles offres d'ententes visant les fournisseurs attirés pour répondre aux besoins des clients et du marché.
1.1	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'offre de services actuelle et lancer une approche de service à guichet unique qui aidera les acheteurs et les vendeurs à rendre l'approvisionnement plus accessible. 	<ul style="list-style-type: none"> Recueillir les commentaires des acheteurs et des vendeurs pour déterminer si des modifications doivent être apportées à l'approche de service à guichet unique ou si des services supplémentaires doivent être ajoutés. 	<ul style="list-style-type: none"> Examiner les progrès réalisés par l'approche de service à guichet unique et déterminer les principaux domaines à améliorer.
1.1	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre une stratégie de FSG pour la SDS en tant qu'entente visant les fournisseurs attirés d'entreprise pour le secteur parapublic. 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la sensibilisation et l'adoption du FSG pour que la SDS intègre le secteur parapublic. Créer la prochaine occasion de développement des activités pour accroître l'empreinte d'ApprovisiOntario dans le secteur parapublic. 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre l'expansion de la SDS du FSG vers un système dorsal commun robuste pour le secteur parapublic. Solidifier la stratégie et le contrat pour de nouvelles occasions de développement des activités à l'aide des données de la nouvelle SAN.

<p>1.1</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Tirer parti des outils et des initiatives stratégiques pour promouvoir l'accès et la sensibilisation des groupes sous-représentés à l'approvisionnement du secteur public. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser les intervenants et commencer à mettre en œuvre des initiatives pour accroître la participation des groupes sous-représentés à l'approvisionnement du secteur public. 	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer d'explorer d'autres façons d'améliorer l'approvisionnement dans le secteur public en réduisant les formalités administratives et en éliminant les obstacles dans toute la province.
<p>1.1</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Élargir l'adoption des ententes visant les fournisseurs attirés d'une année à l'autre, en mettant l'accent sur l'adoption avec le secteur parapublic et les partenaires municipaux. • Continuer de promouvoir l'adoption d'ententes visant les fournisseurs attirés à l'échelle de l'entreprise pour les entités du secteur public qui ne sont pas actuellement couvertes par le pouvoir législatif d'ApprovisiOntario. 	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer de promouvoir l'adoption d'ententes visant les fournisseurs attirés à l'échelle de l'entreprise, en identifiant les obstacles et les limites dans le pouvoir législatif de l'organisme qui empêchent ApprovisiOntario de remplir son mandat de centralisation. • Continuer de cerner les possibilités d'ententes centralisées pour les entités du secteur public qui ne sont pas actuellement couvertes par le mandat de l'organisme. 	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer de cerner les possibilités d'ententes centralisées pour les entités du secteur public qui ne sont pas actuellement couvertes par le mandat de l'organisme.
<p>1.1</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer une stratégie provinciale pour une liste de médicaments critiques et vulnérables afin d'atténuer les pénuries d'approvisionnement en biens et services essentiels. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ajuster le programme de pénurie de fournitures de santé pour refléter les besoins opérationnels dans l'ensemble du continuum de soins de santé et tenir compte des commentaires des clients. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire progresser la création de valeur dans le cadre de la stratégie de catégorie. • Mettre en œuvre des stratégies pour les médicaments critiques et vulnérables et les principales pénuries d'approvisionnement.
<p>1.1</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer de promouvoir et d'éduquer les intervenants sur l'utilisation des stratégies de l'IDEO dans l'ensemble des entités de la FPO et du secteur parapublic. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'IDEO est solidifiée en tant que pratique courante dans l'ensemble du secteur public. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'IDEO entièrement mis en œuvre dans l'ensemble du secteur public avec une analyse pour appuyer les changements potentiels aux applications.

<p>1.1</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à l'essai et mettre en œuvre des actions et des initiatives en tirant parti des possibilités de catégorie. • Continuer de cerner de nouvelles possibilités d'ententes visant les fournisseurs attirés dans le secteur public conformément à l'approche de gestion des catégories afin d'élargir le programme d'ententes visant les fournisseurs attirés à l'échelle de l'entreprise sur une base annuelle. • Continuer d'inclure des représentants d'entités du secteur public dans l'élaboration et l'évaluation des catégories et des ententes visant les fournisseurs attirés. • Améliorer le modèle de gestion des fournisseurs pour continuer à développer des partenariats avec le marché pour de meilleurs résultats. 	<ul style="list-style-type: none"> • Créer et mettre en œuvre des opportunités au fur et à mesure qu'elles sont identifiées. • Continuer de cerner de nouvelles possibilités d'ententes visant les fournisseurs attirés dans le secteur public conformément à l'approche de gestion des catégories afin d'élargir le programme d'ententes visant les fournisseurs attirés à l'échelle de l'entreprise et d'augmenter les dépenses sous gestion sur une base annuelle. 	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer de cerner de nouvelles possibilités d'ententes visant les fournisseurs attirés dans le secteur public conformément à l'approche de gestion des catégories afin d'élargir le programme d'ententes visant les fournisseurs attirés à l'échelle de l'entreprise et d'augmenter les dépenses sous gestion sur une base annuelle.
<p>1.2</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer de déterminer les contrats et les catégories d'achats collectifs non gouvernementaux avec lesquels l'organisme peut établir un partenariat stratégique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Établir et mettre en œuvre des partenariats dans des catégories de grande valeur avec des acheteurs de groupes non gouvernementaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer constamment les possibilités de nouveaux partenariats pour faire progresser le mandat de l'organisme.
<p>1.2</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les outils qui peuvent élargir l'adoption d'ententes visant les fournisseurs attirés dans les entités du secteur parapublic. 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer l'adoption d'ententes visant les fournisseurs attirés par ApprovisiOntario, en fonction des outils actuels, et cerner les défis et les possibilités d'amélioration. 	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer d'examiner et d'ajuster les outils pour améliorer l'adoption d'ententes visant les fournisseurs attirés par ApprovisiOntario, au besoin.

<p>1.3</p>	<ul style="list-style-type: none"> Continuer de collaborer avec les ministères provinciaux, les associations municipales, les grandes entités d'approvisionnement, les groupes du secteur privé, les organismes sans but lucratif et les organisations et administrations internationales pour favoriser la collaboration sur les politiques et les normes d'approvisionnement, la recherche concertée, les programmes pilotes et les initiatives d'innovation partagées. 	<ul style="list-style-type: none"> Continuer de créer et de faire progresser des partenariats stratégiques avec les ministères provinciaux, les associations municipales, les grandes entités d'approvisionnement, les groupes du secteur privé, les organismes sans but lucratif et les organisations et administrations internationales afin de favoriser la collaboration sur les politiques et les normes d'approvisionnement, la recherche concertée, les programmes pilotes et les initiatives d'innovation partagées. 	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir des partenariats stratégiques avec les ministères provinciaux, les associations municipales, les grandes entités d'approvisionnement, les groupes du secteur privé, les organismes sans but lucratif et les organisations et administrations internationales afin de favoriser la collaboration sur les politiques et les normes d'approvisionnement, la recherche concertée, les programmes pilotes et les initiatives d'innovation partagées.
<p>1.3</p>	<ul style="list-style-type: none"> Élargir les possibilités de collaboration avec le ministère de la Santé, SO et d'autres partenaires de la santé afin de cerner les problèmes de santé prioritaires. 	<ul style="list-style-type: none"> Continuer de collaborer avec les entités du secteur de la santé pour s'assurer que les EPI et les FEE sont renouvelés et disponibles pour soutenir les urgences. 	<ul style="list-style-type: none"> Identifier d'autres projets prioritaires en matière de soins de santé et collaborer avec SO et d'autres partenaires de la santé sur les stratégies de mise en œuvre.
<p>1.3</p>	<ul style="list-style-type: none"> Tirer parti du partage des données avec les partenaires pour mieux comprendre les opportunités et la dynamique du marché dans chaque catégorie. 	<ul style="list-style-type: none"> Continuer à tirer parti du partage des données pour mieux comprendre les différents partenaires et cerner les possibilités de centralisation de l'organisme. 	<ul style="list-style-type: none"> Continuer à tirer parti du partage des données pour mieux comprendre les différents partenaires et possibilités au sein de chaque catégorie. Utiliser les données pour mesurer et améliorer l'adoption d'ententes visant les fournisseurs attirés et le rendement des programmes.

THÈME 2

Moderniser l'approvisionnement du secteur public pour soutenir le développement économique et renforcer la résilience des chaînes d'approvisionnement de l'Ontario

ApprovisiOntario a été fondé pour transformer et moderniser l'écosystème d'approvisionnement du secteur public, tout en améliorant considérablement la valeur et les résultats grâce à la centralisation pour la province. Pour atteindre cet objectif, en étroite collaboration avec les ministères, les partenaires et la communauté des fournisseurs de l'Ontario, l'organisme simplifie les processus d'approvisionnement, élimine les obstacles, y compris l'accessibilité, et fait la promotion de principes ouverts, équitables et transparents afin de générer des possibilités d'approvisionnement plus concurrentielles et d'améliorer l'efficacité des services publics.

L'approche de modernisation de l'approvisionnement d'ApprovisiOntario vise à obtenir l'utilisation la plus stratégique des marchés publics pour renforcer la résilience et la durabilité des chaînes d'approvisionnement de l'Ontario, stimuler l'innovation, soutenir le développement économique et stimuler la production nationale de biens essentiels en période de risques mondiaux accrus et d'incertitudes économiques.

La modernisation de l'approvisionnement demeure une priorité pour ApprovisiOntario, qui s'appuie sur des personnes diversifiées et talentueuses, des processus efficaces, des technologies novatrices et des services exemplaires de classe mondiale. ApprovisiOntario continue de collaborer avec les intervenants et les partenaires pour cerner les tendances nouvelles et émergentes dans l'écosystème de l'approvisionnement du secteur public qui peuvent être abordées par des initiatives de modernisation de l'approvisionnement. Plusieurs initiatives de notre plan d'activités 2024-2025 demeurent une priorité absolue pour ApprovisiOntario, notamment :

1. améliorations et agrandissements des ententes visant les fournisseurs attirés;
2. approvisionnement durable;
3. réforme pour simplifier les politiques et les pratiques d'approvisionnement.

ApprovisiOntario tirera parti de ses relations de confiance établies avec les organismes effectuant des achats en groupe et les organismes de services communs pour cerner davantage les possibilités de collaboration pour l'élaboration et la mise en œuvre d'initiatives de modernisation de l'approvisionnement. ApprovisiOntario est en train de moderniser l'approvisionnement et accueille les commentaires d'organisations qui s'engagent également à apporter une plus grande valeur au secteur public.

ApprovisiOntario gère une réserve provinciale d'EPI et de FEE à l'intention de toutes les entités du secteur public. Nous mettons en œuvre une nouvelle stratégie qui tirera parti d'un seul fournisseur de services logistiques tiers pour fournir des services d'entreposage dans des endroits délibérés dans toute la province. Nous ferons appel à un fournisseur de transport pour nous assurer que la livraison à tous les types de clients est gérée de la manière dont les clients ont besoin.

La réserve provinciale repose sur l'utilisation continue des produits par les clients pour s'assurer que les stocks sont correctement renouvelés et neufs. ApprovisiOntario collabore avec de nombreuses entités du secteur de la santé et d'autres entités du secteur public pour remplacer les réserves individuelles. La réserve provinciale est axée sur les EPI produits au pays, contribuant au programme de développement économique de l'organisme et réduisant les risques liés à la chaîne d'approvisionnement.

Dans toutes les régions du monde, le rétablissement de la coopération mondiale continue de se déployer rapidement et de remodeler fondamentalement la façon de faire des affaires. Les événements géopolitiques, tels que les tarifs douaniers et autres mesures de protectionnisme commercial, et les guerres, conjugués aux menaces environnementales croissantes et à la possibilité d'une autre pandémie mondiale, créent une vulnérabilité économique et sociale. Cela influence les décisions des acheteurs du secteur public de choisir les fournisseurs en fonction du « meilleur rapport qualité-prix », plutôt que de la baisse des coûts.

Reconnaissant les forces de l'Ontario en matière d'avancées technologiques, de talents mondiaux et de compétitivité des entreprises pour stimuler la croissance à long terme, l'organisme applique une approche du « meilleur rapport qualité-prix » pour tenir compte d'une combinaison de facteurs, tels que l'innovation à valeur ajoutée, le développement économique, la fiabilité des partenaires, les meilleurs résultats pour les utilisateurs finaux, l'agilité face à divers risques et la réactivité rapide aux fluctuations du marché. C'est pourquoi notre plan de modernisation de l'approvisionnement, visant à assurer la résilience des chaînes d'approvisionnement de l'Ontario en période d'incertitude économique, continuera également d'explorer des options en matière d'approvisionnement durable. Ce faisant, ApprovisiOntario vise à s'aligner sur les pratiques d'approvisionnement de pointe et à promouvoir l'Ontario comme un territoire de premier plan pour faire des affaires.

L'Ontario a un avantage concurrentiel pour offrir des solutions durables, éthiques et rentables aux acheteurs du secteur public. Le soutien à la durabilité, à la diversité des fournisseurs et à l'approvisionnement autochtone fait partie des principales priorités d'ApprovisiOntario, qui peuvent être rendues possibles par l'IDEO.

Lorsqu'il explore la durabilité de l'approvisionnement, ApprovisiOntario envisage généralement les piliers suivants :

- **environnement** : s'efforce de tenir compte de la durabilité environnementale;
- **éthique** : exige la conformité aux normes et aux pratiques éthiques de l'Ontario telles qu'elles sont décrites dans les directives de la FPO et du secteur parapublic et les lois pertinentes;
- **activités sociales** : favorise l'amélioration du bien-être social et communautaire diversifié;
- **autochtones** : s'efforce d'éliminer les obstacles auxquels se heurtent les entreprises appartenant à des Autochtones dans les possibilités d'approvisionnement.

L'application d'un cadre d'approvisionnement durable renforcera la résilience de la chaîne d'approvisionnement, maximisera la meilleure valeur possible pour la population de l'Ontario et aidera les entreprises à prendre de l'expansion, à renforcer leur capacité d'atténuation des risques et à améliorer leur capacité à être concurrentielles à l'échelle mondiale tout en élargissant leur empreinte internationale.

En réponse aux tendances mondiales actuelles et aux événements géopolitiques sans précédent, ApprovisiOntario continuera de définir et de mettre en œuvre de solides stratégies d'atténuation des risques en tirant parti de la participation des intervenants et des partenaires, en menant des recherches et des évaluations approfondies des enjeux nationaux et mondiaux et en élaborant des scénarios. Avec l'imposition de droits de douane sur les produits canadiens par le plus important partenaire commercial de l'Ontario, cette approche permet à l'organisme de se tenir au courant des principaux développements qui pourraient avoir une incidence négative sur les activités d'approvisionnement et de prendre toutes les mesures nécessaires pour promouvoir la résilience des chaînes d'approvisionnement intégrées de l'Ontario qui reposent sur la production de produits et de services interconnectés. Nous appliquons efficacement des méthodologies et des processus traditionnels et agiles cohérents pour mesurer l'impact et suivre la valeur.

L'organisme continuera d'écouter les acheteurs et les fournisseurs pour cerner les obstacles, les formalités administratives et les fardeaux administratifs et y répondre, afin que davantage de groupes d'entreprises sous-représentés et diversifiés dans l'approvisionnement de l'Ontario, comme les entreprises appartenant à des Autochtones, les entrepreneurs et les personnes handicapées, puissent avoir un meilleur accès à l'approvisionnement. ApprovisiOntario reçoit fréquemment des commentaires des fournisseurs soulignant la nécessité d'accroître la valeur des possibilités d'approvisionnement pour les petites et moyennes entreprises, ainsi que les

possibilités d'accroître la production des fournisseurs. L'obtention de contrats gouvernementaux est un signal de crédibilité fort sur les marchés, et ApprovisiOntario reconnaît le rôle central que joue l'approvisionnement dans le soutien des chaînes d'approvisionnement de l'Ontario et du développement économique provincial.

ApprovisiOntario est fermement déterminé à soutenir activement l'innovation et le développement économique, qui sont au cœur de son mandat. Ces piliers créent de la valeur dans la modernisation des pratiques d'approvisionnement et de la chaîne d'approvisionnement, en plus de générer de nouvelles possibilités de croissance pour les entreprises de l'Ontario. La résilience de la chaîne d'approvisionnement, la gestion des risques liés à la chaîne d'approvisionnement et le soutien à la production nationale sont les leçons que les organisations d'approvisionnement ont tirées de la pandémie de COVID-19. Alors que les tarifs douaniers et les risques mondiaux rendent les chaînes d'approvisionnement très volatiles et vulnérables à toutes sortes de perturbations et de pénuries, ApprovisiOntario est bien placé pour soutenir et tirer parti des possibilités de production nationale afin de prévenir les déficits et les défaillances systémiques dans l'approvisionnement en fournitures essentielles en cas d'urgences futures.

En s'appuyant sur une feuille de route pluriannuelle de transformation, ApprovisiOntario continuera de centraliser et de moderniser les activités d'achat en mettant en œuvre des plans d'action et des stratégies sectoriels. Par exemple, les nouvelles ententes visant les fournisseurs attirés dans les catégories de l'information et de la technologie (TI) et d'autres catégories cliniques permettent un accès rapide à des contrats centralisés et de soutenir l'innovation dans ces secteurs prioritaires.

Le Parcours d'innovation en santé vise à favoriser l'adoption de technologies et de services de santé prometteurs et à cerner les possibilités d'amélioration continue dans l'ensemble du système de soins de santé, en partenariat avec le ministère de la Santé et le ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce (MDECEC).

ApprovisiOntario est également fier de s'associer à des centres d'innovation clés comme le Réseau de santé CAN, l'Ontario Bioscience Innovation Organization (OBIO) et Bruyère pour mieux comprendre les technologies innovantes émergentes et explorer les options d'adoption à l'échelle provinciale.

Au cours du prochain exercice 2025-2026, ApprovisiOntario continuera de saisir les possibilités et les activités de modernisation, notamment :

- 1.** soutenir le parcours d'innovation en santé du ministère de la Santé afin de stimuler l'innovation et de meilleurs résultats pour les Ontariennes et les Ontariens;
- 2.** renforcer la capacité de l'organisme à relever les défis et les possibilités d'approvisionnement au moyen de renseignements éclairés par le marché;
- 3.** travailler avec des partenaires gouvernementaux pour élaborer des politiques, des règlements et des lois.

La prise de décisions fondées sur des données probantes est au cœur des pratiques et des activités d'ApprovisiOntario. Il souligne l'importance des données et des outils d'analyse qui permettent à l'organisme d'apporter une contribution de valeur unique en saisissant les occasions d'approvisionnement et en cernant les défis. Grâce à des activités de littératie en matière de données, combinées à des outils et à des mises à niveau technologiques, nous stimulons la curiosité et cultivons un état d'esprit axé sur les données dans l'ensemble de l'organisme.

Grâce à une culture axée sur les données, nous continuerons d'élaborer les programmes et les plateformes nécessaires pour rester à jour avec les dernières technologies, l'optimisation avancée des données et les techniques de collecte, tout en respectant la Directive sur l'utilisation responsable de l'IA et les pratiques de cybersécurité du gouvernement. Cela comprend l'établissement et la mise en œuvre de principes de gestion des risques liés à l'IA et la mise en place de systèmes de gestion appropriés, tels que des outils et des protocoles pour assurer la résilience, le rétablissement et la maturité, comme l'exigent les cadres et les règlements du gouvernement de l'Ontario. De plus, ApprovisiOntario continuera de tirer parti de la collecte de données et du programme de centralisation en travaillant avec le gouvernement et d'autres partenaires.

La modernisation de l'approvisionnement du secteur public est une étape essentielle à la réussite de la transformation des organismes. Les efforts constants de leadership d'ApprovisiOntario pour relever les défis systémiques et simplifier les processus afin d'améliorer l'accès et de créer de nouvelles possibilités d'approvisionnement continueront d'offrir le meilleur rapport qualité-prix possible à la population de l'Ontario.

Priorités

- 2.1** Améliorer l'expérience client et la prise de décisions axées sur les données grâce à une SAN à guichet unique nouvellement conçu et lancé avec succès.
- 2.2** Accroître l'efficacité des processus et réduire les obstacles administratifs, y compris l'accessibilité, grâce à la modernisation et à la transformation de l'approvisionnement dans le secteur public.
- 2.3** Positionner stratégiquement la province pour se préparer et intervenir en cas de perturbations de la chaîne d'approvisionnement, d'urgences et de risques mondiaux.
- 2.4** Tirer parti de la technologie et des données pour améliorer l'expérience client et accélérer la croissance.

Priorité	2025-2026	2026-2027	2027-2028
2.1	<ul style="list-style-type: none"> Intégrer la première phase des entités du secteur public à l'utilisation de la SAN. Élaborer un plan d'intégration progressive pour les entités du secteur public. Élaborer un plan de mise en œuvre progressive pour les fonctionnalités supplémentaires de la SAN. 	<ul style="list-style-type: none"> Intégrer des entités supplémentaires selon le plan d'intégration progressif de la SAN. Intégrer des fonctionnalités supplémentaires de la SAN selon le plan élaboré. 	<ul style="list-style-type: none"> Continuer d'intégrer les entités à la SAN.
2.1	<ul style="list-style-type: none"> Déterminer les caractéristiques des fournisseurs à saisir pour mesurer la diversité des fournisseurs au fur et à mesure de la mise en œuvre de la SAN. 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre des mécanismes de mesure et la diversité des fournisseurs dans la SAN. 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer et améliorer les mécanismes de mesure des fournisseurs.
2.2	<ul style="list-style-type: none"> Continuer de recueillir des commentaires sur les initiatives de modernisation de l'approvisionnement et de travailler avec les partenaires pour réaliser la vision de transformation de la chaîne d'approvisionnement du gouvernement. 	<ul style="list-style-type: none"> Identifier et mettre en œuvre des possibilités de modernisation de l'approvisionnement pour simplifier les processus et réduire les problèmes pour les acheteurs et les vendeurs, en fonction des commentaires des tables sectorielles et des consultations des intervenants. 	<ul style="list-style-type: none"> Surveiller, évaluer et continuer d'améliorer les initiatives de modernisation de l'approvisionnement en fonction des commentaires des intervenants et des partenaires, ainsi que des paramètres de données applicables.

<p>2.2</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir une approche continue de consultation sur les initiatives de modernisation de l'approvisionnement, tout en faisant progresser la mise en œuvre de changements aux politiques et aux processus pour éliminer les obstacles, y compris l'accessibilité, et le fardeau des acheteurs et des vendeurs du secteur public. • Élaborer et mettre en œuvre des stratégies de gestion du changement pour orienter et soutenir les acheteurs et les vendeurs du secteur public dans ces nouvelles initiatives. 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la mise en œuvre de nouvelles initiatives de modernisation de l'approvisionnement, en mettant l'accent sur le soutien des initiatives et des outils visant à favoriser l'adoption des contrats de l'organisme, tout en fournissant des conseils et en faisant la promotion des stratégies de gestion du changement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les consultations ouvertes avec les acheteurs et les vendeurs pour assurer la liaison sur les nouveaux besoins, obstacles et processus qui peuvent être abordés grâce aux possibilités de modernisation de l'approvisionnement.
<p>2.3</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir la mise en œuvre de programmes et d'initiatives gouvernementaux liés à l'approvisionnement, comme l'innovation du Fonds d'accélération pour les technologies de la santé (FACTS) et le Fonds pour l'expansion dans le secteur des sciences de la vie (FESSV). 	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer d'appuyer la mise en œuvre du gouvernement et de surveiller l'exécution du programme pour déterminer si des changements sont recommandés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer et améliorer continuellement la mise en œuvre des programmes et des initiatives gouvernementaux liés à l'approvisionnement.
<p>2.3</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer des options stratégiques pour favoriser la résilience de la chaîne d'approvisionnement et atténuer les risques pour les chaînes d'approvisionnement de l'Ontario. • Mettre en œuvre des initiatives de gain rapide pour démontrer la valeur des pratiques d'approvisionnement résilientes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre des options stratégiques pour promouvoir la résilience de la chaîne d'approvisionnement, tout en assurant l'équité, la transparence et la compétitivité de tous les fournisseurs dans les processus d'approvisionnement du secteur public de l'Ontario. 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer et surveiller l'impact des initiatives stratégiques sur la création et le soutien de chaînes d'approvisionnement résilientes en Ontario.

<p>2.3</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre la stratégie d'entreposage à long terme d'ApprovisiOntario pour consolider l'empreinte d'entreposage tout en maintenant le statu quo pour les clients, afin de s'assurer que la distribution et les stocks d'EPI et de FEE de la province demeurent suffisants pour répondre à la demande normale et à l'augmentation de la demande. 	<ul style="list-style-type: none"> • Élargir la stratégie d'entreposage à long terme dans toutes les entités de santé publique. • Continuer à faire progresser la mise en œuvre de la stratégie d'entreposage d'ApprovisiOntario avec un modèle de prestation de services axé sur le client et le fournisseur. 	
<p>2.3</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler avec les partenaires gouvernementaux et les intervenants pour déterminer les principaux changements législatifs et réglementaires nécessaires pour faire progresser et moderniser le paysage provincial de l'approvisionnement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer d'autres modifications législatives et réglementaires pour refléter les priorités de l'organisme, comme le soutien à Gestion des situations d'urgence Ontario (GSUO) pour sécuriser les chaînes d'approvisionnement essentielles en cas d'urgence, de conflit ou de crise. 	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler avec les partenaires gouvernementaux et les intervenants pour déterminer les répercussions des modifications législatives et déterminer si d'autres changements sont nécessaires.
<p>2.3</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Procéder à l'intégration d'autres produits dans la réserve selon les partenaires (comme le médecin hygiéniste en chef de l'Ontario [MHCO], GSUO, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer à travailler avec les partenaires pour identifier d'autres produits qui peuvent être ajoutés à la réserve. • Élaborer et mettre en œuvre une stratégie pour la catégorie sur les fournitures auxiliaires de vaccins. 	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer à travailler avec les partenaires pour identifier d'autres produits qui peuvent être ajoutés à la réserve.

<p>2.4</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Tirer parti des données au sein du gouvernement et avec des partenaires pour renforcer la capacité de l'organisme à relever les défis et à saisir les occasions en matière d'approvisionnement grâce à des renseignements à jour et bien informés du marché. 	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer d'intégrer et d'exploiter les données du gouvernement et des partenaires pour renforcer la capacité de l'organisme à relever les défis et aux possibilités d'approvisionnement grâce à des renseignements à jour et éclairés par le marché. 	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer d'intégrer et d'exploiter les données du gouvernement et des partenaires pour renforcer la capacité de l'organisme à relever les défis et aux possibilités d'approvisionnement grâce à des renseignements à jour et éclairés par le marché.
<p>2.4</p>	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer qu'ApprovisiOntario dispose d'applications et d'infrastructures technologiques modernes. • Traiter les applications technologiques existantes en changeant de plateforme ou en retirant des applications, par exemple en améliorant l'expérience actuelle de recherche et de navigation dans les ententes visant les fournisseurs attitrés en lançant une nouvelle application sur la technologie moderne. Étendre et mettre à jour régulièrement le programme de cybersécurité et les composantes nécessaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • Créer, acquérir et itérer des applications et des infrastructures technologiques novatrices qui appuient le mandat et les priorités d'ApprovisiOntario. • Excellence continue en cybersécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer d'itérer et d'améliorer les applications et l'infrastructure technologiques novatrices qui appuient le mandat et les priorités d'ApprovisiOntario.
<p>2.4</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer une vision et une stratégie d'expérience numérique pour faciliter la recherche, l'accès et la navigation dans nos services. • Concevoir et lancer des composantes de plateforme d'expérience numérique qui enrichissent l'expérience numérique globale des intervenants. 	<ul style="list-style-type: none"> • Élargir la fonctionnalité de l'expérience numérique grâce à la prestation d'expériences riches en données et axées sur l'utilisateur. 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorations et mises à jour continues de la fonctionnalité de l'expérience numérique grâce à la prestation d'expériences riches en données et axées sur l'utilisateur.

<p>2.4</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer des supports de production de rapports et d'analyse à l'échelle de l'organisme, augmentant la qualité et l'utilité des produits analytiques pour les harmoniser avec les besoins opérationnels. 	<ul style="list-style-type: none"> • Créer des produits de données pour appuyer le mandat d'ApprovisiOntario. • Intégrer l'automatisation et l'IA responsable dans le développement de produits analytiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Élargir l'utilisation de l'automatisation et de l'IA à l'appui des capacités d'analyse et de production de rapports à valeur ajoutée.
<p>2.4</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Élargir le programme de collecte de données de l'organisme pour inclure plus de partenaires et augmenter la fréquence de la collecte de données. 	<ul style="list-style-type: none"> • Officialiser le processus de collecte de données, les ententes et les normes à adopter par les partenaires d'ApprovisiOntario. 	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer d'itérer le catalogue d'ApprovisiOntario pour la consommation et la normalisation des partenaires externes.
<p>2.4</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Élargir les tableaux de bord et les cartes de pointage pour divers publics afin d'appuyer la prise de décisions, de démontrer les progrès et d'améliorer la transparence et la responsabilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Affiner et automatiser les tableaux de bord et les cartes de pointage pour stimuler la prise de décision fondée sur des données probantes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter la capacité prédictive de l'IA pour faciliter la planification stratégique des catégories d'approvisionnement. • Améliorer la qualité des données recueillies et les méthodes de visualisation des données employées.

THÈME 3

Faire d'ApprovisiOntario la principale autorité en matière d'approvisionnement dans le secteur public de l'Ontario

ApprovisiOntario a été créé pour répondre aux complexités associées au paysage de l'approvisionnement et de la gestion de la chaîne d'approvisionnement de la province, tout en cherchant à devenir la principale autorité en matière d'approvisionnement du secteur public en Ontario. En améliorant les fonctions internes, en attirant les meilleurs talents et en favorisant une culture d'excellence et d'inclusion, ApprovisiOntario vise à renforcer la capacité opérationnelle, à améliorer et à élargir la prestation des services. Cette orientation stratégique vise à donner à l'organisme les moyens de s'acquitter de son mandat de rationaliser les pratiques d'approvisionnement et de fournir des services de haute qualité et de grande valeur au secteur public.

Comme nous l'avons mentionné, l'un des principaux défis auxquels font face les achats du secteur public en Ontario est la fragmentation des approches d'approvisionnement dans l'écosystème. L'utilisation de plateformes, de principes et de processus d'approvisionnement multiples et disparates dans la FPO et le secteur parapublic a créé un paysage complexe qui nuit à l'efficacité, à l'accessibilité, à la transparence et à la cohésion. Dans ce contexte, l'agence se consacre à s'établir comme autorité en matière d'approvisionnement dans le secteur public. ApprovisiOntario servira de plaque tournante de l'approvisionnement du secteur public, en veillant à ce que l'approvisionnement soit effectué de manière efficiente, efficace et sans chevauchement ni obstacle. En tant qu'autorité dirigeante, ApprovisiOntario dirigera l'approvisionnement du secteur public par des efforts de transformation et de centralisation, concrétisant ainsi la vision du gouvernement d'obtenir le meilleur rapport qualité-prix pour les contribuables. À ce titre, ApprovisiOntario vise à simplifier les systèmes d'approvisionnement, à réaliser des économies de coûts et à favoriser la collaboration entre les acheteurs et les fournisseurs en élaborant des systèmes intégrés de chaîne d'approvisionnement et des processus d'approvisionnement simplifiés et inclusifs. Cette stratégie est non seulement impérative pour fournir des solutions efficaces aux défis d'approvisionnement, mais elle s'inscrit également dans notre mandat.

ApprovisiOntario reconnaît que sa voie vers le leadership et la consolidation commence par la maximisation de sa capacité et l'optimisation de ses opérations internes. L'intégration à GCAO en 2023-2024 a été une étape essentielle dans le renforcement de la capacité de l'organisme. En intégrant les ressources et l'expertise, ApprovisiOntario a cherché à tirer parti des forces de GCAO pour créer un organisme d'approvisionnement plus cohésif, réactif et unifié pour l'Ontario. La vaste expérience de GCAO en matière d'approvisionnement, y compris la gestion du programme d'ententes visant les fournisseurs attirés à l'échelle de l'entreprise, les services consultatifs pour les clients et les fournisseurs et le programme de réserve d'urgence, a considérablement amélioré la portée et l'impact d'ApprovisiOntario dans toute la province. Au fur et à mesure qu'ApprovisiOntario avance dans les exercices 2025-2026 à 2027-2028, il demeure déterminé à tirer davantage parti des avantages de cette intégration en continuant d'établir des synergies internes, en s'engageant dans des initiatives de maturation des organismes et en favorisant une culture d'excellence au sein de l'écosystème d'approvisionnement du secteur public de l'Ontario.

Conformément à l'optimisation des fonctions internes de l'agence, l'empreinte numérique d'ApprovisiOntario sera axée sur l'établissement d'un nouveau point d'ancrage en ligne pour l'agence par l'entremise d'un site Web actualisé et accessible, qui le transformera en une plateforme d'expérience numérique (DXP) multifonctionnelle.

Un site Web actualisé créera des services riches en données qui offrent des expériences plus personnalisées, offrant un accès plus rapide à l'information et aux services pertinents. En commençant par une présence rafraîchie pour les ententes visant les fournisseurs attirés en ligne, les composants de base d'une DXP seront intégrés à l'infrastructure existante du site Web pour faciliter la navigation des acheteurs dans l'information et les services des ententes visant les fournisseurs attirés.

De plus, la mise en œuvre de systèmes internes, y compris des outils de gestion humaine et financière, permettra à ApprovisiOntario d'accélérer son indépendance opérationnelle par rapport aux systèmes gouvernementaux. Cette indépendance est essentielle pour favoriser l'agilité, l'efficacité et l'innovation, permettant à l'organisme de rationaliser ses opérations et de mieux servir ses intervenants. Parallèlement, le fait de tirer parti des occasions offertes par le gouvernement pour promouvoir la marque de l'organisme améliorera la sensibilisation des clients à ses services et initiatives, ce qui favorisera un engagement et une collaboration accrues avec les intervenants. Ensemble, ces efforts sont essentiels pour favoriser un écosystème d'approvisionnement qui profite aux petites et moyennes entreprises, soutient la croissance économique et assure la valeur pour le public.

ApprovisiOntario s'est engagé à bâtir une culture d'excellence à l'interne et au sein de l'écosystème d'approvisionnement du secteur public. Cela permettra aux Ontariennes et aux Ontariens d'en avoir pour leur argent. La clé pour y parvenir sera d'assumer un rôle de leadership en inculquant

une vision commune de normes élevées, de responsabilisation et de collaboration entre les intervenants et les partenaires de l'approvisionnement du secteur public. Être un leader signifie également trouver continuellement des moyens d'élargir les possibilités de collaboration grâce à un engagement proactif avec les communautés de pratique et les secteurs pertinents, en veillant à ce que nos initiatives soient éclairées par des perspectives et des pratiques exemplaires diverses.

En s'engageant dans ces initiatives de transformation de l'écosystème, tout en améliorant ses processus internes, ApprovisiOntario répondra efficacement aux besoins de ses intervenants et de ses partenaires, en éliminant les redondances, en réalisant son mandat et en consolidant sa position de chef de file en matière d'approvisionnement dans le secteur public.

Priorités

- 3.1** Optimiser les fonctions internes, les structures et les relations d'approbation avec le gouvernement pour permettre la maturation des organismes.
- 3.2** Promouvoir une culture d'excellence dans l'ensemble de l'écosystème d'approvisionnement du secteur public.
- 3.3** Attirer et commencer à centraliser l'expertise en approvisionnement pour créer une culture de milieu de travail intégrée à haut rendement.
- 3.4** Déterminer les ressources et les réalignements structurels nécessaires pour qu'ApprovisiOntario puisse remplir son mandat.

Priorité	2025-2026	2026-2027	2027-2028
3.1	<ul style="list-style-type: none"> • Établir des normes d'expérience client dans le cadre des fonctions de contact avec la clientèle de l'organisme. 	<ul style="list-style-type: none"> • Surveiller les normes d'expérience client dans le cadre des fonctions de contact avec la clientèle de l'organisme. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ajuster, examiner et continuer à mettre en œuvre des normes d'expérience client dans les fonctions de contact avec la clientèle de l'organisme.
3.1	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des systèmes internes pour accélérer l'indépendance des systèmes et des plateformes gouvernementaux avec la continuité des activités. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des systèmes internes indépendants, tout en assurant la continuité des activités. 	<ul style="list-style-type: none"> • Surveiller et ajuster la transition plus rapide vers des systèmes internes indépendants et continuer à mettre en œuvre d'autres systèmes et plateformes indépendants.
3.1	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer à mettre en œuvre des processus financiers proactifs et modernes pour faire croître et faire évoluer l'organisme. 	<ul style="list-style-type: none"> • Cerner et évaluer les lacunes et les besoins dans les processus financiers sur une base continue. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des processus financiers stables et agiles qui s'adaptent aux besoins émergents.

3.1	<ul style="list-style-type: none"> • Peaufiner le plan de continuité des activités de l'organisme afin d'y intégrer tout changement à ses activités. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à jour le plan afin d'y intégrer activement tout changement aux activités de l'organisme. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à jour le plan afin d'y intégrer activement tout changement aux activités de l'organisme.
3.1	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer le cadre de gestion des risques de l'organisme à mesure que les activités prennent de l'expansion et que les opérations arrivent à maturité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire évoluer le cadre de gestion des risques de l'organisme pour l'harmoniser avec les stratégies de croissance de l'organisme. 	<ul style="list-style-type: none"> • S'engager dans l'amélioration continue du cadre de gestion des risques de l'organisme pour s'assurer qu'elle peut s'adapter rapidement et efficacement à l'évolution des conditions du marché et aux besoins des clients.
3.1	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les fonctions de conformité de base, y compris les activités d'accès à l'information, les processus, les procédures, la formation et les fonctions de vérification interne à l'échelle de l'organisme. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre des vérifications internes et élargir la couverture des vérificateurs internes. • Fonctions de vérification interne matures. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre des vérifications internes et élargir la couverture des vérificateurs internes.
3.1	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer l'état actuel du programme de santé, de sécurité au travail (SST) et de mieux-être et solliciter des commentaires pour une amélioration continue. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre des changements au programme de SST et de mieux-être et solliciter des commentaires pour une amélioration continue. 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer les progrès de la mise en œuvre de la stratégie de mieux-être, en évaluant et en révisant la stratégie au besoin.
3.1	<ul style="list-style-type: none"> • Terminer l'acquisition et le lancement des systèmes de gestion du capital humain (GCH) et de paie. • Systématiser et améliorer le système de suivi des candidats. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre des systèmes de base de gestion du capital humain et de paie pour soutenir l'indépendance et la maturité des organismes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Surveiller la mise en œuvre des systèmes de gestion de GCH et de paie et les améliorer continuellement pour tenir compte des besoins de l'organisme.

<p>3.1</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mesurer et communiquer en permanence des points de référence pour les normes technologiques, numériques et de données. • Améliorer les organes, les politiques et les processus de gouvernance des données. • Commencer à développer des données automatisées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Démontrer l'amélioration continue des contrôles de cybersécurité et de la performance informatique. • Améliorer les organes, les politiques et les processus de gouvernance des données de qualité pour permettre la croissance continue de l'organisme. 	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer d'améliorer la mesure et la communication des points de référence, des contrôles de cybersécurité et de la performance informatique. • Améliorer les organes, les politiques et les processus de gouvernance des données pour permettre la croissance continue de l'organisme.
<p>3.1</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser des outils modernes pour surveiller et appliquer en permanence la conformité aux politiques de conservation des documents juridiques et organisationnels. 	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser des outils avancés pour une gestion efficace des documents, de leur création à leur élimination. 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer et mettre à jour les outils et les politiques de gestion des dossiers pour tenir compte des exigences réglementaires nouvelles ou modifiées.
<p>3.1</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Élargir la mise en œuvre de notre cadre de réalisation des avantages à l'échelle de l'organisme. De plus, élaborer une approche solide pour mesurer, suivre et rendre compte des principales réalisations et des progrès réalisés par l'organisme vers l'atteinte des objectifs stratégiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre une approche de mesure et de suivi dans tous les programmes et activités de l'organisme, tout en élargissant les capacités et les outils de production de rapports pour englober différentes initiatives ou entités et produire des rapports plus régulièrement. 	<ul style="list-style-type: none"> • S'engager de manière proactive dans le perfectionnement continu du cadre de réalisation des avantages et de l'approche de mesure, de suivi et de production de rapports afin d'obtenir des résultats continus et améliorés du modèle de prestation.
<p>3.2</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer de s'appuyer sur les communautés de pratique pour partager et collaborer avec d'autres acheteurs du secteur public. 	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer de s'appuyer sur les communautés de pratique pour partager et collaborer avec d'autres acheteurs du secteur public. 	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer de s'appuyer sur les communautés de pratique pour partager et collaborer avec d'autres acheteurs du secteur public.

<p>3.2</p>	<ul style="list-style-type: none"> Continuer d'établir des partenariats dans l'ensemble du secteur parapublic afin de cerner et de mettre en œuvre des possibilités de modernisation de l'approvisionnement. 	<ul style="list-style-type: none"> Continuer à recueillir, à mettre à l'essai et à modifier des idées de modernisation et à les adopter à grande échelle dans l'ensemble du secteur public. 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la mise en œuvre des changements à la modernisation de l'approvisionnement afin de simplifier les processus et les exigences en matière d'approvisionnement du secteur public.
<p>3.2</p>	<ul style="list-style-type: none"> Élargir les possibilités de collaboration grâce à un engagement précoce et constant avec les communautés de pratique et les secteurs d'importance stratégique. 	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir des voies de communication ouvertes avec les intervenants au fur et à mesure que les possibilités de collaboration deviennent opérationnelles. 	<ul style="list-style-type: none"> Participer à des activités de sensibilisation continues pour cerner les possibilités de collaboration et les initiatives prioritaires.
<p>3.2</p>	<ul style="list-style-type: none"> Continuer de créer et de maintenir des tables sectorielles pour échanger des renseignements et des débouchés commerciaux pour le secteur public. 	<ul style="list-style-type: none"> Identifier et poursuivre les initiatives et les projets prioritaires à partir du travail entrepris par les tables sectorielles. 	<ul style="list-style-type: none"> Continuer de recueillir les commentaires des intervenants reçus par l'intermédiaire des tables sectorielles.
<p>3.2</p>	<ul style="list-style-type: none"> Continuer de promouvoir les considérations d'accessibilité dans les approvisionnements. 	<ul style="list-style-type: none"> Cerner les possibilités d'amélioration continue de l'accessibilité dans les processus d'approvisionnement de l'organisme. 	<ul style="list-style-type: none"> Continuer d'améliorer l'accessibilité des processus d'approvisionnement de l'organisme, en créant une culture d'amélioration continue.
<p>3.2</p>	<ul style="list-style-type: none"> Concevoir des services numériques accessibles et inclusifs grâce à l'adoption de pratiques exemplaires en matière de conception et en conformité avec les normes et règlements en matière d'accessibilité. 	<ul style="list-style-type: none"> Tirer parti de la technologie pour aider à éliminer les obstacles pour les personnes handicapées, en veillant à ce que les produits numériques soient continuellement améliorés en tenant compte de l'accessibilité. 	<ul style="list-style-type: none"> Faire progresser l'inclusion et l'accessibilité numériques grâce à des produits et services numériques bien conçus.

<p>3.2</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître la participation précoce et régulière des fournisseurs pour permettre le partage des connaissances et l'harmonisation des objectifs liés aux efforts d'innovation et de création de valeur. • Continuer d'organiser des salons commerciaux inversés avec des fournisseurs à la recherche de possibilités d'approvisionnement dans le secteur public. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mesurer et évaluer le changement par rapport aux objectifs d'excellence du service à la clientèle, y compris l'accessibilité. • Faire évoluer et mettre en œuvre un plan d'action pluriannuel d'engagement des fournisseurs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Surveiller constamment la prestation par rapport aux objectifs d'excellence du service à la clientèle.
<p>3.2</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer de travailler avec les professionnels de l'approvisionnement des entités acheteuses pour élaborer des outils et des modèles accessibles afin de s'assurer que les besoins des clients et des utilisateurs sont satisfaits. 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer et itérer les outils et les modèles accessibles pour s'assurer que les besoins des clients et des utilisateurs sont satisfaits et pour refléter les changements de politique sur une base continue. 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer et itérer les outils et les modèles accessibles pour s'assurer que les besoins des clients et des utilisateurs sont satisfaits et pour refléter les changements de politique sur une base continue.
<p>3.3</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Devenir l'employeur de choix pour les professionnels de l'approvisionnement du secteur public. 	<ul style="list-style-type: none"> • Demeurer l'employeur de choix pour les professionnels de l'approvisionnement du secteur public. 	<ul style="list-style-type: none"> • Demeurer l'employeur de choix pour les professionnels de l'approvisionnement du secteur public.

<p>3.3</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser les programmes de renforcement de la culture et la stratégie en matière de personnes pour assurer le maintien en poste des employés et ajouter de nouveaux programmes (mentorat, formation axée sur les compétences en leadership). • Mettre en œuvre le premier sondage sur l'engagement des employés. • Élaborer des mesures de suivi ministérielles et fonctionnelles (en fonction des résultats du sondage). • Mettre en œuvre la première année du programme de gestion de la relève. • Poursuivre le programme de développement des compétences en leadership et le programme d'apprentissage des fondements de la gestion. 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer les programmes de renforcement de la culture et la stratégie en matière de ressources humaines sur une base continue pour assurer la satisfaction et la rétention des employés. • Mettre en œuvre des sondages courts et fréquents pour recueillir les commentaires et les points de vue des employés sur la culture organisationnelle. • Élaborer des mesures de suivi ministérielles et fonctionnelles (en fonction des résultats du sondage). • Mettre en œuvre la deuxième année du programme de gestion de la relève. 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer les programmes de renforcement de la culture et la stratégie en matière de ressources humaines sur une base continue pour assurer la satisfaction et la rétention des employés. • Mettre en œuvre le deuxième sondage complet sur l'engagement des employés. • Élaborer des mesures de suivi ministérielles et fonctionnelles (en fonction des résultats du sondage). • Mettre en œuvre la troisième année du programme de gestion de la relève, évaluer et recommander des changements au besoin.
<p>3.3</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la formation <i>Respect en milieu de travail</i>. • Mettre en œuvre des groupes de ressources pour les employés (GRE). • Poursuivre la maturation des initiatives de diversité, d'équité, d'inclusion et d'appartenance (DEIA) avec la participation du Conseil de DEIA. • Entreprendre une évaluation d'impact présentant les résultats des travaux entrepris. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire progresser et promouvoir les initiatives de DEIA dans l'ensemble de l'organisme. • Mettre en œuvre les mesures indiquées dans le sondage sur l'engagement des employés. • Évaluer les GRE. 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la formation <i>Respect en milieu de travail</i>. • Mettre en œuvre des GRE. • Poursuivre la maturation des initiatives de DEIA avec la participation du Conseil de DEIA.

<p>3.3</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer les processus de négociation collective par rapport à des facteurs externes qui peuvent influencer sur les échéanciers. 	<ul style="list-style-type: none"> • Surveiller et évaluer l'opérationnalité et l'incidence des activités commerciales sur les relations de travail. 	<ul style="list-style-type: none"> • Surveiller la convention collective et suivre les problèmes. • Se préparer pour les négociations collectives de 2028-2029.
<p>3.4</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Consulter les partenaires gouvernementaux pour examiner l'état actuel des ressources d'approvisionnement du secteur public. • Déterminer les besoins opérationnels et la voie à suivre pour optimiser les fonctions et les ressources d'approvisionnement dans l'ensemble de l'écosystème. 	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer d'optimiser les fonctions et les ressources d'approvisionnement dans le secteur public. 	<ul style="list-style-type: none"> • Optimiser complètement les fonctions et les ressources d'approvisionnement du secteur public.

Mesures de rendement et objectifs

Objectifs	Indicateur	Référence 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
Accroître le pouvoir d'achat de la province en centralisant les achats du secteur public	Valeur totale estimée du contrat sous gestion	5 G\$	8,3 G\$	17,8 G\$	22,6 G\$	25 G\$
Moderniser l'approvisionnement du secteur public pour soutenir le développement économique et renforcer la résilience des chaînes d'approvisionnement de l'Ontario	% des contrats de la réserve attribués à des entreprises de l'Ontario	98 %	98 %	98 %	98 %	98 %
Faire d'ApprovisiOntario la principale autorité en matière d'approvisionnement dans le secteur public de l'Ontario	% de satisfaction de la clientèle à l'égard de la qualité globale des services fournis par les services consultatifs	85 %	85 %	85 %	85 %	85 %
	% des fournisseurs qui ont soumissionné pour une occasion d'approvisionnement et qui étaient satisfaits du processus d'approvisionnement, de la publication du document à la soumission	76 %	80 %	85 %	85 %	85 %
	% des commandes des fournisseurs de services d'entrepôt expédiées dans les délais prévus	96 %	99 %	99 %	99 %	99 %

ANNEXES

Annexe A : Ressources

A1 : Profil financier

ApprovisiOntario est entièrement financé par le gouvernement de l'Ontario. Ce financement public continue d'appuyer les activités de l'organisme pour faire progresser la transformation de la chaîne d'approvisionnement grâce à la consolidation de l'approvisionnement au sein de la FPO et à la collaboration en matière d'approvisionnement dans l'ensemble du secteur parapublic, tout en équilibrant la continuité des activités et les responsabilités provinciales en matière de réserve.

Le plan budgétaire prévisionnel suivant permettra à ApprovisiOntario de disposer des ressources financières et humaines nécessaires pour atteindre ses objectifs au cours des trois prochaines années.¹

¹ Le financement de fonctionnement du gouvernement pour l'exercice 2025-2026 jusqu'à l'exercice 2027-2028 est en attente d'examen et d'approbation du gouvernement.

Budget de fonctionnement (M\$)

	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Revenu	Projection	Budget	Budget	Budget
Fonds de fonctionnement du gouvernement	366,8035	385,5266	371,7243	366,8243
Total des revenus	366,8035	385,5266	371,7243	366,8243
Charges de fonctionnement				
I. Activités de base d'ApprovisiOntario				
Salaires et avantages sociaux	38,2355	49,4744	53,9892	53,9892
Financement de base des ACDF	17,0288	36,3308	30,7377	30,7377
Expérience numérique	7,1925	15,3504	13,1104	13,1104
Initiatives de collaboration (OEAG/OSC, mobilisation)	—	8,5515	8,2766	8,2766
PAO et SIEQ	3,3000	3,3000	—	—
Système d'approvisionnement numérique	2,0000	3,0000	3,0000	3,0000
Services de soutien juridique	1,3821	1,6650	1,6650	1,6650
Frais de location et rénovations	0,6657	2,7004	2,2004	2,2004
Dépenses diverses	2,4885	1,7635	2,4853	2,4853
Total des activités de base d'ApprovisiOntario	55,2643	85,8052	84,7269	84,7269
II. Initiatives en matière de stock				
Initiatives externes en matière de stock	25,5392	26,0214	20,7974	20,7974
Entreposage, logistique et distribution	76,0000	63,7000	56,2000	56,2000
Total des initiatives en matière de stock	101,5392	89,7214	76,9974	76,9974
Charges de fonctionnement d'ApprovisiOntario	156,8035	175,5266	161,7243	161,7243
Achats de réserves				
EPI/FEE	210.0000	210.0000	210.0000	205.1000
Achats de réserves d'ApprovisiOntario	210.0000	210.0000	210.0000	205.1000
Charges totales d'ApprovisiOntario	366.8035	385.5266	371.7243	366.8243

ApprovisiOntario se conforme aux directives et aux politiques gouvernementales applicables et assure la transparence et la responsabilisation dans la production de rapports. L'organisme adhère également aux normes et aux pratiques comptables du secteur public et répond aux constatations de la vérification.

A2 : Gestion des ressources humaines et des talents

Conception et stratégie organisationnelles

ApprovisiOntario continue de peaufiner prudemment et efficacement sa conception organisationnelle afin d'assurer une structure et une taille d'effectif appropriée qui soutiendront son mandat et seront agiles pour poursuivre son évolution.

Les activités de Gestion de la chaîne d'approvisionnement Ontario ont été transférées à ApprovisiOntario à compter du 31 juillet 2023. La transition s'est faite dans une approche qui vise à minimiser les perturbations des employés et des opérations et d'assurer la continuité des activités. Après le transfert, l'organisme a mis l'accent sur la stabilisation et la clarification des processus. Alors que notre organisation continue d'évoluer, il est essentiel que nous ayons une structure organisationnelle en place pour remplir notre mandat. Au premier trimestre de 2024, d'autres changements organisationnels ont été mis en œuvre pour renforcer notre capacité opérationnelle, fournir des lignes hiérarchiques claires, décrire notre nouvelle approche de conseil d'affaires et bien nous positionner pour notre croissance future.

Nous avons changé notre façon de travailler, et nous avons mis en place plusieurs initiatives pour cibler nos livrables et optimiser nos ressources :

- mise en œuvre d'un modèle organisationnel révisé;
- **conseils d'admission d'entreprises** interfonctionnels pour évaluer, approuver et attribuer des opportunités commerciales;
- nouvelle fonction pour fournir des ressources dédiées au **développement** de nouvelles activités, de nouveaux projets et de nouvelles initiatives;
- nouvelle fonction pour gérer les **nouvelles** catégories cliniques et autres **catégories** identifiées et émergentes;
- données et veille stratégique dédiées à **l'échelle des opérations**, mobilisation des parties prenantes, centre d'excellence et rapports d'entreprise, etc.

Priorités stratégiques en matière de ressources humaines

Au cours de la prochaine année, ApprovisiOntario vise à continuer de créer les bases et d'élaborer des initiatives en matière de RH pour cultiver et renforcer sa stratégie en matière de ressources humaines. L'accent sera mis sur la formulation et l'assurance que les lignes directrices, les méthodologies, les procédures et les initiatives en matière de RH sont conformes aux objectifs et aux principes stratégiques de l'organisme. ApprovisiOntario s'est engagé à assurer le traitement équitable des personnes, en veillant à ce que l'équité, la diversité, l'inclusion et le sentiment d'appartenance fassent partie intégrante de ses stratégies, de ses politiques, de ses initiatives et de ses valeurs organisationnelles.

Les priorités de 2025-2026 sont les suivantes :

- 1. Stratégie d'apprentissage et de perfectionnement :** offrir une formation améliorée aux dirigeants sur les compétences en leadership et aux employés afin d'approfondir leur expertise et d'améliorer leurs capacités qui correspondent à nos valeurs afin de répondre aux nouvelles priorités stratégiques et aux nouveaux défis organisationnels. Lancement de la deuxième année du programme d'apprentissage des fondements de la gestion.
- 2. Mieux-être en milieu de travail :** mettre en œuvre les produits livrables et les initiatives de la première année décrits dans la stratégie d'initiatives de mieux-être en milieu de travail, conformément au sondage sur l'engagement des employés. Examiner les mesures d'adaptation, le retour au travail et les processus de déclaration des maladies et élaborer la formation, les processus, les politiques et la documentation requis qui s'harmonisent avec les pratiques exemplaires. Aligner les stratégies de RH et d'aménagements sur les directives et les politiques de la FPO.
- 3. Santé et sécurité au travail :** analyser la conformité de l'entreprise en matière de santé et de sécurité, y compris les processus de production de rapports, comparer les initiatives de pratiques exemplaires en matière de santé et de sécurité et élaborer la formation, les processus, les politiques et la documentation requis.
- 4. DEIA :** mettre en œuvre les mesures de suivi de l'exercice 2025-2026 de la stratégie sur la DEIA afin de cultiver un environnement de travail positif et productif pour attirer et retenir les meilleurs talents, accroître l'engagement des employés, offrir une meilleure prise de décision et améliorer le rendement. Poursuivre la formation sur le respect en milieu de travail et les préjugés inconscients, mettre en place des groupes de ressources pour les employés.
- 5. Engagement des employés et stratégie d'action :** Mettre en œuvre le premier sondage sur l'engagement des employés et élaborer des plans d'action des secteurs fonctionnels en fonction des résultats du sondage.
- 6. Cadre de planification de la relève :** mettre en œuvre la première année du cadre de gestion de la relève pour renforcer la capacité globale de l'organisme en déterminant les postes essentiels, en sélectionnant les compétences et les habiletés clés nécessaires à la continuité des activités et en mettant l'accent sur le développement des individus pour répondre aux besoins futurs de l'entreprise.
- 7. Système de gestion du capital humain (GCH) :** mettre en œuvre les fonctionnalités de base du système de gestion du capital humain pour automatiser les processus de RH, y compris, mais sans s'y limiter, la gestion des données sur les employés, l'administration des avantages sociaux et des pensions, la gestion des absences, la gestion des postes, les congés et les absences, le libre-service des employés et le suivi des candidats.
- 8. Stratégie d'acquisition de talents :** Optimiser la page Web Carrières d'ApprovisiOntario et LinkedIn pour attirer les meilleurs talents et affiner les processus d'acquisition de talents en l'absence d'un système de suivi des candidats (SSC).

Stratégie de rémunération

La politique et les lignes directrices d'ApprovisiOntario en matière de rémunération sont fondées sur les principes suivants :

- la responsabilité financière, la gouvernance, la conformité à toutes les lois applicables et l'obligation de rendre compte;
- l'alignement sur le mandat, les orientations stratégiques et les valeurs de l'organisation;
- la valeur du régime de rémunération total;
- la compétitivité externe et l'équité interne, les postes de valeur égale étant rémunérés dans la même échelle salariale;
- l'équilibre entre l'uniformité et la souplesse dans la conception et l'application des programmes de rémunération;
- la transparence et la communication ouverte, dans le respect de la vie privée;
- la reconnaissance et la récompense du rendement des employés au moyen d'un programme de rémunération juste et équitable;
- l'alignement sur les pratiques exemplaires en matière de rémunération et de stratégie de gestion des talents d'ApprovisiOntario.

La compétitivité de la structure salariale de base d'ApprovisiOntario a été évaluée en effectuant des recherches sur les marchés externes pertinents du secteur public et en ciblant une médiane d'un marché des talents défini, représentatif des organisations pertinentes du secteur public au sens large.

Cadre de rémunération des cadres

Depuis décembre 2020, le Cadre de rémunération des cadres d'ApprovisiOntario est aligné sur la *Loi de 2014 sur la rémunération des cadres du secteur parapublic* (LRCSP). La structure de rémunération des cadres décrit les niveaux minimaux et maximaux de rémunération en espèces totale pour les postes considérés comme des « cadres désignés » en vertu de la Loi.

Cadre de rémunération des gestionnaires intermédiaires

Le conseil d'administration a approuvé la structure de rémunération des gestionnaires intermédiaires en février 2022.

Avantages

ApprovisiOntario offre aux employés une gamme complète d'avantages médicaux et dentaires, de régimes de retraite à prestations déterminées et d'assurance-vie collective. Les employés peuvent, en plus, souscrire un ensemble d'avantages sociaux optionnels à leurs frais. ApprovisiOntario offre également des programmes pour les invalidités de courte et de longue durée ainsi qu'un programme complet d'aide aux employés et aux familles.

Résumé des données sur la main-d'œuvre

Les activités de planification de la main-d'œuvre continuent de faire en sorte qu'ApprovisiOntario embauche les meilleurs talents et renforcent la capacité organisationnelle. Le tableau ci-dessous fournit des renseignements par domaine fonctionnel sur le nombre d'employés actuels en place en date du 13 janvier 2025.

En date du 13 janvier 2025, ApprovisiOntario compte 216 postes pourvus, dont 199 employés permanents à temps plein. L'effectif total est de 281 personnes, dont 65 travailleurs temporaires qui soutiennent les fonctions de réserve d'EPI et de FEE et de technologie d'entreprise.

Données sur l'effectif des employés par domaine fonctionnel en date du 13 janvier 2025

Domaine fonctionnel	Total de l'effectif	Direction	Employés non-syndiqués	Association of Management, Administrative and Professional Crown Employees of Ontario (AMAPCEO)	Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO)
Bureau du directeur général	4	2	2	0	0
Secrétaire général et avocat général	2	1	1	0	0
Finances	15	4	11	0	0
Ressources humaines	17	4	13	0	0
Stratégie, programmes et partenariats	27	11	16	0	0
Opérations	130	21	10	87	12
Numérique et données	20	9	10	0	1
Total	216	53	63	87	13

Recours à des consultants (travailleurs temporaires ou rémunérés à l'acte)

Domaine fonctionnel	Nombre total
Bureau du directeur général	0
Avocat général	3
Finances	2
Ressources humaines	0
Stratégie, programmes et partenariats	0
Opérations	48
Numérique et données	12

Service d'approvisionnement médicopharmaceutique du gouvernement de l'Ontario (SAMPGO) (transféré à ApprovisiOntario le 3 mars 2025)

Domaine fonctionnel	Total de l'effectif ²	Direction	Employés non syndiqués	Association of Management, Administrative and Professional Crown Employees of Ontario (AMAPCEO)	Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO)
SAMPGO	29	2	0	0	27

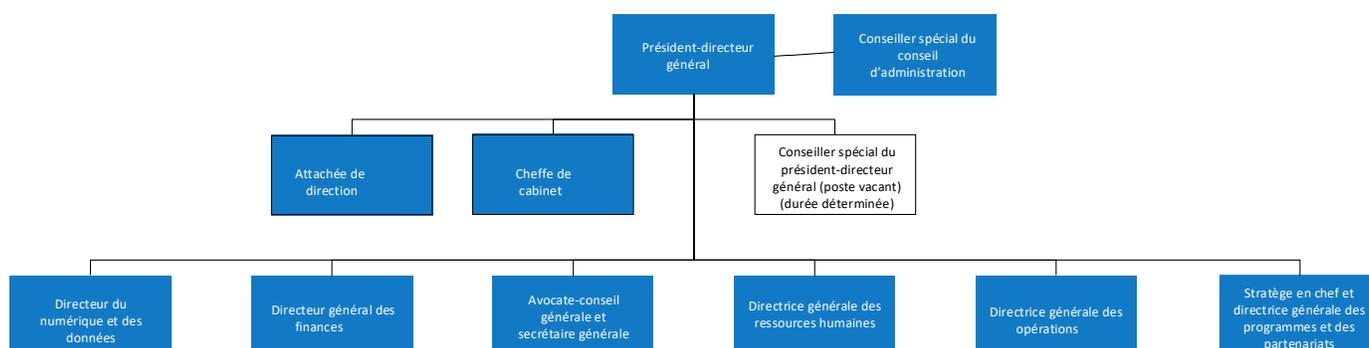
ApprovisiOntario prévoit une croissance modérée au cours du cycle de planification du présent plan d'activités, qui est présentée dans le tableau ci-dessous.

Exercice financier	Effectif total
2024-2025	250
2025-2026	300
2026-2027	340
2027-2028	380

Organigramme

Équipe de direction d'ApprovisiOntario

13 janvier 2025



2 Le total de l'effectif reflète les postes pourvus et ne tient pas compte des ETP vacants.

A3 : Immobilier

ApprovisiOntario a actuellement une sous-location avec la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail au 8e étage du 200, rue Front Ouest, à Toronto. La sous-location expire en mai 2025 sans possibilité de prolongation.

En octobre 2024, ApprovisiOntario a reçu une exemption temporaire en vertu de la Directive de la FPO relativement aux biens immobiliers, qui lui permettait de trouver de nouvelles options à Toronto. ApprovisiOntario continue de travailler en étroite collaboration avec Infrastructure Ontario et le ministère de l'Infrastructure pour répondre à ses besoins en matière d'immobilier.

Un bureau à Toronto est essentiel au succès d'ApprovisiOntario, car il permet le recrutement et le maintien en poste de personnel hautement qualifié et expérimenté. De plus, Toronto offre un accès facile aux intervenants essentiels et aux chefs de file de l'industrie, ce qui est essentiel alors qu'ApprovisiOntario continue de bâtir sa réputation et s'établit comme la principale autorité d'approvisionnement pour l'approvisionnement du secteur public de l'Ontario.

Centralisation des pouvoirs de gestion immobilière (CPGI) : La centralisation des pouvoirs de gestion immobilière (CPGI) modifie la façon dont les décisions immobilières sont prises au gouvernement de l'Ontario en transférant certaines autorisations immobilières des entités individuelles au ministère de l'Infrastructure. ApprovisiOntario est au courant de l'existence de la CPGI et continuera de travailler en étroite collaboration avec le ministère de l'Infrastructure sur les besoins futurs en matière de biens immobiliers.

Initiative pour les emplois dans les collectivités : Le 1er avril 2022, le ministère de l'Infrastructure a lancé l'Initiative pour les emplois dans les collectivités, une nouvelle stratégie visant à économiser l'argent des contribuables tout en créant de bons emplois et en augmentant le développement économique pour un plus grand nombre de collectivités en veillant à ce que les organismes provinciaux soient répartis dans tout l'Ontario. ApprovisiOntario continuera de travailler en étroite collaboration avec le ministère de l'Infrastructure pour soutenir la mise en œuvre de l'Initiative pour les emplois dans les collectivités.

Annexe B : Stratégies de définition, d'évaluation et d'atténuation des risques

ApprovisiOntario a mis en place un programme de gestion des risques d'entreprise (GRE) pour permettre une gestion prudente des risques tout en poursuivant des objectifs stratégiques et en gérant les opérations. Le programme de gestion globale des risques tire parti des méthodes de gestion des risques pour cerner, évaluer, atténuer et surveiller les risques au moyen d'une approche systématique et intégrée.

La fonction de gestion des risques d'ApprovisiOntario est supervisée par son Comité de la vérification et des finances, un comité de son conseil d'administration. ApprovisiOntario continue d'examiner et de gérer ses risques en s'assurant que des plans d'atténuation appropriés sont en place. Les principaux risques sont communiqués au Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) par l'intermédiaire du MSPEA tous les trimestres, conformément aux exigences énoncées dans la Directive concernant les organismes et les nominations du Conseil de gestion du gouvernement.

ApprovisiOntario continue d'améliorer ses principales capacités de gestion globale des risques, sa capacité et ses processus opérationnels afin d'instaurer une culture de gestion des risques dans l'ensemble de l'organisme. ApprovisiOntario a mis sur pied un Comité de surveillance des risques composé de sa haute direction. Le Comité de surveillance des risques est responsable de la gestion des risques par l'entremise de trois lignes de défense :

- **Affirmer** – Les équipes des opérations commerciales et des programmes sont responsables de déterminer, d'évaluer, de faire escalader, de gérer et d'atténuer les risques quotidiens.
- **Évaluer** – L'équipe des risques et de la conformité assure la surveillance, l'établissement de politiques, la surveillance et la mesure indépendantes, ainsi que la production de rapports.
- **Assurer** – Des évaluations internes sont effectuées pour valider les contrôles et l'efficacité des politiques et des cadres de gestion des risques, ce qui donne une assurance au conseil d'administration, au comité de vérification et des finances et au comité de surveillance des risques.

ApprovisiOntario poursuit également la mise en œuvre sa feuille de route en matière de gouvernance approuvée par le conseil d'administration afin de renforcer le rôle du conseil d'administration dans la gouvernance, la surveillance stratégique et la responsabilisation organisationnelle des organismes. Dans le cadre de la feuille de route, des structures et des rôles précis ont été déterminés qui devraient être mis en œuvre et occupés pour appuyer le rôle du conseil d'administration dans la gouvernance et la responsabilisation de l'organisme. L'intégration de membres supplémentaires permettra au conseil d'administration d'élargir et d'accroître ses compétences, sa diversité et ses expériences.

Les principaux risques cernés dans le cadre de la gestion globale des risques à l'heure actuelle sont les suivants :

Risque	Risque de contrôles de cybersécurité insuffisants en raison de mesures de protection proactives et réactives limitées, ce qui peut entraîner une vulnérabilité accrue aux cyberincidents ou aux perturbations opérationnelles.	Risque de perturbation de la chaîne d'approvisionnement découlant d'impacts environnementaux.	Risque de retard dans la mise en œuvre d'un programme de gestion des données en raison de ressources inadéquates ou de priorités concurrentes, ce qui entraîne une réduction de la visibilité des données, une prise de décision inefficace et une diminution de la capacité à gérer de manière proactive les risques liés à la chaîne d'approvisionnement.
Probabilité de risque	Possible (3)	Possible (3)	Possible (3)
Incidence sur les risques	Critique (5)	Critique (5)	Majeure (4)
Classement global du risque	Moyen-élevé (15)	Moyen-élevé (15)	Moyen-élevé (12)
Thème du plan d'activités touché	Thème 3 : Faire d'ApprovisiOntario la principale autorité en matière d'approvisionnement dans le secteur public de l'Ontario	Thème 2 : Moderniser l'approvisionnement du secteur public pour soutenir le développement économique et renforcer la résilience de la chaîne d'approvisionnement de l'Ontario	Thème 1 : Croître et réaliser des gains d'efficacité en centralisant le pouvoir d'achat de la province
Stratégie d'atténuation	ApprovisiOntario améliore ses contrôles de cybersécurité à l'échelle de ses employés, de ses processus et de ses technologies afin de renforcer sa posture de sécurité. Un programme amélioré de cyberéducation sera mis en œuvre, afin de s'assurer que 100 % des employés suivent la formation obligatoire, avec des séances de remise à niveau annuelles. Les progrès et la conformité seront surveillés et communiqués à la haute direction. Parallèlement, ApprovisiOntario peaufinera et publiera ses politiques et normes de sécurité à l'échelle de l'organisation, en assurant des mises à jour périodiques pour s'harmoniser avec les pratiques exemplaires de l'industrie et les exigences organisationnelles. De plus, l'infrastructure infonuagique de l'organisme sera renforcée par des mesures de sécurité avancées pour créer un environnement numérique plus résilient.	ApprovisiOntario développe des chaînes d'approvisionnement plus résilientes, planifie les perturbations et soutient la production nationale. Les principales initiatives comprennent l'amélioration d'un programme de fournitures hospitalières, l'établissement de contrats à long terme pour les articles essentiels et la gestion des risques liés à des événements tels que les perturbations ferroviaires et aériennes.	ApprovisiOntario élargit graduellement sa portée et sa méthodologie de gestion des données. De plus, l'organisme donne la priorité aux partenariats de données et fait l'inventaire de ses actifs de données. ApprovisiOntario continuera d'obtenir des renseignements supplémentaires sur les lacunes dans les données sur la chaîne d'approvisionnement dans la province.

Annexe C : Technologie de l'information (TI)/Numérique

ApprovisiOntario remanie son expérience en ligne pour mieux répondre aux besoins des acheteurs et des fournisseurs.

Services numériques axés sur le client :

- **Réduire la complexité** – permettre aux utilisateurs d'obtenir facilement l'information dont ils ont besoin, plus rapidement.
- **Fournir une approche plus transparente** – réduire le temps nécessaire pour terminer les processus ou les flux de travail.
- **Assurer l'accessibilité et la sécurité dès la conception** – renforcer la confiance lors d'un partenariat avec ApprovisiOntario.

La conception de ces canaux numériques nécessitera une réorientation et une refonte des services en ligne existants en fonction des besoins des acheteurs et des fournisseurs. L'accent sera d'abord mis sur les applications existantes qui sont en fin de vie ou presque, ainsi que sur l'établissement des composants de base nécessaires pour faire évoluer la prestation de services numériques au fil du temps.

L'empreinte numérique d'ApprovisiOntario sera axée sur l'établissement d'un nouveau point d'ancrage en ligne pour l'agence par l'entremise d'un site Web actualisé d'ApprovisiOntario, qui en fera une DXP multifonctionnelle.

Un site Web actualisé cherchera à créer des services riches en données qui offrent des expériences plus personnalisées, offrant un accès plus rapide et plus facile à l'information et aux services pertinents pour l'utilisateur. En commençant par une présence rafraîchie pour les ententes visant les fournisseurs attirés en ligne, les composants de base d'une DXP seront intégrés à l'infrastructure existante du site Web pour faciliter la navigation des acheteurs dans l'information et les services des ententes visant les fournisseurs attirés.

Au cœur du mandat d'ApprovisiOntario, une expérience d'ententes visant les fournisseurs attirés moderne et conviviale aura une incidence tangible sur les résultats de l'organisme. En même temps, il nous permettra de mettre en œuvre des technologies et des fonctionnalités novatrices qui répondent aux besoins de tous les utilisateurs, y compris les personnes handicapées.

Nous adoptons également des approches novatrices en élargissant la prise de décision axée sur les données et la prestation de services riches en données, en tirant parti de l'intelligence artificielle pour faire progresser et accélérer nos capacités d'analyse. À mesure que nous élargissons notre utilisation des données et de l'IA, nous le ferons de manière responsable et transparente.

Les services numériques sous-jacents sont l'infrastructure technologique de base qui alimente à la fois la présence publique et les activités internes d'ApprovisiOntario. La mise en place d'une infrastructure technologique et de données sécurisée et indépendante est une priorité constante. En commençant par notre plateforme de planification des ressources de l'entreprise (PRE), nous construirons un cadre qui gère soigneusement les relations avec les fournisseurs de logiciels en tant que service (SaaS) et d'infonuagique tout en assurant notre capacité à faire évoluer les services de manière indépendante. Au fur et à mesure que nous modernisons notre empreinte technologique, nous chercherons des partenariats novateurs qui aideront à soutenir les objectifs de l'organisme pour faire progresser le développement économique en Ontario.

Pour renforcer sa cyberposture, ApprovisiOntario continuera de tirer parti de la technologie de pointe et de politiques et processus solides pour assurer la sécurité et la confidentialité des données de l'organisme. Un élément fondamental de notre posture de cybersécurité sera la mise en place d'une stratégie d'identité numérique unifiée qui aura un impact tangible sur la sécurité et l'expérience des utilisateurs. Cela permettra des expériences numériques meilleures et plus personnalisées, tout en assurant la confidentialité et la sécurité des partenaires qui utilisent nos services. En même temps, cela nous permettra de mettre en œuvre des contrôles de sécurité granulaires qui pourront ensuite être étendus à l'ensemble de notre paysage technologique, accélérant ainsi l'adoption des principes de la confiance zéro.

Annexe D : Initiatives réalisées en collaboration avec des tiers

Nom/Type	Nature de la relation	Régi par
ministère des Services au public et aux entreprises et de l'Approvisionnement	Gouvernance et financement	PU
Infrastructure Ontario	Services immobiliers	Accord
Ministère de l'Infrastructure	Entente d'utilisation de l'espace	Accord
Ministère du Procureur général	Services juridiques	Accord
Commission du Régime de retraite de l'Ontario	Administrateur de régime de retraite	Accord
Fiducie du SEFPO	Administrateur de régime de retraite	Accord
Communications quotidiennes	Fournisseur de plateforme d'apprentissage et d'emploi en ligne (LinkedIn Learning & Recruiter)	Contrat
Eckler	Conseiller en rémunération	Contrat
Sterling Backcheck	Fournisseur de vérification des antécédents et des références des employés	Contrat
Odgers Berndtson Canada	Cabinet de recrutement de cadres	Contrat
Gartner	Recherche	Contrat
Microsoft	Système financier	Contrat
ADP Canada	Service de la paie	Contrat
FlexTrack	Ressources sur la rémunération à l'acte	Contrat
Randstad	Ressources sur la rémunération à l'acte	Contrat
4 saisons de la réconciliation – Productions Cazabon	Apprentissage en ligne autochtone par l'intermédiaire du portail des fournisseurs	Contrat
National Institute of Supply Chain Leaders (NISCL)	Abonnement pour l'apprentissage sur la chaîne d'approvisionnement	Contrat
Centre canadien pour la diversité et l'inclusion	Apprentissage en ligne sur la diversité et l'inclusion par l'intermédiaire du portail des fournisseurs	Contrat
Stragisense	Tests psychométriques pour les leaders et séances	Contrat
Occupational Safety Group Inc.	Fournisseur de formation en ligne	Contrat
Clearview Strategic Partners Inc.	Service de signalement anonyme des employés	Contrat

Annexe E : Plan de communication

Une communication transparente, opportune et collaborative est essentielle alors qu'ApprovisiOntario continue de centraliser et de bâtir une chaîne d'approvisionnement résiliente dans le secteur public sur laquelle les Ontariennes et les Ontariens peuvent compter. ApprovisiOntario continuera de mobiliser les principaux intervenants et partenaires et consultera le ministère (conformément au protocole de communication avec le public du protocole d'entente de l'organisme avec le ministre) au moyen d'un plan de communication efficace qui renforce sa marque et son profil public. Cela aidera à poursuivre le mandat d'ApprovisiOntario de renforcer la chaîne d'approvisionnement et les pratiques d'approvisionnement dans l'ensemble du secteur public.

Objectifs

- **Continuer à développer la marque et le profil public d'ApprovisiOntario** : positionner ApprovisiOntario comme un leader de confiance et un partenaire collaboratif au sein de la chaîne d'approvisionnement et du paysage de l'approvisionnement.
- **Remplir le mandat d'ApprovisiOntario** : permettre à ApprovisiOntario d'atteindre les priorités clés avec le soutien et l'adhésion des principaux intervenants et partenaires.
- **Mobiliser les intervenants et les partenaires** : travailler avec les principaux intervenants et partenaires pour renforcer les capacités et l'expertise, partager de l'information, collaborer à des solutions et tirer parti des principaux apprentissages pour réussir.
- **Inspirer les employés** : créer des occasions d'engagement des employés, de communication collaborative et transparente et de promotion d'histoires de réussite.

Principaux intervenants et partenaires/public

ApprovisiOntario travaillera avec les principaux intervenants et partenaires pour renforcer les chaînes d'approvisionnement de l'Ontario. Les principaux intervenants et partenaires sont les suivants :

- le MSPEA, à titre de ministère surveillant d'ApprovisiOntario;
- la FPO, les acheteurs et les gestionnaires de programmes du secteur parapublic et du secteur de la santé, de l'éducation et des services communautaires;
- les vendeurs, les fournisseurs et les distributeurs, comme les entreprises autochtones et les groupes en quête d'équité, y compris la communauté des personnes handicapées;
- les organismes de services communs et d'achats de groupe;
- l'industrie, les entreprises et les associations professionnelles; et
- le personnel d'ApprovisiOntario.

Approche stratégique

- Continuer à bâtir le récit d'ApprovisiOntario en mettant en valeur le rôle de l'organisme et la valeur qu'il apporte aux Ontariennes et aux Ontariens.
- Tirer parti des canaux de communication internes et externes, tels que les médias sociaux, les communications avec les intervenants, les conférences et les événements, le site Web et l'intranet, pour interagir de manière significative avec les publics.
- Travailler en collaboration et de manière transparente avec les intervenants et les partenaires, y compris le MSPEA, l'ensemble de la FPO et le secteur parapublic, les intervenants de la santé et de l'éducation et le gouvernement de l'Ontario pour tirer parti de leur portée, amplifier leur contenu, partager les apprentissages et cerner de nouvelles possibilités sectorielles.
- Travailler avec le MSPEA pour explorer d'autres possibilités de communication, en favorisant une approche collaborative de l'échange d'information.
- Conformément au protocole d'entente et à la Directive concernant les organismes et les nominations (octobre 2024), l'organisme consultera le ministère sur les questions litigieuses ou très médiatisées et collaborera à l'élaboration et à la coordination des messages publics. Le ministre conseillera et consultera le président et le président-directeur général, au besoin, et les deux parties maintiendront une communication ouverte et se tiendront mutuellement informées des discussions publiques et avec les intervenants pertinentes au mandat d'ApprovisiOntario.

Stratégies

Les communications d'ApprovisiOntario seront axées sur des activités clés dans plusieurs domaines, notamment :

- mobilisation et sensibilisation continues avec les principaux intervenants et partenaires, en mettant l'accent sur le partage de renseignements, l'intégration des points de vue précieux des intervenants et l'encouragement de la participation des fournisseurs aux initiatives de la chaîne d'approvisionnement du secteur public, en partie grâce à une participation accrue aux conférences des intervenants et à l'élaboration de la conférence d'ApprovisiOntario à l'automne;
- un plan de communication externe axé sur la poursuite de l'établissement de la marque et du profil public d'ApprovisiOntario par le biais de conférences, d'annonces et de médias sociaux;
- utilisation accrue des plateformes de médias sociaux pour accroître notre portée, partager nos histoires de réussite et tirer parti des occasions de promotion croisée du contenu avec le gouvernement et les intervenants, y compris une série de vidéos pour bâtir le récit de notre marque et éduquer les intervenants sur la façon de s'engager et de faire affaire avec ApprovisiOntario;

- une stratégie de site Web en plusieurs étapes qui met l'accent sur la migration de contenu mis à jour et pertinent vers supplyontario.ca/fr, afin de créer une source d'information et de ressources fiable, accessible et facile à naviguer pour les acheteurs, les fournisseurs et les autres parties prenantes;
- un plan de communication interne axé sur l'amélioration de l'expérience des employés et la création de communications significatives et transparentes qui permettent aux employés de se sentir informés, entendus et connectés, leur permettant de respecter leurs engagements et de réussir dans leurs rôles.

Mesures de rendement

Pour mesurer l'exécution efficace des tactiques et des campagnes de communication, ApprovisiOntario surveillera divers paramètres, le cas échéant, notamment :

- achalandage du site Web;
- engagement sur les médias sociaux (c.-à-d. impressions, taux de croissance des abonnés, fréquence des publications, réactions, commentaires et partages);
- taux de confirmation « À lire absolument » dans l'intranet;
- trafic intranet/engagement (c.-à-d. analyses, commentaires, engagements);
- taux d'adoption et/ou de participation du produit, de l'initiative ou de l'appel à l'action;
- demandes de renseignements et messages entrants d'employés ou d'intervenants externes, en tenant compte du ton, de la nature de l'enjeu ou du sujet, des questions, des compliments, etc.;
- couverture médiatique;
- visionnement des vidéos;
- résultats des sondages.

Annexe F : Analyse environnementale

Au moment de la création de l'agence en 2020, le monde entier se concentrait sur la défense contre la propagation de la COVID-19 au-delà et à l'intérieur des frontières. Simultanément, la menace de conflit en Europe de l'Est, en Asie de l'Est et dans d'autres contextes a déstabilisé de multiples chaînes d'approvisionnement sur lesquelles les gouvernements et leurs citoyens comptaient pour fournir des biens et des services de base et, bien sûr, de l'équipement de protection individuelle (EPI) vital et d'autres fournitures essentielles.

Au cours des années qui ont suivi la création de l'agence, et surtout au cours de la dernière année, le thème de l'instabilité de la chaîne d'approvisionnement et des chocs du marché a continué d'être une caractéristique régulière de l'approvisionnement. Alors que l'agence se prépare à lancer ce nouveau plan d'activités triennal, diverses tendances, activités et événements externes pourraient poser des défis à la sécurité et à la prévisibilité de la chaîne d'approvisionnement de l'agence et de tout acheteur du secteur public.

Parallèlement, le secteur de l'approvisionnement du secteur public de l'Ontario a subi des changements dans la dynamique du marché des achats collectifs, modifiant les conceptualisations de la « valeur » de l'approvisionnement et intégrant des outils et des intrants technologiques dans la conception et la prise de décisions en matière d'approvisionnement.

Conflit

Protectionnisme

Malgré une vague de mondialisation dans les années 1990 et 2000, les dernières années ont révélé des fissures dans les fondations. De nombreux gouvernements, y compris les principaux partenaires commerciaux de l'Ontario, orientent de plus en plus leur balance commerciale vers les exportations, en prenant des mesures énergiques pour entraver les importations. Il s'agit d'un changement mondial massif et d'un risque pour les chaînes d'approvisionnement et le développement économique de l'Ontario qui ne saurait être surestimé.

Par-dessus tout, la chaîne d'approvisionnement et la sécurité du développement économique de l'Ontario sont touchées par les mesures prises par les États-Unis pour stimuler la production nationale au détriment des importations. La menace posée par les États-Unis et les pays aux vues similaires comporte deux éléments fondamentaux : les obstacles au commerce et les subventions nationales.

Les États-Unis ont introduit divers obstacles au commerce, notamment des droits de douane, des quotas d'importation et des exigences réglementaires, qui posent des défis à la chaîne d'approvisionnement et à la compétitivité économique de l'Ontario. Bien que ces mesures visent à protéger les industries américaines, elles peuvent désavantager les fournisseurs de l'Ontario, en particulier ceux des secteurs qui dépendent fortement du commerce américain, comme la

construction, l'automobile et la technologie. Ces obstacles au commerce peuvent également réduire le bassin de fournisseurs disponibles pour l'approvisionnement de la FPO et du secteur parapublic. Cette réduction de la base de fournisseurs pourrait entraîner une augmentation des coûts d'approvisionnement et une diminution de l'optimisation des ressources pour les organisations du secteur public.

Les subventions intérieures américaines constituent également une menace pour la sécurité économique de l'Ontario, car elles peuvent réduire artificiellement le coût des produits américains, ce qui désavantage les produits de l'Ontario. Les subventions accordées à des industries clés comme l'automobile, l'énergie et l'agriculture offrent aux entreprises américaines un avantage financier qui peut fausser la dynamique du marché en Amérique du Nord. Par exemple, l'*Infrastructure Investment and Jobs Act* de 2021 a alloué environ 550 milliards de dollars à des secteurs prioritaires clés du gouvernement : le transport ferroviaire, les services publics d'électricité, la large bande, les véhicules électriques et d'autres secteurs. Compte tenu de la capacité financière disproportionnée entre les États-Unis et le Canada, la capacité de l'Ontario à concurrencer les États-Unis en matière de subventions sectorielles n'est pas comparable.

Conflits commerciaux et géopolitiques

En tant qu'économie axée sur les exportations, la croissance économique du Canada et de l'Ontario est particulièrement sensible aux mesures commerciales punitives. L'imposition de droits de douane par les États-Unis sur les produits canadiens devrait avoir une incidence importante sur l'économie de l'Ontario. ApprovisiOntario surveille activement cette situation et continuera de travailler avec ses partenaires gouvernementaux pour lutter contre l'impact des tarifs. Il s'agit notamment de s'assurer que les entités du secteur public de l'Ontario accordent la priorité aux entreprises canadiennes et ontariennes lors de l'approvisionnement.

Législature, réglementation, politique

Le paysage de l'approvisionnement dans le secteur public en Ontario est façonné par l'évolution des lois et des cadres réglementaires et stratégiques qui peuvent influencer les procédures opérationnelles et les priorités stratégiques. En 2023 et 2024, les Directives en matière d'approvisionnement dans le secteur parapublic de l'Ontario ont été mises à jour pour s'harmoniser avec l'IDEO. Le gouvernement de l'Ontario, par l'entremise de l'IDEO, augmente les chances de réussite des entreprises ontariennes qui participent à l'approvisionnement du secteur public afin d'accroître l'impact économique local des dépenses d'approvisionnement du gouvernement en :

1. accordant aux entreprises de l'Ontario la préférence dans les processus d'approvisionnement du secteur public pour les biens et les services en dessous d'un certain seuil;
2. uniformisant les règles du jeu pour les entreprises de l'Ontario et en intégrant les considérations économiques locales dans le processus d'approvisionnement pour les possibilités au-delà d'un certain seuil.

Au niveau fédéral, l'Accord de libre-échange canadien (ALEC) et l'Accord économique et commercial global (AECG) avec l'Union européenne (UE) ont tous deux une incidence sur l'approvisionnement en Ontario. Ces accords imposent des règles de non-discrimination sur les approvisionnements au-delà de certains seuils, dans le but d'assurer une concurrence et un accès équitables pour les entreprises partout au Canada et dans l'UE.

ApprovisiOntario continue de surveiller le paysage législatif, réglementaire et stratégique pour s'assurer qu'il est informé des répercussions nouvelles et changeantes sur l'organisme.

Tendances en matière d'approvisionnement dans le secteur public de l'Ontario

Bien que l'Ontario soit généralement touché par les mêmes forces et développements macroéconomiques qui ont une incidence sur les chaînes d'approvisionnement dans le monde entier, certaines tendances de l'écosystème d'approvisionnement du secteur public de l'Ontario offrent à la fois des possibilités et des défis à l'agence.

Tendances en matière d'achats en groupe

Au cours des dernières années, le paysage des achats groupés en Ontario a connu une consolidation importante. Cela a été particulièrement vrai pour les acheteurs en groupe au service de clients du secteur de la santé. De plus, le marché des marchés publics de l'Ontario a également été ciblé par certains acheteurs en groupe établis aux États-Unis, qui reconnaissent les dépenses importantes et les débouchés commerciaux en Ontario. Dans la province, les acheteurs en groupe continuent de se concentrer sur les secteurs de la santé et de l'éducation, qui représentent une part importante des dépenses annuelles d'approvisionnement du secteur public de l'Ontario.

ApprovisiOntario continue d'établir et de maintenir des relations solides avec les principaux partenaires d'achats en groupe, tout en cernant les possibilités d'harmonisation des contrats et d'autres approches stratégiques avec ces partenaires.

Réserve d'EPI

ApprovisiOntario est responsable de la réserve d'entreposage du secteur public, qui représente environ 1 milliard de dollars en dépenses d'EPI et de FEE que les organisations du secteur public peuvent recevoir gratuitement. Reconnaisant les graves pénuries d'EPI et de FEE causées par la pandémie de COVID-19, l'Ontario s'est engagé à veiller à ce que les chaînes d'approvisionnement d'EPI et de FEE de la province soient immunisées contre les chocs de pénurie. Pour ce faire, le gouvernement et ApprovisiOntario ont travaillé conjointement pour attirer et maintenir des chaînes d'approvisionnement fabriquées en Ontario afin de répondre aux besoins du secteur public en matière d'EPI et de FEE dans toute la province, et ce, sans frais pour l'acheteur. Avant la pandémie de COVID-19, très peu d'EPI et de FEE étaient fabriqués en Ontario et vendus à des acheteurs ontariens. Aujourd'hui, plus de 97 % des EPI et des FEE du secteur public sont fabriqués en Ontario. Il s'agissait du résultat d'un objectif stratégique délibéré du gouvernement et d'ApprovisiOntario visant à soutenir les fabricants de l'Ontario (par exemple par l'intermédiaire de l'IDEO).

Rationalisation des plateformes d'approvisionnement numériques

Aujourd'hui, les acheteurs du secteur public achètent et utilisent des plateformes ou des logiciels en tant que service pour répondre aux besoins d'approvisionnement de leur organisation. Cependant, avec plus de 6 000 entités du secteur public relevant du mandat d'ApprovisiOntario, il s'agit d'une approche profondément redondante et inefficace pour les transactions d'approvisionnement dans la province.

ApprovisiOntario a communiqué publiquement son approvisionnement en cours pour une SAN. Cette SAN servira de portail centralisé à guichet unique pour tous les acheteurs et fournisseurs du secteur public afin de tirer parti de leurs besoins en matière d'approvisionnement. Cela mènera à une expérience utilisateur uniforme pour les acheteurs et les vendeurs, rationalisera les coûts d'abonnement et de mise en œuvre importants pour 6 000 plateformes d'approvisionnement individuelles et permettra à ApprovisiOntario de disposer d'un riche répertoire de données centralisées pour éclairer la prise de décisions futures, ainsi que d'atténuer les chocs potentiels de l'offre et de la demande pour les biens et services essentiels.

Autres répercussions

Homologue provincial

La vérificatrice générale du Québec a publié un rapport sur le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) du Québec, qui met en évidence plusieurs défis auxquels l'organisation a été confrontée. Comme le CAG est l'homologue provincial d'ApprovisiOntario, l'organisme est au courant des conclusions du présent rapport et continue d'améliorer ses systèmes, ses procédures et ses protocoles pour éviter que des problèmes similaires ne surviennent.

Marché du travail

En décembre 2024, le marché du travail de l'Ontario affichait un taux d'emploi élevé avec 8,1 millions de personnes employées, dont 82 % occupent des postes à temps plein. Le taux de chômage s'établit à 7,5 %, ce qui indique des défis persistants dans certains secteurs.³

La demande de travailleurs qualifiés est élevée, ce qui pourrait présenter des défis pour ApprovisiOntario, car 81 % de son effectif actuel possède des compétences spécialisées nécessitant des certifications, des permis ou des années d'expérience dans un domaine spécifique de plus de six ans. ApprovisiOntario continue d'élaborer ses stratégies de RH pour s'assurer qu'il demeure concurrentiel sur le marché du travail et qu'il peut attirer et retenir les talents nécessaires.

³ [Marché du travail de l'Ontario | ontario.ca](https://www.ontario.ca/fr/marche-du-travail)

Annexe G : Cas d'utilisation de l'intelligence artificielle

En décembre 2024, le MSPEA a lancé sa Directive sur l'utilisation responsable de l'intelligence artificielle. Conformément à la section 6.3 de la Directive concernant les organismes et les nominations, les organismes provinciaux doivent publier une liste des cas d'utilisation de l'IA et rendre compte des cas d'utilisation de l'IA et de la gestion des risques liés à l'IA, y compris les risques identifiés liés à l'utilisation de l'IA.

ApprovisiOntario n'a pas de cas d'utilisation actuels de l'IA et n'a donc pas de liste à déclarer dans le présent plan d'activités. Au fur et à mesure que de futurs cas d'utilisation seront identifiés – par exemple, nous explorons où l'IA pourrait être utilisée à l'appui de notre programme de données et d'analyse – cela se fera conformément à la directive et en étroite collaboration avec le MSPEA. De plus, ApprovisiOntario est un partenaire clé de la FPO pour soutenir la conformité et l'adoption de l'IA par la prestation de services.

Annexe H : Réponse à la lettre de mandat

Lettre de mandat Thème 1 : Continuer d'opérationnaliser ApprovisiOntario en tant que principal organisme de prestation de la chaîne d'approvisionnement de l'Ontario

Plan d'activités Thème 3 : Faire d'ApprovisiOntario la principale autorité en matière d'approvisionnement dans le secteur public de l'Ontario

Lettre de mandat (MSPEA)	Plan d'activités (ApprovisiOntario)
<p>A Continuer de renforcer les capacités et de veiller à ce qu'ApprovisiOntario dispose des ressources et des capacités adéquates pour remplir le mandat d'approvisionnement et de chaîne d'approvisionnement du secteur public d'ApprovisiOntario et répondre aux besoins en matière de services à la clientèle.</p>	<p>Messages pertinents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ApprovisiOntario reconnaît que sa voie vers le leadership et la consolidation commence par la maximisation de sa capacité et l'optimisation de ses opérations internes pour des performances de haute qualité. [...] Au fur et à mesure qu'ApprovisiOntario avance dans les exercices 2025-2026 à 2027-2028, il demeure déterminé à tirer davantage parti des avantages de cette intégration en continuant d'établir des synergies internes, en s'engageant dans des initiatives de maturation des organismes et en favorisant une culture d'excellence au sein de l'écosystème d'approvisionnement du secteur public de l'Ontario. • ApprovisiOntario a été créé pour répondre aux complexités associées au paysage de l'approvisionnement et de la gestion de la chaîne d'approvisionnement de la province, tout en cherchant à devenir la principale autorité en matière d'approvisionnement du secteur public en Ontario. En améliorant les fonctions internes, en attirant les meilleurs talents et en favorisant une culture d'excellence, ApprovisiOntario vise à renforcer la capacité opérationnelle, à améliorer et à élargir la prestation des services. Cette orientation stratégique vise à donner à l'organisme les moyens de s'acquitter de son mandat de rationaliser les pratiques d'approvisionnement et de fournir des services de grande qualité et de grande valeur à la FPO et au secteur parapublic. • Grâce à des activités de littératie en matière de données, combinées à des outils et à des mises à niveau technologiques, nous stimulons la curiosité et cultivons un état d'esprit axé sur les données dans l'ensemble de l'organisme. Avec une culture axée sur les données, nous continuerons à développer les programmes et les composantes nécessaires pour rester à jour avec les dernières technologies, l'optimisation avancée des données et les techniques de collecte, tout en assurant et en promouvant l'utilisation responsable de l'intelligence artificielle (IA) et des pratiques de cybersécurité. Cela comprend l'établissement et la mise en œuvre de principes de gestion des risques liés à l'IA et la mise en place de systèmes de gestion appropriés, tels que des outils et des protocoles pour assurer la résilience, le rétablissement et la maturité, comme l'exigent les cadres et les règlements du gouvernement de l'Ontario.

	<p>ICP :</p> <ul style="list-style-type: none"> • % de satisfaction de la clientèle à l'égard de la qualité globale des services fournis par les services consultatifs; • % de satisfaction des fournisseurs à l'égard des services d'approvisionnement; % de commandes des fournisseurs de services d'entrepôt expédiées dans les délais prévus; 		
	<p align="center">Activités de 2025-2026</p>	<p align="center">Activités de 2026-2027</p>	<p align="center">Activités de 2027-2028</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Établir des normes d'expérience client dans le cadre des fonctions de contact avec la clientèle de l'organisme. • Développer des systèmes internes pour accélérer l'indépendance des systèmes et des plateformes gouvernementaux avec la continuité des activités. • Continuer à mettre en œuvre des processus financiers proactifs et modernes pour faire croître et faire évoluer l'organisme. • Peaufiner le plan de continuité des activités de l'organisme afin d'y intégrer tout changement à ses activités. • Améliorer le cadre de gestion des risques de l'organisme à mesure que les activités prennent de l'expansion et que les opérations arrivent à maturité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Surveiller les normes d'expérience client dans le cadre des fonctions de contact avec la clientèle de l'organisme. • Mettre en place des systèmes internes indépendants, tout en assurant la continuité des activités. • Cerner et évaluer les lacunes et les besoins dans les processus financiers sur une base continue. • Mettre à jour le plan de continuité des activités afin d'intégrer activement tout changement aux activités de l'organisme. • Faire évoluer le cadre de gestion des risques de l'organisme pour l'harmoniser avec les stratégies de croissance de l'organisme. • Mettre en œuvre des vérifications internes et élargir la couverture des vérificateurs internes. • Fonctions de vérification interne matures. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ajuster, examiner et continuer à mettre en œuvre des normes d'expérience client dans les fonctions de contact avec la clientèle de l'organisme. • Surveiller et ajuster la transition plus rapide vers des systèmes internes indépendants et continuer à mettre en œuvre d'autres systèmes et plateformes indépendants. • Mettre en place des processus financiers stables et agiles qui s'adaptent aux besoins émergents. • Mettre à jour le plan de continuité des activités afin d'intégrer activement tout changement aux activités de l'organisme.

	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les fonctions de conformité de base, y compris les activités d'accès à l'information, les processus, les procédures, la formation et les fonctions de vérification interne à l'échelle de l'organisme. • Évaluer l'état actuel du programme de SST et de mieux-être et solliciter des commentaires pour une amélioration continue. • Terminer l'acquisition et le lancement des systèmes de GCH et de paie. • Systématiser et améliorer le système de suivi des candidats. • Mesurer et communiquer en permanence des points de référence pour les normes technologiques, numériques et de données. • Améliorer les organes, les politiques et les processus de gouvernance des données. • Commencer à développer des données automatisées. • Utiliser des outils modernes pour surveiller et appliquer en permanence la conformité aux politiques de conservation des documents juridiques et organisationnels. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre des changements au programme de SST et de mieux-être et solliciter des commentaires pour une amélioration continue. • Mettre en œuvre des systèmes de base de gestion du capital humain et de paie pour soutenir l'indépendance et la maturité des organismes. • Démontrer l'amélioration continue des contrôles de cybersécurité et de la performance informatique. • Améliorer la qualité des organes, des politiques et des processus de gouvernance des données pour permettre la croissance continue de l'organisme. • Utiliser des outils avancés pour une gestion efficace des documents, de leur création à leur élimination. • Mettre en œuvre une approche de mesure et de suivi dans tous les programmes et activités de l'organisme, tout en élargissant les capacités et les outils de production de rapports pour englober différentes initiatives ou entités et produire des rapports plus régulièrement. 	<ul style="list-style-type: none"> • S'engager dans l'amélioration continue du cadre de gestion des risques de l'organisme pour s'assurer qu'elle peut s'adapter rapidement et efficacement à l'évolution des conditions du marché et aux besoins des clients. • Mettre en œuvre des vérifications internes et élargir la couverture des vérificateurs internes. • Évaluer les progrès de la mise en œuvre de la stratégie de mieux-être, en évaluant et en révisant la stratégie au besoin. • Surveiller la mise en œuvre des systèmes de gestion de GCH et de paie et les améliorer continuellement pour tenir compte des besoins de l'organisme. • Continuer d'améliorer la mesure et la communication des points de référence, des contrôles de cybersécurité et de la performance informatique. • Améliorer les organes, les politiques et les processus de gouvernance des données pour permettre la croissance continue de l'organisme.
--	---	---	--

	<ul style="list-style-type: none"> • Élargir la mise en œuvre de notre cadre de réalisation des avantages à l'échelle de l'organisme. De plus, élaborer une approche solide pour mesurer, suivre et rendre compte des principales réalisations et des progrès réalisés par l'organisme vers l'atteinte des objectifs stratégiques. • Continuer de s'appuyer sur les communautés de pratique pour partager et collaborer avec d'autres acheteurs du secteur public. • Continuer d'établir des partenariats dans l'ensemble du secteur parapublic afin de cerner et de mettre en œuvre des possibilités de modernisation de l'approvisionnement. • Élargir les possibilités de collaboration grâce à un engagement précoce et constant avec les communautés de pratique et les secteurs d'importance stratégique. • Continuer de créer et de maintenir des tables sectorielles pour échanger des renseignements et des débouchés commerciaux pour le secteur public. • Continuer de promouvoir les considérations d'accessibilité dans les approvisionnements. 	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer de s'appuyer sur les communautés de pratique pour partager et collaborer avec d'autres acheteurs du secteur public. • Continuer à recueillir, à mettre à l'essai et à modifier des idées de modernisation et à les adopter à grande échelle dans l'ensemble du secteur public. • Promouvoir des voies de communication ouvertes avec les intervenants au fur et à mesure que les possibilités de collaboration deviennent opérationnelles. • Identifier et poursuivre les initiatives et les projets prioritaires à partir du travail entrepris par les tables sectorielles. • Cerner les possibilités d'amélioration continue de l'accessibilité dans les processus d'approvisionnement de l'organisme. • Mesurer et évaluer le changement par rapport aux objectifs établis en matière d'excellence du service à la clientèle. 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer et mettre à jour les outils et les politiques de gestion des dossiers pour tenir compte des exigences réglementaires nouvelles ou modifiées. • S'engager de manière proactive dans le perfectionnement continu du cadre de réalisation des avantages et de l'approche de mesure, de suivi et de production de rapports afin d'obtenir des résultats continus et améliorés du modèle de prestation. • Continuer de s'appuyer sur les communautés de pratique pour partager et collaborer avec d'autres acheteurs du secteur public. • Poursuivre la mise en œuvre des changements à la modernisation de l'approvisionnement afin de simplifier les processus et les exigences en matière d'approvisionnement du secteur public. • Participer à des activités de sensibilisation continues pour cerner les possibilités de collaboration et les initiatives prioritaires.
--	--	---	---

	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître la participation précoce et régulière des fournisseurs pour permettre le partage des connaissances et l'harmonisation des objectifs liés aux efforts d'innovation et de création de valeur. • Continuer d'organiser des salons commerciaux inversés avec des fournisseurs à la recherche de possibilités d'approvisionnement dans le secteur public. • Continuer de travailler avec les professionnels de l'approvisionnement des entités acheteuses pour élaborer des outils et des modèles afin de s'assurer que les besoins des clients et des utilisateurs sont satisfaits. • Devenir l'employeur de choix pour les professionnels de l'approvisionnement du secteur public. • Analyser les programmes de renforcement de la culture et la stratégie en matière de personnes pour assurer le maintien en poste des employés et ajouter de nouveaux programmes (mentorat, formation axée sur les compétences en leadership). 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire évoluer et mettre en œuvre un plan d'action pluriannuel d'engagement des fournisseurs. • Améliorer et itérer les outils et les modèles pour s'assurer que les besoins des clients et des utilisateurs sont satisfaits et pour refléter les changements de politique sur une base continue. • Demeurer l'employeur de choix pour les professionnels de l'approvisionnement du secteur public. • Évaluer les programmes de renforcement de la culture et la stratégie en matière de ressources humaines sur une base continue pour assurer la satisfaction et la rétention des employés. • Mettre en œuvre le sondage éclair. • Élaborer des mesures de suivi ministérielles et fonctionnelles (en fonction des résultats du sondage). • Mettre en œuvre la deuxième année du programme de gestion de la relève. • Faire progresser et promouvoir les initiatives de DEIA dans l'ensemble de l'organisme. 	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer de recueillir les commentaires des intervenants reçus par l'intermédiaire des tables sectorielles. • Continuer d'améliorer l'accessibilité des processus d'approvisionnement de l'organisme, en créant une culture d'amélioration continue. • Surveiller constamment la mise en œuvre du plan d'action pluriannuel d'engagement des fournisseurs par rapport aux objectifs d'excellence du service à la clientèle. • Améliorer et itérer les outils et les modèles pour s'assurer que les besoins des clients et des utilisateurs sont satisfaits et pour refléter les changements de politique sur une base continue. • Demeurer l'employeur de choix pour les professionnels de l'approvisionnement du secteur public. • Évaluer les programmes de renforcement de la culture et la stratégie en matière de ressources humaines sur une base continue pour assurer la satisfaction et la rétention des employés.
--	---	--	---

	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre le premier sondage sur l'engagement des employés. • Élaborer des mesures de suivi ministérielles et fonctionnelles (en fonction des résultats du sondage). • Mettre en œuvre la première année du programme de gestion de la relève. • Poursuivre le programme de développement des compétences en leadership et le programme d'apprentissage des fondements de la gestion. • Poursuivre la formation intitulée Respect en milieu de travail. • Mettre en œuvre des groupes de ressources pour les employés (GRE). • Poursuivre la maturation des initiatives de DEIA avec la participation du Conseil de DEIA. • Entreprendre une évaluation d'impact présentant les résultats des travaux entrepris. • Évaluer les processus de négociation collective par rapport à des facteurs externes qui peuvent influencer sur les échéanciers. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre les mesures indiquées dans le sondage sur l'engagement des employés. • Évaluer les GRE. • Surveiller et évaluer l'opérationnalité et l'incidence des activités commerciales sur les relations de travail. • Poursuivre la transition des divisions et des fonctions d'approvisionnement du secteur public à ApprovisiOntario. • Mettre en œuvre un processus révisé et rationalisé pour la FPO afin d'embaucher des consultants en TI tiers. • Poursuivre les fusions et acquisitions stratégiques de catégorie ou structurelles avec des acheteurs de groupes non gouvernementaux en Ontario. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre le deuxième sondage complet sur l'engagement des employés. • Élaborer des mesures de suivi ministérielles et fonctionnelles (en fonction des résultats du sondage). • Mettre en œuvre la troisième année du programme de gestion de la relève, évaluer et recommander des changements au besoin. • Poursuivre la formation Respect en milieu de travail. • Mettre en œuvre des GRE. • Poursuivre la maturation des initiatives de DEIA avec la participation du Conseil de DEIA. • Surveiller la convention collective et suivre les problèmes. • Se préparer pour les négociations collectives de 2028-2029. • Terminer la transition des fonctions d'approvisionnement du secteur public à ApprovisiOntario. • Poursuivre les fusions et acquisitions stratégiques de catégorie ou structurelles avec des acheteurs de groupes non gouvernementaux en Ontario.
--	--	---	---

	<ul style="list-style-type: none"> • Consulter les partenaires gouvernementaux pour examiner l'état actuel des ressources d'approvisionnement du secteur public. • Élaborer une voie de transition pour que les fonctions d'approvisionnement du secteur public migrent vers ApprovisiOntario. • Commencer à transférer certaines divisions et fonctions d'approvisionnement des organisations du secteur public à ApprovisiOntario. • Centraliser la responsabilité du consultant en TI de la FPO et de la rémunération à l'acte à ApprovisiOntario. • Poursuivre les fusions et acquisitions stratégiques de catégorie ou structurelles avec des acheteurs de groupes non gouvernementaux en Ontario. 		
--	--	--	--

Lettre de mandat Thème 2 : Transformer et moderniser la chaîne d'approvisionnement et l'approvisionnement du secteur public

Plan d'activités Thème 2 : Moderniser l'approvisionnement du secteur public pour soutenir le développement économique et renforcer la résilience de la chaîne d'approvisionnement de l'Ontario

A Poursuivre la mise en œuvre d'une feuille de route pluriannuelle de transformation pour ApprovisiOntario afin d'atteindre les objectifs du gouvernement, de moderniser davantage l'approvisionnement et d'offrir de la valeur dans l'ensemble du secteur public (c.-à-d. la FPO et le secteur parapublic) :

- Continuer d'évoluer et de mettre en œuvre des stratégies pour travailler avec les agents de prestation, y compris les organismes effectuant des achats en groupe et les organismes de services communs.
- Continuer d'évoluer et de mettre en œuvre des plans d'action sectoriels qui précisent comment ApprovisiOntario traitera les activités d'achat décentralisées.

Messages pertinents :

- ApprovisiOntario tirera parti de ses relations de confiance établies avec les organismes effectuant des achats en groupe et les organismes de services communs pour cerner davantage les possibilités de collaboration pour l'élaboration et la mise en œuvre d'initiatives de modernisation de l'approvisionnement. ApprovisiOntario est en train de moderniser l'approvisionnement et accueille les commentaires d'organisations qui s'engagent également à améliorer l'approvisionnement dans le secteur public.
- En réponse aux tendances mondiales actuelles et aux événements géopolitiques sans précédent, ApprovisiOntario continuera de définir et de mettre en œuvre de solides stratégies d'atténuation des risques en tirant parti de la participation des intervenants et des partenaires, en menant des recherches et des évaluations approfondies des enjeux nationaux et mondiaux et en élaborant des scénarios. Avec l'imposition de droits de douane sur les produits canadiens par le plus important partenaire commercial de l'Ontario, cette approche permet à l'organisme de se tenir au courant des principaux développements qui pourraient avoir une incidence négative sur les activités d'approvisionnement et de prendre toutes les mesures nécessaires pour promouvoir la résilience des chaînes d'approvisionnement intégrées de l'Ontario qui reposent sur la production de produits et de services interconnectés. Nous appliquons efficacement des méthodologies et des processus traditionnels et agiles cohérents pour mesurer l'impact et suivre la valeur.
- L'empreinte numérique d'ApprovisiOntario sera axée sur l'établissement d'un nouveau point d'ancrage en ligne pour l'agence par l'entremise d'un site Web actualisé d'ApprovisiOntario, qui en fera une DXP multifonctionnelle. Un site Web actualisé cherchera à créer des services riches en données qui offrent des expériences plus personnalisées, offrant un accès plus rapide à l'information et aux services pertinents. En commençant par une présence rafraîchie pour les ententes visant les fournisseurs attirés en ligne, les composants de base d'une DXP seront intégrés à l'infrastructure existante du site Web pour faciliter la navigation des acheteurs dans l'information et les services des ententes visant les fournisseurs attirés. Au cœur du mandat d'ApprovisiOntario, une expérience d'ententes visant les fournisseurs attirés moderne et conviviale aura une incidence tangible sur les résultats de l'organisme. En même temps, elle nous permettra de mettre en œuvre des technologies et des fonctionnalités innovantes qui répondent aux besoins des utilisateurs.

- Suivre une méthodologie uniforme de mesure et de suivi de la valeur, avec des niveaux de référence, des cibles et des échéanciers.
- Promouvoir la résilience dans les chaînes d'approvisionnement critiques grâce à des stratégies d'atténuation des risques et à des activités de surveillance des impacts pertinentes.
- Consulter le MSPEA et d'autres ministères concernés pour appuyer la mise en œuvre des plans d'action et des feuilles de route.

Boîte de légende pertinente :

- Boîte de légende sur la réalisation des avantages
- Boîte de légende sur la SAN

ICP :

- % des contrats de réserves attribués à des entreprises de l'Ontario; % des contrats de réserves où les produits sont fabriqués en Ontario

Activités de 2025-2026	Activités de 2026-2027	Activités de 2027-2028
<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer la première phase des entités du secteur public à l'utilisation de la SAN. • Élaborer un plan d'intégration progressive de la SAN pour les entités du secteur public. • Élaborer un plan de mise en œuvre progressive pour les fonctionnalités supplémentaires de la SAN. • Déterminer des options stratégiques pour favoriser la résilience de la chaîne d'approvisionnement et atténuer les risques pour les chaînes d'approvisionnement de l'Ontario. • Mettre en œuvre des initiatives de gain rapide pour démontrer la valeur des pratiques d'approvisionnement résilientes. • S'assurer qu'ApprovisiOntario dispose d'applications et d'infrastructures technologiques modernes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer des entités supplémentaires selon le plan d'intégration progressif de la SAN. • Intégrer des fonctionnalités supplémentaires de la SAN selon le plan élaboré. • Mettre en œuvre des options stratégiques pour promouvoir la résilience de la chaîne d'approvisionnement, tout en assurant l'équité, la transparence et la compétitivité de tous les fournisseurs dans les processus d'approvisionnement du secteur public de l'Ontario. • Créer, acquérir et itérer des applications et des infrastructures technologiques novatrices qui appuient le mandat et les priorités d'ApprovisiOntario. • Excellence continue en cybersécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer d'intégrer les entités à la SAN. • Évaluer et surveiller l'impact des initiatives stratégiques sur la création et le soutien de chaînes d'approvisionnement résilientes en Ontario. • Continuer d'itérer et d'améliorer les applications et l'infrastructure technologiques novatrices qui appuient le mandat et les priorités d'ApprovisiOntario. • Améliorations et mises à jour continues de la fonctionnalité de l'expérience numérique grâce à la prestation d'expériences riches en données et axées sur l'utilisateur. • Élargir l'utilisation de l'automatisation et de l'IA à l'appui des capacités d'analyse et de production de rapports à valeur ajoutée.

	<ul style="list-style-type: none"> • Traiter les applications technologiques existantes en changeant de plateforme ou en retirant des applications, par exemple en améliorant l'expérience actuelle de recherche et de navigation dans les ententes visant les fournisseurs attirés en lançant une nouvelle application sur la technologie moderne. • Étendre et mettre à jour régulièrement le programme de cybersécurité et les composantes nécessaires. • Développer une vision et une stratégie d'expérience numérique pour faciliter la recherche, l'accès et la navigation dans nos services. • Concevoir et lancer des composantes de plateforme d'expérience numérique qui enrichissent l'expérience numérique globale des intervenants. • Élaborer des supports de production de rapports et d'analyse à l'échelle de l'organisme, augmentant la qualité et l'utilité des produits analytiques pour les harmoniser avec les besoins opérationnels. • Élargir le programme de collecte de données de l'organisme pour inclure plus de partenaires et augmenter la fréquence de la collecte de données. 	<ul style="list-style-type: none"> • Élargir la fonctionnalité de l'expérience numérique grâce à la prestation d'expériences riches en données et axées sur l'utilisateur. • Créer des produits de données pour appuyer le mandat d'ApprovisiOntario. • Intégrer l'automatisation et l'IA responsable dans le développement de produits analytiques. • Officialiser le processus de collecte de données, les ententes et les normes à adopter par les partenaires d'ApprovisiOntario. • Affiner et automatiser les tableaux de bord et les cartes de pointage pour stimuler la prise de décision fondée sur des données probantes. • Augmenter la capacité prédictive de l'IA pour faciliter la planification stratégique des catégories d'approvisionnement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer d'itérer le catalogue d'ApprovisiOntario pour la consommation et la normalisation des partenaires externes. • Améliorer la qualité des données recueillies et les méthodes de visualisation des données employées.
--	--	---	---

B Continuer de collaborer avec des partenaires clés pour élaborer des modèles de chaîne d'approvisionnement intégrés qui soutiennent les secteurs prioritaires et les besoins correspondants en matière d'approvisionnement public, déterminés en consultation avec le ministère.

• ApprovisiOntario est fermement déterminé à soutenir activement l'innovation et le développement économique, qui sont au cœur de son mandat. Cela permet de moderniser les pratiques d'approvisionnement et de chaîne d'approvisionnement, en plus de créer de nouvelles possibilités pour les entreprises de l'Ontario. La résilience de la chaîne d'approvisionnement, la gestion des risques liés à la chaîne d'approvisionnement et le soutien à la production nationale sont les leçons que les organisations d'approvisionnement ont tirées de la pandémie de COVID-19. Alors que les risques mondiaux rendent les chaînes d'approvisionnement très volatiles et vulnérables à toutes sortes de perturbations et de pénuries, ApprovisiOntario est bien placé pour soutenir et tirer parti des possibilités de production nationale afin de prévenir les déficits et les défaillances systémiques dans l'approvisionnement en fournitures essentielles en cas d'urgences futures.

Activités de 2025-2026	Activités de 2026-2027	Activités de 2027-2028
<ul style="list-style-type: none"> • Travailler avec les partenaires gouvernementaux et les intervenants pour déterminer les principaux changements législatifs et réglementaires nécessaires pour faire progresser et moderniser le paysage provincial de l'approvisionnement. • Procéder à l'intégration d'autres produits dans la réserve tels qu'identifiés par les partenaires (comme le médecin hygiéniste en chef de l'Ontario, Gestion des situations d'urgence Ontario, etc.) • Tirer parti des données au sein du gouvernement et avec des partenaires pour renforcer la capacité de l'organisme à relever les défis et à saisir les occasions en matière d'approvisionnement grâce à des renseignements à jour et bien informés du marché. 	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer d'autres changements législatifs et réglementaires pour refléter les priorités de l'organisme, comme le partenariat avec GSUO pour sécuriser les chaînes d'approvisionnement critiques en cas d'urgence, de conflit ou de crise. • Continuer à travailler avec les partenaires pour identifier d'autres produits qui peuvent être ajoutés à la réserve. • Avancer la catégorie sur les fournitures auxiliaires de vaccins. • Continuer d'intégrer et d'exploiter les données du gouvernement et des partenaires pour renforcer la capacité de l'organisme à relever les défis et aux possibilités d'approvisionnement grâce à des renseignements à jour et éclairés par le marché. 	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler avec les partenaires gouvernementaux et les intervenants pour déterminer les répercussions des modifications législatives et déterminer si d'autres changements sont nécessaires. • Continuer à travailler avec les partenaires pour identifier d'autres produits qui peuvent être ajoutés à la réserve. • Continuer d'intégrer et d'exploiter les données du gouvernement et des partenaires pour renforcer la capacité de l'organisme à relever les défis et aux possibilités d'approvisionnement grâce à des renseignements à jour et éclairés par le marché.

C Moderniser l'approvisionnement du secteur public pour aider l'Ontario à devenir une collectivité publique de premier plan :

- Promouvoir l'approvisionnement en matière d'innovation et d'autres modèles d'approvisionnement avancés pour permettre une plus grande valeur de l'approvisionnement.
- Continuer à soutenir et à mettre en œuvre la diversité des fournisseurs et l'approvisionnement autochtone.
- Poursuivre la mise en œuvre d'initiatives de modernisation de l'approvisionnement, y compris la modernisation du programme d'ententes visant les fournisseurs attirés, l'optimisation numérique et des données, la réduction du fardeau des fournisseurs, les pratiques d'approvisionnement durables et une approche centrée sur le client.

Messages pertinents :

- ApprovisiOntario tirera parti de sa relation de confiance établie avec les agents de prestation, y compris les organismes effectuant des achats en groupe et les organismes de services communs, afin de cerner davantage les possibilités de collaboration pour l'élaboration et la mise en œuvre d'initiatives de modernisation de l'approvisionnement.
- L'organisme continuera d'écouter les acheteurs et les fournisseurs pour cerner les obstacles, y compris l'accessibilité, les formalités administratives et les fardeaux administratifs, afin que davantage de groupes d'entreprises sous-représentés et diversifiés dans l'approvisionnement de l'Ontario, comme les entreprises et les entrepreneurs appartenant à des Autochtones, puissent avoir un meilleur accès à l'approvisionnement. ApprovisiOntario reçoit fréquemment des commentaires des fournisseurs soulignant la nécessité d'accroître la valeur des possibilités d'approvisionnement pour les petites et moyennes entreprises, ainsi que les possibilités d'accroître la production des fournisseurs. L'obtention de contrats gouvernementaux est un signal de crédibilité fort sur les marchés, et ApprovisiOntario reconnaît le rôle central que joue l'approvisionnement dans le soutien des chaînes d'approvisionnement de l'Ontario et du développement économique provincial.
- L'organisme s'appuiera également sur ses travaux de modernisation de l'approvisionnement en identifiant les possibilités de rationaliser les processus et de réduire les formalités administratives et les obstacles, y compris l'accessibilité, pour les acheteurs et les fournisseurs, en fonction des commentaires des tables sectorielles et des consultations des intervenants et des partenaires. Une occasion intéressante qu'ApprovisiOntario explore est l'élaboration d'un guide pour offrir une formation aux acheteurs sur la façon d'intégrer les considérations de durabilité dans les stratégies d'approvisionnement. Les travaux de modernisation de l'approvisionnement d'ApprovisiOntario sont essentiels à la réalisation de la vision du gouvernement en matière de transformation de la chaîne d'approvisionnement. L'organisme s'est engagé à collaborer continuellement avec les intervenants et les partenaires afin d'être informé des nouvelles possibilités et des exigences changeantes dans le paysage de l'approvisionnement.

Boîte de légende pertinente :

- Boîte de légende sur l'innovation
- Boîte de légende sur l'approvisionnement durable

	Activités de 2025-2026	Activités de 2026-2027	Activités de 2027-2028
	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer les caractéristiques des fournisseurs à saisir pour mesurer la diversité des fournisseurs au fur et à mesure de la mise en œuvre de la SAN. • Continuer de recueillir des commentaires sur les initiatives de modernisation de l'approvisionnement et de travailler avec les partenaires pour réaliser la vision de transformation de la chaîne d'approvisionnement du gouvernement. • Offrir un soutien plus adapté aux entreprises qui ne participent pas régulièrement à l'approvisionnement du secteur public, comme les entreprises appartenant à des Autochtones, les entrepreneurs et les personnes handicapées. • Maintenir une approche continue de consultation sur les initiatives de modernisation de l'approvisionnement, tout en faisant progresser la mise en œuvre de changements aux politiques et aux processus pour éliminer les obstacles et le fardeau des acheteurs et des vendeurs du secteur public. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre des mécanismes de mesure de la diversité des fournisseurs dans la SAN. • Identifier et mettre en œuvre des possibilités de modernisation de l'approvisionnement pour simplifier les processus et réduire les problèmes pour les acheteurs et les vendeurs, en fonction des commentaires des tables sectorielles et des consultations des intervenants. • Poursuivre la mise en œuvre de nouvelles initiatives de modernisation de l'approvisionnement, en mettant l'accent sur le soutien des initiatives et des outils visant à favoriser l'adoption des contrats de l'organisme, tout en fournissant des conseils et en faisant la promotion des stratégies de gestion du changement. • Continuer d'appuyer la mise en œuvre du gouvernement et de surveiller l'exécution du programme pour déterminer si des changements sont recommandés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer et améliorer les mécanismes de mesure des fournisseurs. • Poursuivre les consultations ouvertes avec les acheteurs et les vendeurs pour assurer la liaison sur les nouveaux besoins, obstacles et processus qui peuvent être abordés grâce aux possibilités de modernisation de l'approvisionnement. • Évaluer et améliorer continuellement la mise en œuvre des programmes et des initiatives gouvernementaux liés à l'approvisionnement.

	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer et mettre en œuvre des stratégies de gestion du changement pour orienter et soutenir les acheteurs et les vendeurs du secteur public dans ces nouvelles initiatives. • Soutenir la mise en œuvre de programmes et d'initiatives gouvernementaux liés à l'approvisionnement, comme l'innovation du Fonds d'accélération pour les technologies de la santé (FACTS) et le Fonds pour l'expansion dans le secteur des sciences de la vie (FESSV). 		
--	---	--	--

Lettre de mandat Thème 3 : Fournir des services centralisés d'approvisionnement et de chaîne d'approvisionnement dans le secteur public qui créent de la valeur pour les Ontariennes et les Ontariens

Plan d'activités Thème 1 : Accroître le pouvoir d'achat de la province en centralisant les achats du secteur public; Priorité 2.3 du PA : Positionner stratégiquement la province pour se préparer et intervenir en cas de perturbations de la chaîne d'approvisionnement, d'urgences et de risques mondiaux.

A Continuer d'accroître le pouvoir d'achat de l'Ontario en centralisant les achats du secteur public de l'Ontario et en augmentant les dépenses gérées activement par ApprovisiOntario :

Messages pertinents :

- La centralisation est l'un des objectifs d'ApprovisiOntario, car l'organisme a reçu l'ordre de mobiliser 30 milliards de dollars en dépenses annuelles d'approvisionnement du secteur public pour créer de la valeur, favoriser le développement économique et réduire les chevauchements.

<ul style="list-style-type: none"> • Obtenir le meilleur rapport qualité-prix pour les contribuables, tout en assurant la résilience et en soutenant le développement économique. • Élargir les plans et les initiatives de gestion des catégories (y compris les catégories cibles, le calendrier et les catégories prioritaires pour démontrer le succès). • Promouvoir une utilisation accrue du programme d'ententes visant les fournisseurs attirés pour les entreprises d'ApprovisiOntario ainsi que des ententes d'achat en vrac existantes et nouvelles et créer de la valeur grâce à des possibilités d'harmonisation des contrats dans l'ensemble du secteur public, y compris avec le secteur parapublic et d'autres entités visées. • Stimuler les efforts de planification de l'approvisionnement dans l'ensemble du secteur public afin d'éclairer les possibilités futures. 	<ul style="list-style-type: none"> • Plus précisément, les dépenses annuelles d'approvisionnement de la FPO s'élèvent à environ 7 milliards de dollars, et ApprovisiOntario a réussi à réaliser des milliards de dollars en économies de coûts et des centaines de millions de dollars grâce au programme d'ententes visant les fournisseurs attirés. Cependant, ApprovisiOntario a l'occasion d'entamer une nouvelle phase de son mandat, une phase de maturation, alors que l'organisme continue de s'étendre aux secteurs de la santé et de l'apprentissage, avec des contrats disponibles pour les municipalités et d'autres entités du secteur public. Au fur et à mesure que l'organisme poursuit son expansion, elle cherchera à s'attaquer aux dépenses d'approvisionnement estimées à 23 milliards de dollars dans le secteur parapublic, qui se poursuivront au cours du cycle de planification triennal de ce plan d'activités. • En plus d'élargir ses propres ententes centralisées, ApprovisiOntario cherche à faire évoluer stratégiquement et à améliorer sa relation avec d'autres organismes effectuant des achats en groupe et d'autres organismes de services communs. Pour ce faire, nous coordonnerons les objectifs d'approvisionnement, améliorerons la gestion des contrats et partagerons les données, ce qui nous aidera à offrir le meilleur rapport qualité-prix, les contrats et les catégories stratégiques et à faire progresser notre mandat de centralisation. En fin de compte cela aidera ApprovisiOntario à remplir son mandat d'offrir de la valeur aux Ontariennes et aux Ontariens tout en assurant la cohésion de la chaîne d'approvisionnement provinciale et du paysage de l'approvisionnement. • Ces informations nous aideront à élaborer un plan d'action axé sur le maintien des réalisations réalisées à partir des tables établies, tout en favorisant l'ouverture des voies de communication et, ainsi, la transparence. De plus, l'organisme utilisera les connaissances recueillies pour aider à mieux harmoniser les stratégies et les priorités internes des catégories tout en assurant le soutien des secteurs clés. • Grâce à l'élargissement du programme, ApprovisiOntario cherchera également à élargir son soutien et son offre aux entités du secteur parapublic. Pour ce faire, l'organisme fera la promotion de l'utilisation des ententes visant les fournisseurs attirés par le biais d'ententes de partenariat, de tables sectorielles et de communautés de pratique. Cela créera des occasions de faire de nos ententes le contrat de choix pour les principales catégories de dépenses du secteur parapublic, ce qui permettra une approche globale du secteur public pour réaliser des économies substantielles et éviter des coûts. • Pour y parvenir, ApprovisiOntario élargira considérablement le programme d'ententes visant les fournisseurs attirés à l'échelle de l'entreprise, qui donne accès à des contrats centralisés à toutes les entités du secteur public de l'Ontario, ainsi qu'aux acheteurs du secteur public dans d'autres provinces et territoires. Grâce à l'expansion du programme d'ententes visant les fournisseurs attirés et des services consultatifs à l'échelle de l'entreprise, ApprovisiOntario continuera de répondre aux besoins des clients et aux conditions du marché, tout en permettant aux entités du secteur public de tirer parti du programme, de réaliser des économies substantielles et d'éviter les coûts.
--	--

<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et promouvoir les programmes et les activités de la chaîne d'approvisionnement provinciale auprès des municipalités, en tirant parti des relations actives avec les équipes d'approvisionnement municipales. 	<p>Boîtes de légende pertinentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Boîtes de légende sur les lits rénaux et cliniques 		
	Activités de 2025-2026	Activités de 2026-2027	Activités de 2027-2028
	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre une stratégie de FSG pour la SDS en tant qu'entente visant les fournisseurs attirés d'entreprise pour le secteur parapublic. • Élargir l'adoption des ententes visant les fournisseurs attirés d'une année à l'autre, en mettant l'accent sur l'adoption avec le secteur parapublic et les partenaires municipaux. • Tirer parti du partage des données avec les partenaires pour mieux comprendre les opportunités et la dynamique du marché dans chaque catégorie. • Mettre à l'essai et mettre en œuvre des actions et des initiatives en tirant parti des possibilités de catégorie. • Continuer de cerner de nouvelles possibilités d'ententes visant les fournisseurs attirés dans le secteur public conformément à l'approche de gestion des catégories afin d'élargir le programme d'ententes visant les fournisseurs attirés à l'échelle de l'entreprise sur une base annuelle. 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la sensibilisation et l'adoption du FSG pour que la SDS intègre le secteur parapublic. • Créer la prochaine occasion de développement des activités pour accroître l'empreinte d'ApprovisiOntario dans le secteur parapublic. • Élargir l'offre d'ententes visant les fournisseurs attirés pour mieux répondre aux besoins émergents des clients et du marché. • Continuer à tirer parti du partage des données pour mieux comprendre les différents partenaires et cerner les possibilités de centralisation de l'organisme. • Créer et mettre en œuvre des opportunités au fur et à mesure qu'elles sont identifiées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre l'expansion de la SDS du FSG vers un système dorsal commun robuste pour le secteur parapublic. • Solidifier la stratégie et le contrat pour de nouvelles occasions de développement des activités à l'aide des données de la nouvelle SAN. • Continuer à cerner les possibilités de nouvelles offres d'ententes visant les fournisseurs attirés pour répondre aux besoins des clients et du marché. • Continuer à tirer parti du partage des données pour mieux comprendre les différents partenaires et possibilités au sein de chaque catégorie. • Utiliser les données pour mesurer et améliorer l'adoption d'ententes visant les fournisseurs attirés et le rendement des programmes.

	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer d'inclure des représentants d'entités du secteur public dans l'élaboration et l'évaluation des catégories et des ententes visant les fournisseurs attirés. • Améliorer le modèle de gestion des fournisseurs pour continuer à développer des partenariats avec le marché pour de meilleurs résultats. • Continuer de déterminer les contrats et les catégories d'achats collectifs non gouvernementaux avec lesquels l'organisme peut établir un partenariat stratégique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer de cerner de nouvelles possibilités d'ententes visant les fournisseurs attirés dans le secteur public conformément à l'approche de gestion des catégories afin d'élargir le programme d'ententes visant les fournisseurs attirés à l'échelle de l'entreprise sur une base annuelle. • Établir et mettre en œuvre des partenariats dans des catégories de grande valeur avec des acheteurs de groupes non gouvernementaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer de cerner de nouvelles possibilités d'ententes visant les fournisseurs attirés dans le secteur public conformément à l'approche de gestion des catégories afin d'élargir le programme d'ententes visant les fournisseurs attirés à l'échelle de l'entreprise sur une base annuelle. • Évaluer constamment les possibilités de nouveaux partenariats pour faire progresser le mandat de l'organisme.
<p>B Maintenir, sécuriser, exploiter et gérer efficacement la chaîne d'approvisionnement des EPI et des FEE de la province, afin d'assurer un accès stable et stable aux fournitures et à l'équipement essentiels et à leur fourniture appropriée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre une stratégie d'entreposage à long terme pour réduire l'empreinte de l'entrepôt tout en fournissant les meilleurs EPI et FEE de la réserve aux entités du secteur public. 	<p>Messages pertinents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ApprovisiOntario gère une réserve provinciale d'EPI et de FEE à l'intention de toutes les entités du secteur public. Nous mettons en œuvre une nouvelle stratégie d'entreposage qui tirera parti d'un seul fournisseur de services logistiques tiers pour fournir des services d'entreposage à des endroits stratégiques de la province. Nous ferons appel à un fournisseur de transport pour nous assurer que la livraison à tous les types de clients est gérée de la manière dont les clients ont besoin. • La réserve provinciale repose sur l'utilisation continue des produits par les clients pour s'assurer que les stocks sont correctement renouvelés et neufs. ApprovisiOntario collabore avec de nombreuses entités du secteur de la santé et d'autres entités du secteur public pour remplacer les réserves individuelles. La réserve provinciale est axée sur les EPI produits au pays, contribuant au programme de développement économique de l'organisme et réduisant les risques liés à la chaîne d'approvisionnement. • Couvert par les priorités 1.3 et 2.3 du plan d'activités. <p>Boîte de légende pertinente :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Boîte de légende sur les LWTS/EPI/FEE 		

<ul style="list-style-type: none"> Élaborer, mettre en œuvre et maintenir une stratégie de stockage d'urgence en collaboration avec GSUO, le ministère de la santé et le MHCO. 	<p style="text-align: center;">Activités de 2025-2026</p> <ul style="list-style-type: none"> Élargir les possibilités de collaboration avec le ministère de la Santé, SO et d'autres partenaires de la santé afin de cerner les problèmes de santé prioritaires. Mettre en œuvre la stratégie d'entreposage à long terme d'ApprovisiOntario pour consolider l'empreinte d'entreposage tout en maintenant le statu quo pour les clients, afin de s'assurer que la distribution et les stocks d'EPI et de FEE de la province demeurent suffisants pour répondre à la demande normale et à l'augmentation de la demande. Procéder à l'intégration d'autres produits dans la réserve tels qu'identifiés par les partenaires (comme le médecin hygiéniste en chef de l'Ontario, Gestion des situations d'urgence Ontario, etc.) Avancer la catégorie sur les fournitures auxiliaires de vaccins. 	<p style="text-align: center;">Activités de 2026-2027</p> <ul style="list-style-type: none"> Continuer de collaborer avec les entités du secteur de la santé pour s'assurer que les EPI et les FEE sont renouvelés et disponibles pour soutenir les urgences. Élargir la stratégie d'entreposage à long terme dans toutes les entités de santé publique. Continuer à faire progresser la mise en œuvre de la stratégie d'entreposage d'ApprovisiOntario avec un modèle de prestation de services axé sur le client et le fournisseur. Continuer à travailler avec les partenaires pour identifier d'autres produits qui peuvent être ajoutés à la réserve. 	<p style="text-align: center;">Activités de 2027-2028</p> <ul style="list-style-type: none"> Identifier d'autres projets prioritaires en matière de soins de santé et collaborer avec SO et d'autres partenaires de la santé sur les stratégies de mise en œuvre. Continuer à travailler avec les partenaires pour identifier d'autres produits qui peuvent être ajoutés à la réserve.
<p>C Continuer de fournir des services de chaîne d'approvisionnement de qualité aux ministères de la FPO et à d'autres clients existants :</p>	<p>Messages pertinents :</p> <ul style="list-style-type: none"> Grâce à l'élargissement du programme, ApprovisiOntario cherchera également à élargir son soutien et son offre aux entités du secteur parapublic. Pour ce faire, l'organisme fera la promotion de l'utilisation des ententes visant les fournisseurs attirés par le biais d'ententes de partenariat, de tables sectorielles et de communautés de pratique. Cela créera des occasions de faire de nos ententes le contrat de choix pour les principales catégories de dépenses du secteur parapublic, ce qui permettra une approche globale du secteur public pour réaliser des économies substantielles et éviter des coûts. 		

<ul style="list-style-type: none"> • Gérer et développer le programme d'ententes visant les fournisseurs attirés à l'échelle de l'entreprise. • Fournir un soutien consultatif en matière d'approvisionnement aux clients de la FPO et du secteur parapublic, le cas échéant. Travailler en collaboration avec le ministère et les clients de la FPO pour s'assurer que les besoins opérationnels et les niveaux de service de l'entreprise sont satisfaits ou dépassés au fur et à mesure que la centralisation progresse. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour y parvenir, ApprovisiOntario élargira considérablement le programme d'ententes visant les fournisseurs attirés à l'échelle de l'entreprise, qui donne accès à des contrats centralisés à toutes les entités du secteur public de l'Ontario, ainsi qu'aux acheteurs du secteur public dans d'autres provinces et territoires. Grâce à l'expansion du programme d'ententes visant les fournisseurs attirés et des services consultatifs à l'échelle de l'entreprise, ApprovisiOntario continuera de répondre aux besoins des clients et aux conditions du marché, tout en permettant aux entités du secteur public de tirer parti du programme, de réaliser des économies substantielles et d'éviter les coûts. • En plus d'élargir ses propres ententes centralisées, ApprovisiOntario cherche à faire évoluer stratégiquement et à améliorer sa relation avec d'autres organismes effectuant des achats en groupe et d'autres organismes de services communs. Pour ce faire, nous coordonnerons les objectifs d'approvisionnement, améliorerons la gestion des contrats et partagerons les données, ce qui nous aidera à offrir le meilleur rapport qualité-prix, les contrats et les catégories stratégiques et à faire progresser notre mandat de centralisation. En fin de compte cela aidera ApprovisiOntario à remplir son mandat d'offrir de la valeur aux Ontariennes et aux Ontariens tout en assurant la cohésion de la chaîne d'approvisionnement provinciale et du paysage de l'approvisionnement. • Cependant, ApprovisiOntario a l'occasion d'entamer une nouvelle phase de son mandat, une phase de maturation, alors que l'organisme continue de s'étendre aux secteurs de la santé et de l'apprentissage, avec des contrats disponibles pour les municipalités et d'autres entités du secteur public. Au fur et à mesure que l'organisme poursuit son expansion, elle cherchera à s'attaquer aux dépenses d'approvisionnement estimées à 23 milliards de dollars dans le secteur parapublic, qui se poursuivront au cours du cycle de planification triennal de ce plan d'activités. <p>Boîtes de légende pertinentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Boîte de légende sur le détecteur de vapeur 	
Activités de 2025-2026	Activités de 2026-2027	Activités de 2027-2028
<ul style="list-style-type: none"> • Offrir des programmes éducatifs et des ateliers élargis aux professionnels de l'approvisionnement du secteur public et aux décideurs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer et ajuster le contenu et la fréquence des programmes éducatifs et des ateliers offerts pour refléter les besoins et les commentaires des clients. 	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer d'évaluer et d'ajuster le contenu et la fréquence des programmes éducatifs et des ateliers offerts.

	<ul style="list-style-type: none"> • Lancer de nouvelles offres d'ententes visant les fournisseurs attirés pour s'assurer que les clients ont accès à une gamme concurrentielle de contrats dans tous les secteurs. • Améliorer l'offre de services actuelle et lancer une approche de service à guichet unique qui aidera les acheteurs et les vendeurs à rendre l'approvisionnement plus accessible. • Tirer parti des outils et des initiatives stratégiques pour promouvoir l'accès et la sensibilisation des groupes sous-représentés à l'approvisionnement du secteur public. • Élargir l'adoption des ententes visant les fournisseurs attirés d'une année à l'autre, en mettant l'accent sur l'adoption avec le secteur parapublic et les partenaires municipaux. • Continuer de promouvoir l'adoption d'ententes visant les fournisseurs attirés à l'échelle de l'entreprise pour les entités du secteur public qui ne sont pas actuellement couvertes par le pouvoir législatif d'ApprovisiOntario. 	<ul style="list-style-type: none"> • Élargir l'offre d'ententes visant les fournisseurs attirés pour mieux répondre aux besoins émergents des clients et du marché. • Recueillir les commentaires des acheteurs et des vendeurs pour déterminer si des modifications doivent être apportées à l'approche de service à guichet unique ou si des services supplémentaires doivent être ajoutés. • Mobiliser les intervenants et commencer à mettre en œuvre des initiatives pour accroître la participation des groupes sous-représentés à l'approvisionnement du secteur public. • Continuer de promouvoir l'adoption d'ententes visant les fournisseurs attirés à l'échelle de l'entreprise, mais aussi déterminer s'il existe des lacunes dans le pouvoir législatif d'ApprovisiOntario qui empêchent l'organisme de réaliser son mandat de centralisation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer à cerner les possibilités de nouvelles offres d'ententes visant les fournisseurs attirés pour répondre aux besoins des clients et du marché. • Examiner les progrès réalisés par l'approche de service à guichet unique et déterminer les principaux domaines à améliorer. • Continuer d'explorer d'autres façons d'améliorer l'approvisionnement dans le secteur public en réduisant les formalités administratives et en éliminant les obstacles, y compris l'accessibilité, dans toute la province. • Continuer de cerner les possibilités d'ententes centralisées pour les entités du secteur public qui ne sont pas actuellement couvertes par le mandat de l'organisme.
--	--	--	--

	<ul style="list-style-type: none"> • Tirer parti des outils et des initiatives stratégiques pour promouvoir l'accès et la sensibilisation des groupes sous-représentés à l'approvisionnement du secteur public. • Continuer de collaborer avec les ministères provinciaux, les associations municipales, les grandes entités d'approvisionnement, les groupes du secteur privé, les organismes sans but lucratif et les organisations et administrations internationales pour favoriser la collaboration sur les politiques et les normes d'approvisionnement, la recherche concertée, les programmes pilotes et les initiatives d'innovation partagées. • Élargir les possibilités de collaboration avec le ministère de la Santé, SO et d'autres partenaires de la santé afin de cerner les problèmes de santé prioritaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer de cerner les possibilités d'ententes centralisées pour les entités du secteur public qui ne sont pas actuellement couvertes par le mandat de l'organisme. • Mobiliser les intervenants et commencer à mettre en œuvre des initiatives pour accroître la participation des groupes sous-représentés à l'approvisionnement du secteur public. • Continuer de créer et de faire progresser des partenariats stratégiques avec les ministères provinciaux, les associations municipales, les grandes entités d'approvisionnement, les groupes du secteur privé, les organismes sans but lucratif et les organisations et administrations internationales afin de favoriser la collaboration sur les politiques et les normes d'approvisionnement, la recherche concertée, les programmes pilotes et les initiatives d'innovation partagées. • Continuer de collaborer avec les entités du secteur de la santé pour s'assurer que les EPI et les FEE sont renouvelés et disponibles pour soutenir les urgences. 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir des partenariats stratégiques avec les ministères provinciaux, les associations municipales, les grandes entités d'approvisionnement, les groupes du secteur privé, les organismes sans but lucratif et les organisations et administrations internationales afin de favoriser la collaboration sur les politiques et les normes d'approvisionnement, la recherche concertée, les programmes pilotes et les initiatives d'innovation partagées. • Identifier d'autres projets prioritaires en matière de soins de santé et collaborer avec SO et d'autres partenaires de la santé sur les stratégies de mise en œuvre.
--	---	--	---

D Soutenir et faire progresser des résultats plus larges sur les priorités du gouvernement, en prenant des directives et en travaillant en collaboration avec le personnel du ministère et d'autres ministères :

- Surveiller et évaluer la mise en œuvre de l'IDEO.
- Faire progresser l'accessibilité dans les marchés publics.
- Soutenir les initiatives liées à l'intelligence artificielle (IA) et à la cybersécurité.
- Soutenir d'autres nouvelles priorités gouvernementales en matière de chaîne d'approvisionnement et d'approvisionnement au fur et à mesure qu'elles émergent.

Messages pertinents :

- ApprovisiOntario s'est engagé à respecter les principes fondamentaux de la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO) : dignité, indépendance, intégration et égalité des chances. Notre objectif est de faire en sorte que toutes les Ontariennes et tous les Ontariens puissent accéder à nos services et à nos renseignements au moment et de la manière qui leur conviennent et sans rencontrer d'obstacles. Chaque approvisionnement d'ApprovisiOntario est conforme aux principes de la LAPHO.
- Un exemple récent de la façon dont ApprovisiOntario a été le fer de lance de la gestion du changement est la mise en œuvre de l'IDEO. ApprovisiOntario a fourni des guides et des séances de formation complets pour faciliter la mise en œuvre harmonieuse de l'IDEO afin de répondre aux questions et aux préoccupations dans l'écosystème de l'approvisionnement. La mise en œuvre de l'IDEO continuera d'être surveillée et évaluée pour assurer le succès et la croissance. De plus, les services consultatifs d'ApprovisiOntario peuvent être sollicités en communiquant avec DoingBusiness@SupplyOntario.ca qui aide les clients sur un large éventail de sujets et de préoccupations.
- Grâce à des activités de littératie en matière de données, combinées à des outils et à des mises à niveau technologiques, nous stimulons la curiosité et cultivons un état d'esprit axé sur les données dans l'ensemble de l'organisme. Avec une culture axée sur les données, nous continuerons à développer les programmes et les composantes nécessaires pour rester à jour avec les dernières technologies, l'optimisation avancée des données et les techniques de collecte, tout en assurant et en promouvant l'utilisation responsable de l'intelligence artificielle (IA) et des pratiques de cybersécurité. Cela comprend l'établissement et la mise en œuvre de principes de gestion des risques liés à l'IA et la mise en place de systèmes de gestion appropriés, tels que des outils et des protocoles pour assurer la résilience, le rétablissement et la maturité, comme l'exigent les cadres et les règlements du gouvernement de l'Ontario.
- L'organisme continue de rechercher et de surveiller les tendances émergentes dans les chaînes d'approvisionnement mondiales et nationales, y compris l'adoption de l'analyse prédictive et l'utilisation responsable de l'intelligence artificielle (IA), ainsi que la prévalence croissante des activités environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise (ESG). Alors que ApprovisiOntario prend de l'expansion pour devenir la principale autorité en matière d'approvisionnement du secteur public, l'organisme déploiera des efforts délibérés pour s'assurer que la chaîne d'approvisionnement de l'Ontario est protégée contre les menaces émergentes, tout en restant suffisamment agile pour saisir de nouvelles possibilités.

- En réponse à une nouvelle priorité pendant la période de la rentrée scolaire, ApprovisiOntario, en collaboration avec le ministère de l'Éducation, a coordonné et livré l'acquisition de détecteurs de vapeur et d'autres améliorations de sécurité pour 30 millions de dollars pour les écoles primaires et secondaires de la province. L'élimination du vapotage sur les terrains scolaires fait partie du plan provincial du gouvernement visant à réduire les distractions dans les salles de classe et à améliorer la santé des enfants et des jeunes. À cette fin, ApprovisiOntario a établi une entente visant les fournisseurs attirés multifournisseur pour les dispositions relatives au détecteur de vapeur et à la sécurité des bâtiments qui peut être utilisée par plus de 5 000 écoles des conseils scolaires de la province et d'autres entités du secteur public de l'Ontario pour accéder à l'infrastructure de sécurité essentielle.
- ApprovisiOntario a renforcé ses capacités fondamentales pour permettre à l'agence de réagir aux tendances et aux chocs de l'écosystème d'approvisionnement et de s'assurer que la province dispose d'une chaîne d'approvisionnement résiliente et conçue en Ontario en cas d'urgence ou d'événements imprévus. Ce plan d'activités sert de feuille de route qui guidera la réalisation de la vision du gouvernement en matière de transformation de la chaîne d'approvisionnement et de l'approvisionnement dans l'ensemble de la province.
- Grâce à l'expansion du programme d'ententes visant les fournisseurs attirés et des services consultatifs à l'échelle de l'entreprise, ApprovisiOntario continuera de répondre aux besoins des clients et aux conditions du marché, tout en permettant aussi aux entités du secteur public de tirer parti du programme et de réaliser des économies substantielles et d'éviter les coûts.

Boîte de légende pertinente :

- Boîte de légende sur l'accessibilité

Activités de 2025-2026	Activités de 2026-2027	Activités de 2027-2028
<ul style="list-style-type: none"> • Continuer de promouvoir et d'éduquer les intervenants sur l'utilisation des stratégies de l'IDEO dans l'ensemble des entités de la FPO et du secteur parapublic. • Mettre à l'essai et mettre en œuvre des actions et des initiatives en tirant parti des possibilités de catégorie. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'IDEO est solidifiée en tant que pratique courante dans l'ensemble du secteur public. • Améliorer le modèle de gestion des fournisseurs pour continuer à développer des partenariats avec le marché pour de meilleurs résultats. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'IDEO entièrement mis en œuvre dans l'ensemble du secteur public avec une analyse pour appuyer les changements potentiels aux applications. Continuer de cerner de nouvelles possibilités d'ententes visant les fournisseurs attirés dans le secteur public conformément à l'approche de gestion des catégories afin

	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer de cerner de nouvelles possibilités d'ententes visant les fournisseurs attirés dans le secteur public conformément à l'approche de gestion des catégories afin d'élargir le programme d'ententes visant les fournisseurs attirés à l'échelle de l'entreprise sur une base annuelle. • Continuer d'inclure des représentants d'entités du secteur public dans l'élaboration et l'évaluation des catégories et des ententes visant les fournisseurs attirés. • Élaborer une stratégie provinciale pour une liste de médicaments critiques et vulnérables afin d'atténuer les pénuries d'approvisionnement en biens et services essentiels. 	<ul style="list-style-type: none"> • Créer et mettre en œuvre des opportunités au fur et à mesure qu'elles sont identifiées. • Continuer de cerner de nouvelles possibilités d'ententes visant les fournisseurs attirés dans le secteur public conformément à l'approche de gestion des catégories afin d'élargir le programme d'ententes visant les fournisseurs attirés à l'échelle de l'entreprise sur une base annuelle. • Ajuster le programme de pénurie de fournitures de santé pour refléter les besoins opérationnels dans l'ensemble du continuum de soins de santé et tenir compte des commentaires des clients. 	<p>d'élargir le programme d'ententes visant les fournisseurs attirés à l'échelle de l'entreprise sur une base annuelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire progresser la création de valeur dans le cadre de la stratégie de catégorie. • Mettre en œuvre des stratégies pour les médicaments critiques et vulnérables et les principales pénuries d'approvisionnement.
--	--	--	---

Lettre de mandat Thème 4 : Démontrer les progrès et le succès

Plan d'activités Thèmes : 1, 2, 3

<p>A Démontrer les progrès réalisés par ApprovisiOntario (y compris les données et les indicateurs de performance clés, le cas échéant) dans l'exécution du mandat en rendant compte au ministère en temps opportun et régulièrement concernant :</p>	<p>ICP :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Valeur estimée (\$) des dépenses sous gestion • % des contrats de la réserve attribués à des entreprises de l'Ontario • % des contrats de la réserve où les produits sont fabriqués en Ontario • % de satisfaction de la clientèle à l'égard de la qualité globale des services fournis par les services consultatifs • % de satisfaction des fournisseurs à l'égard des services d'approvisionnement • % des commandes des fournisseurs de services d'entrepôt expédiées dans les délais prévus
--	---

<ul style="list-style-type: none"> • Les indicateurs de performance clés, les cibles et les échéanciers, à l'aide de mesures cohérentes qui peuvent être suivies et comparées au fil du temps. • Les initiatives, les projets, les avantages obtenus et les résultats atteints, y compris les dépenses sous gestion et la prévention des coûts. • L'état d'avancement et mise en œuvre des approvisionnements, des catégories à venir et des achats prévus. • Les plans d'action ou feuilles de route qu'ApprovisiOntario élabore en réponse à cette orientation. 	<p>Réalisation des avantages</p> <ul style="list-style-type: none"> • ApprovisiOntario a élaboré un cadre complet de réalisation des avantages pour l'analyse comparative et le suivi des résultats ciblés, mesurables et quantifiables des activités de l'organisme. La méthode de calcul est examinée par une tierce partie et, une fois validée, elle sera appliquée aux opérations et aux initiatives de base de l'organisme, en particulier aux catégories clés du programme d'ententes visant les fournisseurs attirés à l'échelle de l'entreprise de l'organisme, afin d'estimer les avantages attendus. Pour appuyer le cadre, ApprovisiOntario a élaboré des méthodologies et des outils de réalisation des avantages pour saisir les résultats des initiatives de centralisation. <p>Santé et apprentissage</p> <ul style="list-style-type: none"> • À long terme, ApprovisiOntario centralisera davantage les possibilités d'approvisionnement dans la FPO et le secteur parapublic. Plus précisément, ApprovisiOntario cherche à prendre de l'expansion dans les secteurs de la santé et de l'apprentissage, ce qui témoigne de son engagement à remplir son mandat de centraliser l'approvisionnement et d'élargir l'offre de services au secteur parapublic. Ces secteurs ont été ciblés en fonction de leur importance cruciale pour l'Ontario combinée à leurs importantes dépenses annuelles d'approvisionnement. De plus, le risque de perturbation de la chaîne d'approvisionnement dans ces secteurs est particulièrement aigu et bénéficie de la participation d'ApprovisiOntario pour renforcer la résilience. 		
<p>B Travailler en collaboration avec le ministère à l'élaboration de l'approche de production de rapports d'ApprovisiOntario.</p>	<p>Activités de 2025-2026</p>	<p>Activités de 2026-2027</p>	<p>Activités de 2027-2028</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Élargir la mise en œuvre de notre cadre BR à l'échelle de l'organisme. De plus, élaborer une approche solide pour mesurer, suivre et rendre compte des principales réalisations et des progrès réalisés par l'organisme vers l'atteinte des objectifs stratégiques. • Lancer de nouvelles offres d'ententes visant les fournisseurs attirés pour s'assurer que les clients ont accès à une gamme concurrentielle de contrats dans tous les secteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre une approche de mesure et de suivi dans tous les programmes et activités de l'organisme, tout en élargissant les capacités et les outils de production de rapports pour englober différentes initiatives ou entités et produire des rapports plus régulièrement. • Élargir l'offre d'ententes visant les fournisseurs attirés pour mieux répondre aux besoins émergents des clients et du marché. 	<ul style="list-style-type: none"> • S'engager de manière proactive dans le perfectionnement continu du cadre BR et de l'approche de mesure, de suivi et de production de rapports afin d'obtenir des résultats continus et améliorés du modèle de prestation. • Continuer à cerner les possibilités de nouvelles offres d'ententes visant les fournisseurs attirés pour répondre aux besoins des clients et du marché.

	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer une stratégie provinciale pour une liste de médicaments critiques et vulnérables afin d'atténuer les pénuries d'approvisionnement en biens et services essentiels. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ajuster le programme de pénurie de fournitures de santé pour refléter les besoins opérationnels dans l'ensemble du continuum de soins de santé et tenir compte des commentaires des clients. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire progresser la création de valeur dans le cadre de la stratégie de catégorie. • Mettre en œuvre des stratégies pour les médicaments critiques et vulnérables et les principales pénuries d'approvisionnement.
--	---	--	---